

PHOTO COURTOISIE

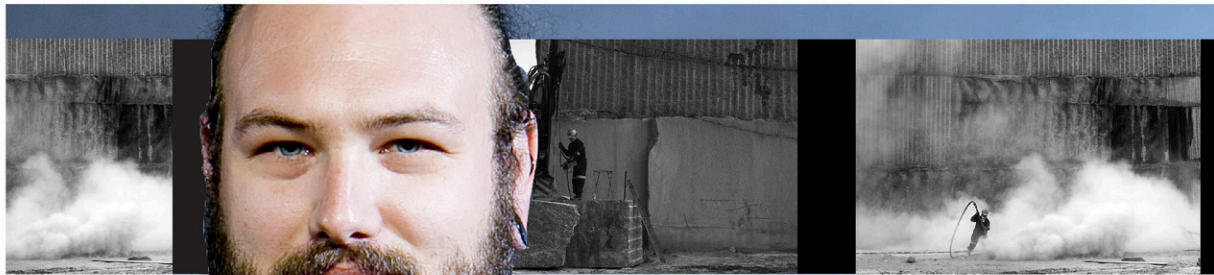
ARCHIVES LA PRESSE, DAVID BOILY

ARCHIVES LA PRESSE

PHOTO LE QUOTIDIEN, YOHANN GASSE

Le Quotidien

MERC
18 JANVIER



EN NOMINATION

Le film *Carrière* de Jean-Marc E. Roy en lice aux prix Écrans canadiens **PAGE 22**



Nouvelle chaire de recherche
La tordeuse des bourgeons de l'épinette sera étudiée à l'UQAC **PAGE 2**



POURSUITE DE 425 000 \$

EXCLUSIF Acquitté d'une accusation d'agression sexuelle sur une mineure, le Jonquiérois Mario Gauthier entame des procédures judiciaires **PAGE 3**

5143386

FESTIVAL DU CHATEAUBRIAND
RÉSERVEZ MAINTENANT

Le légendaire
Restaurant-bar
(418) 543-6120

5134289

Étude de
M^e Alain Fortin
Notaire

2021, rue Davis, Jonquière | 418 548-7101
www.lenotaire.qc.ca

3000 \$ d'amende
Facture salée pour avoir conduit avec plus de trois fois la limite permise d'alcool dans le sang **PAGE 4**

ENCORE 12 CRV 2016



LE MODÈLE PEUT DIFFÉRER



ALMA HONDA

Avec vous jusqu'au bout

À LIQUIDER À **0.9 %**
EN FINANCEMENT OU LOCATION
ET **1500 \$** DE RABAIS

TOUS LES DÉTAILS CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE. 2625 Avenue du Pont S. 418 480-4776

ALMA ACURA

JUSQU'OU VOS SENS PEUVENT-ILS VOUS CONDUIRE ?

À PARTIR DE **158 \$** AUX 2 SEMAINES SUR 48 MOIS

1.9 % FINANCEMENT EN LOCATION

OU JUSQU'À 3000 \$ DE RABAIS SUR ACHAT AU COMPTANT.

TOUS LES DÉTAILS CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE. 2605 Avenue du Pont S, 418 668-4000

ACURA ILX 2017

5 EN INVENTAIRE À LIQUIDER





La nouvelle chaire de recherche a été officialisée par le recteur de l'UQAC Martin Gauthier, le professeur et chercheur Hubert Morin, titulaire de la chaire, ainsi que Richard Garneau, président et chef de direction de Produits forestiers Résolu. — PHOTO LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÉVESQUE

TORDEUSE DES BOURGEONS DE L'ÉPINETTE

Une chaire de recherche créée



JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

L'influence de la tordeuse des bourgeons de l'épinette sur les paysages forestiers pourra être étudiée en long et en large, au cours des cinq prochaines années. L'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) met une expertise en place en annonçant la création de la Chaire de recherche industrielle sur la croissance de l'épinette noire et l'influence de la tordeuse des bourgeons de l'épinette sur la variabilité des paysages en zone boréale.

Le professeur et chercheur au Département des sciences fondamentales de l'UQAC, Hubert Morin, est le titulaire de la chaire. Un montant de 3 555 000 \$ a été accordé afin d'assurer les activités.

Produits forestiers Résolu fait sa part en octroyant une aide de 1 500 000 \$ en argent et biens, tout comme le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada avec le soutien d'un million dollars.

L'UQAC, la Fondation de l'UQAC et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ont également contribué.

L'annonce a été officialisée mardi matin lors d'une conférence de presse.

TROIS THÈMES

La Chaire cible trois thèmes de recherche: les relations entre les épidémies de la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) en zone

boréale et la variabilité des paysages, l'historique et l'évolution des épidémies de la TBE et leurs impacts sur la gestion de l'approvisionnement et la qualité du bois, ainsi que les impacts des changements climatiques sur la croissance et la qualité des tiges de l'épinette noire.

«L'idée est de mieux comprendre

la dynamique des épidémies, parce que ça a un impact à la fois pour l'approvisionnement et les emplois, a résumé Hubert Morin. Aussi, l'épinette est l'espèce qu'on exploite le plus, donc sa croissance est essentielle à savoir ce qui va arriver, le tout en lien avec les changements climatiques.»

«L'épinette est l'espèce qu'on exploite le plus, donc sa croissance est essentielle.»

— Hubert Morin

La région au coeur d'une épidémie

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Le Saguenay-Lac-Saint-Jean est présentement en plein coeur d'une épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Tout ce qui est situé au nord du lac Saint-Jean, en bas du 50^e parallèle, y est touché. Le Saguenay-Lac-Saint-Jean est la deuxième région la plus touchée, derrière la Côte-Nord.

Professeur et chercheur au Département des sciences fondamentales de l'UQAC, Hubert Morin a fait savoir que les épidémies sont un phénomène récurrent. La dernière, qui remonte aux années 1980, avait frappé de plein fouet les forêts d'une bonne partie du Québec.

«Chaque épidémie est différente et on n'a pas eu la capacité d'étudier celles du passé, a soutenu le

professeur et chercheur. On ne sait pas trop comment ça se comporte d'une épidémie à l'autre et c'est ce qu'on va essayer de mieux comprendre.»

En ce moment, le sapin baumier et l'épinette blanche sont les deux espèces les plus affectées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Les changements climatiques pourraient toutefois changer la donne.

En ce moment, le sapin baumier et l'épinette blanche sont les deux espèces les plus affectées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Les changements climatiques pourraient toutefois changer la donne.

«Avec les changements climatiques, on pourrait assister à des

déplacements des épidémies davantage dans la zone boréale, a expliqué Hubert Morin. L'espèce de l'épinette noire est plus épargnée parce que le synchronisme entre le dévelop-

pement de la larve et le développement de l'arbre n'est pas très bon. C'est ce qui la protège, mais ça pourrait changer avec les changements climatiques.»

Président et chef de direction de Produits forestiers Résolu, Richard Garneau voit la création de la chaire

de recherche d'un très bon oeil. Il croit qu'elle peut être bénéfique pour l'industrie forestière, laquelle navigue déjà en eaux troubles en raison de tout ce qui touche le bois d'oeuvre.

«Au fil des ans, il y a eu beaucoup de découvertes grâce à l'observation du domaine forestier, a réagi le dirigeant. Je crois que c'est une obligation d'apporter son aide au profit de l'industrie.»

M. Garneau a profité de la tribune pour faire état de la situation qui touche présentement la forêt québécoise laquelle, à ses yeux, a été délaissée par le gouvernement québécois dans les dernières années.

«C'est une erreur monumentale d'avoir arrêté d'investir dans la forêt boréale, a martelé Richard Garneau. La chaire va pallier en partie à ce manque et nous sommes contents de pouvoir y contribuer.»

ACQUITTÉ D'UNE GRAVE ACCUSATION D'AGRESSION SEXUELLE SUR UNE MINEURE

Mario Gauthier intente une poursuite de 425 000 \$

EXCLUSIF



STÉPHANE BÉGIN

sbegins@lequotidien.com

Acquitté d'une grave accusation d'agression sexuelle sur une mineure, l'entrepreneur jonquiérois Mario Gauthier poursuit la Procureure générale du Québec, le ministère de la Sécurité publique et la plaignante pour une somme de 425 000 \$ afin d'obtenir réparation pour les dommages subis durant près de trois années.

L'homme de 58 ans a enregistré la demande introductive d'instance le 12 janvier auprès de la chambre civile de la Cour supérieure du Québec.

Son avocat, M^e Simon-Pierre Dallaire, du bureau Simard Boivin Lemieux avocats, a confirmé l'information au *Quotidien*.

Mario Gauthier a été acquitté le 9 décembre 2015 d'une accusation d'agression sexuelle. Le juge Richard P. Daoust, de la Cour du Québec, avait rejeté la version de la présumée victime et avait estimé que celle de l'accusé était plausible.

Les faits allégués devant le tribunal tendaient à démontrer que la jeune fille de 13 ans (au moment des événements en juin 2012) avait été abusée sexuellement au chalet du propriétaire d'Excavation et Déneigement MG de Jonquière.



Mario Gauthier demande réparation pour les préjudices subis lors de son procès. Il veut que justice soit faite. — PHOTO LE QUOTIDIEN, YOHANN GASSE

Le dépôt des accusations et le procès, qui s'est déroulé sur deux années, ont causé de nombreux préjudices à l'accusé. Celui-ci a été traité de pédophile (inscription sur l'un de ses camions). Il a aussi vu ses camions et sa résidence ciblés par des vandales. Le passage au tribunal et la médiatisation du dossier lui ont aussi fait perdre des contrats.

Dans la requête, Mario Gauthier réclame 280 000 \$ pour atteinte à sa réputation (75 000 \$), perte de jouissance de la vie (100 000 \$), pour détention illégale (25 000 \$), dommages exemplaires (50 000 \$) et les frais juridiques (25 000 \$).

Par ailleurs, il demande des sommes de 50 000 \$ pour sa conjointe, sa fille et son garçon, soit 150 000 \$,

« La Procureure générale du Québec a omis d'interroger l'accusé avant de porter des accusations et a commis une faute en portant les accusations sans avoir rencontré la présumée victime alors qu'elle avait l'obligation de le faire. La Procureure générale a aussi omis de prendre en considération que la plaignante avait d'abord nié l'agression. Il y a le fait que les versions de la plaignante, données par la suite, contenaient maintes incohérences et contradictions et justifiaient un abandon des accusations contre M. Gauthier », explique M^e Dallaire dans le document de 14 pages déposé au tribunal.

L'avocat civiliste précise que la Sûreté du Québec n'a pas interrogé l'accusé avant de procéder à son arrestation malgré les incohérences relevées dans les versions livrées par la présumée victime. Il reproche à la SQ de s'être basée sur une enquête incomplète pour demander le dépôt des accusations. On blâme aussi le service de police d'avoir détenu Mario Gauthier à deux reprises le 8 août 2012 et le 21 mai 2014.

Concernant la plaignante, les demandeurs « la tiennent personnellement responsable des dommages découlant de ses mensonges, inventions et fabrication au sujet des faits et gestes de M. Gauthier, de l'avoir accusé à tort et de ne pas s'être rétractée de ses allégations mensongères. »

CONTRADICTIONS

Parmi les contradictions de la plaignante retenues par M. Gauthier, on note que la victime avait prétendu avoir été agressée dans la chambre du rez-de-chaussée du chalet à une reprise.

Elle a modifié sa version des faits pour dire qu'elle avait été agressée à deux reprises sur un lit situé sur la mezzanine, au premier étage du chalet.

La présumée victime a même publié un commentaire sur la page Facebook de la Maison des jeunes (les premiers avisés de l'agression) où elle voulait retirer ses propos et affirmait qu'il s'agissait d'un rêve. Malgré tout, les accusations ont été maintenues, de dire les demandeurs.

La jeune fille avait aussi raconté avoir subi un cunnilingus pour ensuite nier cet élément en enquête préliminaire.

— M^e Simon-Pierre Dallaire

pour les préjudices subis en lien avec cette affaire.

La poursuite a été intentée après que les défendeurs aient refusé de dédommager les demandeurs malgré une mise en demeure.

REPROCHES

Plusieurs reproches sont faits aux défendeurs dans cette histoire.

5136320



INSCRIPTION
Festival de musique du Royaume
SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN
26^e édition

Présenté par


30 000 \$
en récompenses

Date limite d'inscription : 27 janvier 2017

418 698-3000, poste 6560 • www.festivalduroyaume.com

« VOUS ÉTIEZ UNE VÉRITABLE BOMBE SUR LA ROUTE », DIT LE JUGE

3000 \$ d'amende pour avoir conduit avec trois fois la limite

STÉPHANE BÉGIN
sbegins@lequotidien.com

Steven Desjardins, de Saint-Charles de Bourget, s'apprêtait à arrêter

Québec l'ont intercepté à haute vitesse et en état d'ébriété. Il a eu le malheur de souffler des taux d'alcool de .282 et .284, plus de trois fois la limite autorisée par la loi.

« Vous vous en tirez bien, mais s'il devait y avoir une troisième présence pour la même accusation, vous n'auriez pas la même chance. Au lieu de sortir par la grande porte, vous allez plutôt prendre la direction des cellules. »

— Le juge Paul Guimond

sa voiture dans son entrée privée lorsque les policiers de la Sûreté du

EN BREF

Face à face mortel sur la 167: l'identité de la victime dévoilée

L'identité de la victime morte sur la route 167 dans le Parc de Chibougamau lundi à la suite d'une collision a été dévoilée par la Sûreté du Québec. Il s'agit de Sylvain Bouchard, un homme de 45 ans originaire d'Alma. JONATHAN HUDON

« Vous étiez une véritable bombe sur la route. Heureusement que personne n'a été blessé », a lancé le juge Paul Guimond, de la Cour du Québec, en écoutant le résumé de cet événement.

L'homme de 37 ans est venu régler son dossier devant le tribunal, mardi matin, au Palais de justice de Chicoutimi.

Le client de M^e Gitane Smith, de l'Aide juridique, a été arrêté sur la route 172 à Saint-Charles de Bourget. Les patrouilleurs ont croisé le véhicule et ont enregistré une vitesse de 114 kilomètres à l'heure dans une zone de 90 km/h.

Les policiers ont immédiatement fait demi-tour. Ils ont remarqué que le conducteur chevauchait la ligne jaune continue de la route. En plus, il a freiné brusquement à proximité



Steven Desjardins, le client de M^e Gitane Smith, de l'Aide juridique, a été arrêté sur la route 172 à Saint-Charles de Bourget alors qu'il roulait à haute vitesse et en état d'ébriété. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, ROCKET LAVOIE

d'un panneau d'arrêt, mais ne s'est finalement pas arrêté.

« Lorsque les agents l'ont intercepté, ils ont remarqué qu'il avait une démarche quelque peu chancelante, qu'il avait la bouche pâteuse et les yeux vitreux. Ils ont décidé

de le conduire au poste de police où il a soufflé des taux de .284 et de .282, plus de trois fois la limite », a expliqué M^e Marie-Josée Hamelin-Gagnon, procureure de la Couronne.

« Vous devriez remercier votre avocate pour le travail qu'elle a fait, car

si ça n'avait été que de moi, c'est de la prison que vous auriez obtenue », a ajouté M^e Hamelin-Gagnon.

L'individu s'en tire très bien, comme l'a dit le juge Guimond, surtout qu'il compte un antécédent judiciaire de même nature en 2008. Comme aucun avis de récidive n'a été signalé, Desjardins, qui est déménagé à Jonquière, a évité une peine d'emprisonnement ferme minimale de 30 jours.

« Monsieur aurait pu se retrouver derrière les barreaux, effectivement. Nous avons une suggestion commune de 3000 \$ en amende et une interdiction de conduire de deux années à vous soumettre », a indiqué M^e Smith.

Même s'il a trouvé la suggestion plutôt faible, le juge Guimond a tout de même entériné la proposition.

« Vous avez commis un geste totalement irréfléchi. Il n'y a pas eu de conséquences graves, car vous n'avez pas tué personne. Vous vous en tirez bien, mais s'il devait y avoir une troisième présence pour la même accusation, vous n'auriez pas la même chance. Au lieu de sortir par la grande porte, vous allez plutôt prendre la direction des cellules », note le juge Guimond.

« Ce n'est tout de même pas rassurant de se promener sur nos routes en sachant qu'il y a des gens qui conduisent avec un taux d'alcool dépassant trois fois la limite autorisée », a conclu le magistrat.

LE MOT DU JOUR ANTIDOTE

OFFERT PAR GROUPE CAPITALES MÉDIAS

BIGOT, nom

Définition — [Péjoratif] Personne qui pratique une dévotion outrée, étroite et pointilleuse. *Les bigotes du quartier se réunissent tous les jours à l'église.*

Étymologie — Du norrois *be gode*, 'par Dieu'.

Faux ami — Anglicisme dans le sens d'« intolérant, borné, raciste ». *Le débat est parasité par les *bigots de toutes affiliations.*

Après le français, l'anglais !

Antidote 9

WINDOWS • MAC • LINUX



www.antidote.info

PUBLIÉ DANS TOUS LES QUOTIDIENS DE GROUPE CAPITALES MÉDIAS

leSoleil

leDroit

leNouvelliste

laTribune

leQuotidien
leProgrès
dimanche

laVoixdeEst

MÉTÉO

Aujourd'hui

Max. -6
Min. -5
Généralement nuageux



Demain

Max. -1
Min. -3
Alternance de soleil et de nuages



Lever
7 h 28
Coucher
16 h 19



Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le Quotidien est publié et édité par la société 3834310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1. Le Quotidien est imprimé aux ateliers Le Progrès du Saguenay (société 3834310 Canada inc.), sis au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1. Merci de recycler ce journal.

MARÉE

CHICOUTIMI

Basse à 2h03 (1m6)
Haute à 7h48 (3m8)
Basse à 14h58 (1m5)
Haute à 20h38 (3m2)
LA BAIE
Basse à 00h38 (0m7)
Haute à 6h53 (4m5)
Basse à 12h53 (1m1)
Haute à 19h09 (4m4)

NOUS JOINDRE

Vous avez une nouvelle ou une opinion?

redaction@lequotidien.com

TWITTER
twitter.com/
lequotidien_cyb

FACEBOOK
facebook.com/
LeQuotidienProgresDimanche

RÉDACTION

Saguenay 690-8800
Alma 668-0920
Télécopieur 690-8805

ABONNEMENTS

418 545-4664
Lundi au vendredi:
7 h 30 - 16 h 30
Sans frais
1 (800) 866-3658

PUBLICITÉ

418 545-4474
Télécopieur: 690-8824
Lundi au vendredi
8 h 30 à 16 h 30

PETITES ANNONCES

418 549-4444
Télécopieur: 690-8360
Lundi au vendredi
8 h 30 à 16 h 30

SOMMAIRE

arts	22
bandes dessinées	25
télévision	25
détente	24
décès	30
économie & bourse	23
horoscope	25
petites annonces	27
sports	34

LA CS DES RIVES-DU-SAGUENAY OUVRE UNE ENQUÊTE INTERNE SUR UN PROFESSEUR

Des propos racistes en classe

JULIEN RENAUD

julien.renaud@lequotidien.com

La Commission scolaire (CS) des Rives-du-Saguenay a ouvert

une enquête interne pour des allégations de propos racistes contre un enseignant d'une école secondaire.

L'enseignant d'histoire tiendrait

ce type de discours en classe depuis le début de l'année scolaire, devant des élèves d'origine autochtone, a révélé Radio-Canada dans un reportage diffusé mardi soir.

Poignardé au coeur, il rêve toujours de devenir policier

CHRISTIANE DESJARDINS

La Presse

Il rêvait depuis toujours d'être policier comme son père, et faisait ce qu'il fallait pour y arriver. Mais là, à ce moment précis de la soirée du 6 août 2016, alors qu'il se vidait de son sang sur un trottoir du centre-ville, Tommy Bertrand-Dell'Accio pensait que sa vie n'irait pas plus loin que ses 19 ans.

Le jeune agent de sécurité en poste à un établissement Jean Coutu venait de se faire poignarder au coeur, par le voleur à la tire qu'il poursuivait. Celui qui venait de voler un haut-parleur s'était caché après un tourment, et l'avait attendu, angle De Maisonneuve et Saint-Mathieu. Le jeune agent aurait reçu cinq coups de couteau, selon les trous sur son chandail. Deux étaient plus graves, dont un, qui a atteint le coeur. Il l'ignorait alors.

« Je me suis relevé, et là, la douleur commençait à se faire sentir. Je me suis agenouillé, j'ai demandé à un passant d'appeler le 911. Selon moi, je vivais mes derniers instants. J'avais froid et je m'endormais », a raconté le jeune homme, hier, alors qu'il témoignait au procès de son agresseur, Hicham Chaouby. Le procès n'a pas eu lieu, puisque Chaouby a plaidé coupable à des accusations de vol qualifié et voies de fait graves.

Les avocats des deux parties ont suggéré conjointement une peine de cinq ans et trois mois d'emprisonnement, qui s'ajouterait à la détention préventive. La juge Nathalie Fafard a entériné la suggestion. Elle a demandé à l'accusé s'il avait quelque chose à dire à la victime.

Piteux dans le box des accusés, M. Chaouby s'est excusé en pleurant. Pour « le vol et le mal » qu'il a fait à la victime.

D'origine marocaine, M. Chaouby est arrivé au Québec en 2013, en laissant sa femme et ses filles là-bas. Il leur parlait par Internet. Ce n'était pas la première fois qu'il venait au Québec. Il n'avait pas d'argent pour retourner au Maroc, a-t-il dit. Il n'avait pas d'antécédent judiciaire. Au moment des faits, il gagnait environ 300 \$ par semaine, parce que l'entreprise n'avait pas plus de travail à lui offrir, a-t-il expliqué.

Après l'agression, il avait réussi à fuir. Il a été arrêté quatre jours plus tard, et a avoué son crime.

Se basant sur un rapport de l'Institut Philippe-Pinel, M^e Simon Gosselin a fait valoir que son client avait certains troubles d'adaptation. Il avait eu un suivi psychologique avant les événements. « Il a un historique psychiatrique, mais il comprenait ce qui se passait au moment des événements », a précisé l'avocat.

PAS CHER PAYÉ

Tommy Bertrand-Dell'Accio affirme qu'on lui donnait 40 % de chances de survie à son arrivée à l'hôpital, ce fameux jour. Il s'est réveillé en

salle de trauma avec « onze tuyaux » branchés un peu partout. Il garde certaines séquelles pour le moment. Malgré l'agression, il a repris son cours de techniques policières. Son état de santé le fera graduer un plus tard.

La peine infligée à l'accusé le déçoit un peu. Il trouve que ce n'est pas cher payé pour ce qu'il associe plus à une « tentative de meurtre » qu'à une voie de fait grave. « Il m'attendait au coin de la rue », a-t-il dit.

Le jeune homme est enfant unique. Son père, François Bertrand, policier à la Sûreté du Québec, a eu peur de le perdre. « Ça ne se peut pas poignarder quelqu'un pour ça », dit-il.



PNEU SELECT
SERVICE PNEU ET MÉCANIQUE

PROMOTION VIP*
1 NUIT TOUT INCLUS POUR VOTRE VÉHICULE
TRAITEMENT ANTIROUILLE
INCLUANT LAVAGE EXTÉRIEUR

AUTO	134⁹⁵\$
VUS	149⁹⁵\$
CAMION	169⁹⁵\$

* NOUS DEVONS RECEVOIR VOTRE VÉHICULE LA VEILLE AFIN DE PRÉPARER UN TRAITEMENT ANTIROUILLE DE QUALITÉ. DÉTAILS EN SUCCURSALE. OFFRE VALIDE JUSQU'AU 28 FÉVRIER 2017.

PNEU SELECT
À CHACUN SON PNEU
#1 pour le service et le prix!

LABRECQUE & VILLENEUVE
Pneus & Mécanique

976, boul. Sainte-Geneviève
Chicoutimi-Nord
418 543-4457

labrecqueetvilleneuve.ca

5142431

FABRICVILLE
Meilleure qualité, meilleurs prix

liquidation
D'HIVER
le solde de la circulaire se poursuit

TRICOTS ET POLYESTERS
UNIS ET IMPRIMÉS

1.99
m
cour. jusqu'à 12^m

TISSU UNI
POUR NAPPE

2.99
m
cour. 7^m

COTONS
À COURTEPOINTE ET ARTISANAT

3.99
m
cour. jusqu'à 7^m

VOILE FROISSÉ
RÉGULIER ET GRANDE LARGEUR

A PARTIR DE
1.99
m
cour. jusqu'à 12^m

TOUS
LES
STORES

JUSQU'À
60%
de rabais
PRÊTS-A-POSER

JUSQU'AU
20 JANVIER

McCALL'S
4.99
ch.

achetez-en 1 AU PRIX COURANT
obtenez-en

2 GRATUITS
DE VALEUR ÉGALE OU MOINDRE

TISSUS
MODE ET DE
DRAPERIE

Épargnez un
extra **30%**
de rabais

Tous les articles à
étiquettes rouges
GARNITURES, ACCENTS,
QUINCAILLERIE,
RIDEAUX, LITERIE,
ACCESSOIRES MODE

sur les prix déjà réduits

Service à domicile
gratuit*
1-855-5DECOR5
(533-2675)

Cartes-cadeaux
disponibles
en magasin
ou en ligne

www.fabricville.com

Plaza 1 d'Alma
500, rue Sacré-Coeur O.
418.668.2365

• Lun-Mer : 9:30 à 17:30
• Jeu-Ven : 9:30 à 21h

• Sam : 9h à 17h
• Dim : 12h à 16h

Solde valable jusqu'au 24 janvier 2017. Pour des raisons d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

rencontres ont déjà été tenues, et certaines personnes doivent encore être consultées. Si les allégations s'avèrent fondées, « les conséquences pourraient aller jusqu'à la suspension », a précisé la porte-parole de la CS des Rives-du-Saguenay.

SORTIE SUR FACEBOOK

Selon Radio-Canada, l'enseignant aurait comparé les Autochtones à des chiens alors qu'il donnait un cours sur la crise d'Oka. De retour à la maison, un élève aurait rapporté ces propos à ses parents, et le père du jeune a fait une sortie Facebook.

L'enquête administrative pourrait durer encore quelques jours.

TERRAIN ACHETÉ 225 000 \$ PAR SAGUENAY

Un prix juste, assure le maire

DENIS VILLENEUVE
dvilleeneuve@lequotidien.com

Le maire de Saguenay, Jean Tremblay, estime qu'en déposant une offre de 225 000 \$ auprès de la compagnie à numéros 9218-8747 Québec inc. (Denis Potvin et Denise Pineault) pour l'acquisition du terrain de 8973 mètres carrés longeant le boulevard Barrette près de Saint-Paul, elle paie la juste valeur marchande en considérant que le terrain pourrait être dans une zone résidentielle à haute densité.

À la suite de la séance du conseil municipal tenue lundi midi, où la chef de l'opposition Josée Néron a interrogé l'administration concernant l'absence d'un rapport d'évaluation accompagnant la résolution d'acquisition, M. Tremblay a déposé au *Quotidien* le rapport d'évaluation réalisé par la firme Brisson, Tremblay, Fleury (BTF) et son évaluateur agréé, Danny Simard.

Dans le document de 36 pages,

on apprend que la valeur du terrain inscrit au rôle d'évaluation triennal 2016-2018 est de 89 700 \$ tel que rapporté mardi par M^{me} Néron. En août 2014, le même terrain, qui appartenait alors aux Entreprises Arjaro ltée (formée du notaire Allyre Gagnon, J.A. Belley, Promotions Simray) et dont était administrateur Denis Potvin, a été vendu au prix de 115 000 \$ à la société à numéros citée plus haut.

Le maire Tremblay a rappelé que le terrain se situe dans un secteur composé de propriétés commerciales près de l'intersection des boulevards Saint-Paul et Barrette et de quartiers résidentiels au nord. La propriété fait partie entièrement du parc industriel Henri-Girard en vertu du schéma d'aménagement et de développement de la ville. «Le propriétaire avait le droit de l'utiliser à des fins résidentielles en raison des droits acquis qu'il possédait. On ne veut pas qu'il bâtisse du résidentiel en raison des problèmes de bruit

qu'ont déjà subis des citoyens dans d'autres secteurs en raison de la proximité d'industries. On ne fera jamais rien là-dessus», explique M. Tremblay.

Pour ce qui est du contenu du rapport BTF, on y mentionne que la valeur du terrain a été établie selon la méthode de parité en comparant des transactions de propriétés similaires. Dix-huit transactions de terrain à usage commercial/industriel ont été examinées et de celles-ci six ont été privilégiées et retenues pour analyse.

Les conclusions de l'auteur retiennent un taux moyen de 20 \$ du mètre carré pour un usage commercial/industriel, soit 179 000 \$ pour toute la superficie.

En considérant que le même terrain aurait pu avoir un usage résidentiel et que les prix du mètre carré auraient pu varier entre 8 \$ 70 \$, BTF estime qu'il faut retenir un taux moyen de 25,09 \$ pour une valeur arrondie de 225 000 \$.

EMPRUNTER POUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Jean-Yves Provencher réplique à Julie Dufour

DENIS VILLENEUVE
dvilleeneuve@lequotidien.com

Le président du conseil du trésor de Saguenay, Jean-Yves Provencher, soutient que Saguenay n'est pas la seule ville à emprunter pour payer les élections municipales, contrairement à ce qu'a affirmé la conseillère Julie Dufour, lundi, lors de la séance régulière du conseil municipal.

Selon lui, il s'agit au contraire d'une méthode courante puisque Sherbrooke et Trois-Rivières ont utilisé la même formule antérieurement, ce qui est tout à fait conforme à la bonne administration dans le cas des dépenses des élections, selon lui.

Par voie de communiqué, M. Provencher a tenu à corriger une autre affirmation de la conseillère Dufour concernant les frais d'intérêt de 100 000 \$ que devraient assumer les contribuables relativement à l'emprunt touchant les élections de 2017. «Je ne



Jean-Yves Provencher estime que sa collègue Julie Dufour fait des déclarations «ambiguës». — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

peux pas croire qu'une conseillère qui siège au sein d'un conseil de ville de l'importance de Saguenay ne sache pas que la somme empruntée soit remboursée sur

quatre ans et que les intérêts sont payés annuellement, ce qui fait que les frais n'atteindront pas la moitié de ce qu'elle prétend», précise M. Provencher.

L'accumulation de déclarations «ambiguës» par M^{me} Dufour inquiète le conseiller Provencher. Récemment, elle avait assuré payer elle-même les frais d'avocat dans l'affaire du vérificateur général alors qu'elle est revenue plus tard en révélant qu'elle a obtenu l'aide financière de la Ligue des droits civiques et utilisé en partie son budget de recherche disponible aux élus lors du conseil tenu le 7 novembre dernier.

«J'ai avisé tous les conseillers et même dit publiquement que j'interviendrais dès que des informations erronées ou incomplètes sur les questions financières de la ville circuleraient dans la population, et ce, même après la fin de mon mandat», conclut le conseiller Provencher qui affirme garder bien en main les informations concernant la situation financière de la ville.

UN PREMIER NAVIRE TRANSOCÉANIQUE AU PORT DE SAGUENAY



Un premier navire transocéanique, le MV Jaeger Arrow, a accosté au terminal de Grande-Anse, lundi soir. Le bateau de 171 mètres de longueur avait quitté le port de Zelzate, en Belgique, le 8 janvier. Selon un communiqué de presse émis par l'administration portuaire, le Jaeger Arrow transportait 4500 tonnes de brai liquide et de marchandises générales destinées aux alumineries de la région. Le président de l'Administration portuaire de Saguenay, Ghislain Harvey, a remis une plaque commémorative au capitaine Dmitriy Yastrebtshev pour souligner le passage de ce navire. JULIEN

RENAUD — PHOTO COURTOISIE, ADMINISTRATION PORTUAIRE DE SAGUENAY

SOUTIEN AUX FESTIVALS ET ÉVÉNEMENTS

L'équipe de Regard se réjouit

ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

L'équipe du Festival Regard se réjouit de l'annonce du ministère du Tourisme qui bonifie son soutien aux festivals et événements du Québec à 110 millions de dollars pour les cinq prochaines années.

«Le programme s'adresse principalement aux événements en région et hors saison. REGARD se démarque, car c'est un événement culturel qui se déroule en plein hiver à Saguenay. De plus, un festivalier sur quatre ne vient pas de la région, ce qui est assez considérable. Nous pourrions sûrement bénéficier de la révision du programme, d'autant plus que le

ministère nous soutient déjà», explique Marie-Elaine Riou, directrice générale du festival.

«On voit ça comme une tape dans le dos, une façon de nous propulser. Le ministère reconnaît que les événements comme le nôtre sont un investissement. C'est très positif, c'est une belle reconnaissance de notre travail pour le tourisme et la région.»

Marie-Elaine Riou affirme qu'un montant supplémentaire pourrait permettre le développement de nouvelles activités et l'agrandissement du territoire de l'événement. «Ça peut nous aider à créer encore plus de retombées. On a hâte de voir comment tout ça va se traduire.»

PROJET DE L'ENTREPRISE CLAVEAU ET FILS

Le risque d'un référendum évoqué

JULIEN RENAUD

julien.renaud@lequotidien.com

La présence de l'entreprise Claveau et fils sur le boulevard Saguenay au coeur d'un quartier résidentiel de Kénogami continue de déranger. Les résidents du secteur suivent de près l'évolution du zonage de l'entreprise et songent à la possibilité de déclencher un processus référendaire lorsque l'avis public sera publié.

Plusieurs citoyens ont partagé leurs inquiétudes quant à ce projet, mardi soir, en marge de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de Jonquière, tenue à la salle Pierrette-Gaudreault.

Le point à l'ordre du jour concernant le projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) de Claveau et fils a été reporté à une date non déterminée, ce qui n'a pas empêché les résidents du secteur de partager leurs craintes.

Un PPCMOI est un outil servant

à autoriser un projet non conforme à la réglementation, mais conforme aux objectifs du plan d'urbanisme. Cette demande est souvent formulée pour des projets présentant des caractéristiques particulières.

Dans ce cas précis, la demande viendrait permettre l'usage entrepreneur de deux bâtiments. La requête vise « surtout à régulariser les activités de la compagnie », selon le président de l'arrondissement de Jonquière, Carl Dufour, qui a tenté de se faire rassurant.

« Ce projet-là nous préoccupe grandement. Ils nous restent beaucoup de questions, et nous serons présents à la prochaine rencontre. La jouissance paisible des lieux, ça fait longtemps qu'on l'a perdue, et là, ça risque d'être encore pire. On ne cherche pas la guerre, on cherche la paix. Mais si jamais ce projet passe, on risque d'aller en référendum sur la question », a commenté France Gilbert, de la rue Bourassa, en entrevue avec *Le Quotidien*.

« C'EST L'ENFER »

Les résidents du quartier dénoncent une pollution sonore et visuelle relativement aux activités de l'entreprise et s'inquiètent pour la sécurité du secteur. Ils reprochent aussi à Claveau et fils d'avoir accumulé de la terre sur son terrain et d'avoir graduellement étendu son occupation.

Les résidents opposés au projet ne le cachent pas : leur but ultime est la relocalisation de l'entreprise.

« Je me trouve martyrisé, a pour

sa part partagé Frank Lapointe. Ça fait 60 ans que j'habite dans le quartier. Cette entreprise-là doit être relocalisée. Depuis trois ans, c'est l'enfer. Il y a beaucoup de bruit. »

« Il y a trois groupes dans ce dossier, deux groupes de citoyens et l'entrepreneur, a ajouté l'échevin Carl Dufour. On veut être certain que ces groupes comprennent les tenants et aboutissants de la décision que prendra la ville. C'est pour cette raison qu'on n'a

pas voulu précipiter la décision. »

Selon les représentants municipaux, le PPCMOI vise surtout à confirmer les droits acquis de l'entreprise Claveau et fils par l'obtention d'un permis de zonage et à améliorer l'aménagement paysager afin de diminuer les impacts visuels.

L'entreprise Claveau et fils est un entrepreneur général spécialisé en travaux d'excavation et de construction qui opère dans la région depuis plus de 70 ans.

5144165

VENTE FINALE JUSQU'À **60% PLUS** DE RABAIS **+ 25%** DE RABAIS ADDITIONNEL! SUR LA MARCHANDISE DE FIN DE SAISON

VENEZ VOIR LES PREMIERS ARRIVAGES DE NOS MAGNIFIQUES COLLECTIONS PRINTEMPS-ÉTÉ 2017

Le symbole de la mode au Saguenay

BOUTIQUE *Les Verchères*

460 des Saguenéens Chicoutimi, 418-549-0011

défi ski leucan

Une méthode alternative pour le développement du leadership et la mobilisation des équipes de travail

2 VOLETS POUR 2017 : PARTICIPATIF ET CORPORATIF

En collaboration avec

MONT LAC-VERT HÉBERTVILLE

ÉSOPE LEADERSHIP

Participatif : Équipe d'un à quatre • Effectuer au moins deux descentes à l'heure pendant 6 heures consécutives.

Corporatif : Activité de «*Team building*» pour les entreprises : Équipe de 6 à 8 • 4 défis à relever* : communiquer efficacement, mettre à profit les forces de chacun, adopter une vision commune, être créatif, mais aussi rationnel!

Aidons-les à remonter la pente!

leucan ASSOCIATION POUR LES ENFANTS ATTEINTS DE CANCER

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT AU DEFISKI.COM • POUR INFORMATION : 418 602-3385

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA FONDATION DE MA VIE

Martin Gagnon appelle à la vigilance

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Sans prendre position à propos de la décision du gouvernement du Québec de centraliser dans la capitale nationale le traitement des cancers de l'œsophage pour les patients du Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Fondation de ma vie invite la population régionale à se tenir debout devant les menaces de centralisation.

Son directeur général, Martin Gagnon, a voulu réagir à la suite de la décision prise par la Direction générale de cancérologie. Il a

rappelé la mission de l'organisme fondée en 1980, qui est de contribuer à l'autonomie régionale en matière de soins de santé grâce à l'amélioration des services et soins offerts.

« Il ne faut pas baisser les bras et il ne faut surtout pas penser que parce qu'on a déjà ces spécialités, on va les conserver », a prévenu Martin Gagnon au cours d'un entretien.

« Il faut demeurer vigilant, a-t-il poursuivi. On ne va jamais questionner ou encore critiquer des décisions qui sont d'ordre médical parce que ce n'est pas notre champ de compétence. Cependant, on dit

à nos donateurs qu'il ne faut pas tenir pour acquises les spécialités régionales qu'on a actuellement. Il faut continuer à se battre, il faut continuer à foncer et si on démontre qu'on veut conserver nos services, ça va être beaucoup plus difficile d'arriver à des décisions qui vont délocaliser des spécialités. »

Martin Gagnon croit qu'au même type que l'UQAC et la Base militaire de Bagotville, l'hôpital de Chicoutimi est une base importante pour implanter et conserver des actifs.

« Ce sont des entités structurantes et ce sont des pôles

importants dans la région, a soutenu M. Gagnon. Il faut s'assurer de démontrer qu'on veut les garder. C'est toujours plus difficile de dire qu'on va fermer des départements quand on décide de bâtir des infrastructures importantes, qui permettent justement de développer des services. »

Le directeur général a mis en valeur l'importance de l'existence d'un organisme comme la Fondation de ma vie. Il a rappelé qu'une situation semblable s'était présentée en 1975, quand l'hôpital de Chicoutimi avait été menacé de perdre ses départements de cardiologie et d'hémodynamie. La

mobilisation du milieu, mené par le cardiologue Yves Savard, avait permis de conserver ces services.

« Ça met encore plus en évidence et ça amène une pertinence supplémentaire à la mission de la Fondation de ma vie et à celle de toutes les autres fondations hospitalières dans la région qui se battent pour la même chose, a avancé Martin Gagnon. On est une fondation qui amasse des sous pour pouvoir acheter des équipements de haute technologie qui vont permettre de financer le développement de certaines spécialités médicales. Pour nous, cette mission-là va continuer de se faire. »

« Il faut demeurer vigilant. On ne va jamais questionner ou encore critiquer des décisions qui sont d'ordre médical parce que ce n'est pas notre champ de compétence. Cependant, on dit à nos donateurs qu'il ne faut pas tenir pour acquises les spécialités régionales qu'on a actuellement. Il faut continuer à se battre, il faut continuer à foncer. »

— Martin Gagnon

5134203

Martin Gagnon a rappelé l'importance de l'existence d'un organisme comme la Fondation de ma vie. — PHOTO LE QUOTIDIEN, YOHANN GASSE



INQUIÉTUDE DES DÉPUTÉS PÉQUISTES

Couillard interpellé

JONATHAN HUDON
jhudon@lequotidien.com

Les députés du Parti québécois du Saguenay-Lac-Saint-Jean somment le premier ministre Philippe Couillard d'agir dans le dossier des chirurgies de l'œsophage.

Mireille Jean, Sylvain Gaudreault et Alexandre Cloutier ont fait part de leurs inquiétudes quant à la décision de la Direction générale de cancérologie. Ils estiment que le premier ministre se doit de réagir, d'autant plus qu'il est aussi ministre responsable du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

« Le transfert des chirurgies de l'œsophage à Québec entraîne

non seulement une perte de service, elle fragilise aussi la présence de spécialités dans la région, ce qui risque d'entraîner des délais pour l'obtention d'une opinion chirurgicale et les soins qui s'ensuivent, ont fait part d'une voix commune les trois députés dans un communiqué. Mais surtout, on doit s'inquiéter puisque cette décision semble s'inscrire dans la politique de centralisation du gouvernement libéral. Nous nous inquiétons à la pensée que cette décision pourrait représenter une première étape à un démantèlement plus important de nos spécialités régionales en chirurgies. »

CENTRALISATION

Les péquistes ont également déploré l'attitude centralisatrice du gouvernement Couillard.

« Sous une apparence d'économie, c'est plutôt par un transfert des coûts sur la population régionale que se fait cette économie qui, en plus de perdre des services, doit absorber les coûts de transport, des pertes de revenus et des pertes de temps, ont-ils tranché. Nous unissons nos voix afin que le premier ministre et son ministre de la Santé, Gaétan Barrette, entendent l'importance pour la population de la région et du Nord-du-Québec d'avoir accès à ce service dans la région. »

LOTO QUÉBEC

Résultats du : LUNDI 16 JANVIER 2017

Grande VIE 03 19 24 37 46
Grand NUMÉRO (GN) 6

TOUT-ORIEN 05 06 07 09 11 14
15 18 20 21 22 24

Lotto 6/49 3 6 5 4 4 6 2 3

Sprinto 07 21 22 33 37

LOTO POKER 2 8 R A A
♦ ♠ ♥ ♣

Astro Jour - Mois - Année - Signe
29 FÉVRIER 03 VIERGE

Banco 04 07 09 11 15 20 28 29 30 31
33 43 45 51 54 62 63 67 68 70 Turbo x 3

Quotidienne 2 89 3 957 4 4581
Triplex 23 28
32 34 40
Extra 7468913

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

EMPLOYÉS UTILISÉS À DES FINS PARTISANES

La CAQ se retrouve sur la sellette

ALEXANDRE ROBILLARD
Presse Canadienne

QUÉBEC — Après avoir accusé le Parti québécois (PQ) d'utiliser des fonds publics à des fins partisans, la Coalition avenir Québec (CAQ) s'est retrouvée mardi au centre d'allégations de même nature de la part d'anciens employés et d'adversaires.

Un ex-employé de circonscription, Yann Gobeil-Nadon, a soutenu qu'il avait été rémunéré pour organiser une soirée de renouvellement de cartes de membres, le 17 février 2016, dans le bureau du député caquiste Claude Surprenant, qui représente Groulx, au nord de Montréal.

«Je faisais du travail partisan pour la CAQ payé par l'Assemblée nationale où j'ai, entre autres, utilisé le local du député pour faire une soirée de renouvellement de membres, cautionnée par Paulo Gervais, le directeur du bureau de Groulx», a-t-il affirmé dans un échange écrit avec *La Presse canadienne*.

Julie Nadeau, également ex-employée de M. Surprenant, a déclaré au réseau Cogeco nouvelles qu'elle avait travaillé lors des élections partielles de Lévis, Richelieu, Chauveau et Jean-Talon, en 2014 et 2015, tout en recevant son salaire versé par l'Assemblée nationale.

Le PQ a également distribué une copie d'un courriel convoquant une réunion du comité exécutif national (CEN) de la CAQ dans un local de l'Assemblée nationale.

ACCUSATIONS

La semaine dernière, les libéraux, les caquistes et Québec solidaire avaient accusé le PQ de détourner des fonds publics à des fins partisans en rémunérant à même son budget de l'Assemblée nationale des agents de liaison travaillant à l'extérieur du parlement à des fins partisans.

Lundi, le commissaire Jacques Saint-Laurent a annoncé l'ouverture d'une enquête à la suite d'une plainte du Parti libéral du Québec (PLQ) relativement à cette situation.

Le chef caquiste François Legault a minimisé, mardi, les allégations de M^{me} Nadeau, également conjointe

de M. Gobeil-Nadon. M. Legault a notamment souligné qu'elle avait été congédiée après avoir produit une demande de remboursement de dépenses erronée.

«Ils sont dans une situation où c'est une personne qui a été congédiée et son conjoint», a-t-il dit.

M. Legault a soutenu que les règles fixées par l'aile parlementaire caquiste et son parti politique interdisent clairement aux employés au service de parlementaires de se livrer à des activités partisans durant leurs heures de travail.

«Vous pouvez faire des activités partisans, mais ce doit être en plus des heures normales où vous travaillez vraiment pour l'Assemblée

nationale», a-t-il dit. Une enquête interne sera effectuée, mais le chef caquiste a affirmé que rien ne lui permettait de croire que les règles ont été enfreintes.

«Selon moi, selon les informations que j'ai eues, c'est faux, a-t-il dit. Alors on va vérifier. (...) Il n'y a pas eu de frais de déplacement, selon ce que me dit le bureau du whip, qui ont été remboursés à des gens qui sont venus à Québec pour des activités partisans.»

Concernant la convocation d'une réunion de la CEN à l'Assemblée nationale, le 2 décembre 2015, l'attaché de presse caquiste Samuel Poulin a rejeté toute possibilité d'infraction aux règles.

Selon le PQ, l'article 36 du code d'éthique des députés interdit pourtant l'utilisation des biens publics pour autre chose que l'exercice de sa charge.

Malgré le démenti de M. Legault, le PQ et le PLQ ont réclamé que l'enquête annoncée lundi par le commissaire à l'éthique porte aussi sur ces allégations.

Dimanche, la CAQ a demandé une enquête du Directeur général des élections (DGE) sur la rémunération des agents de liaison par l'aile parlementaire péquiste.

Une porte-parole du DGE, Julie St-Arnaud Drolet, a déclaré mardi que les suites à donner à cette plainte n'ont pas encore été déterminées.

«À ce stade-ci, il s'agit d'allégations et nous ne pouvons pas nous prononcer, a-t-elle répondu par courriel. Nous sommes en analyse, c'est-à-dire en cueillette d'information pour déterminer le suivi à apporter.»

M^{me} St-Arnaud Drolet a toutefois précisé que la Loi électorale n'encadre pas les services fournis par un membre du personnel d'un cabinet ou d'un député en dehors d'une période électorale.

Selon la porte-parole, la loi prévoit de plus une exception, durant les campagnes électorales, qui exclut les services fournis par un membre du personnel d'un cabinet ou d'un député du calcul des dépenses électorales.

LES FRAIS ACCESSOIRES, CE NE SONT PAS QUE DES GOUTTES!

Ceci est une salle d'endoscopie utilisée en gastro-entérologie notamment pour les coloscopies faites dans le cadre du dépistage du cancer du côlon. Le coût d'une telle salle et de son équipement est de 350 000 \$.

À l'hôpital, cet équipement médical est entièrement payé par le gouvernement.

Pourtant, le ministre Barrette exige que les médecins spécialistes en assument totalement le coût dans leurs cliniques.



FÉDÉRATION
DES MÉDECINS
SPÉCIALISTES
DU QUÉBEC

fmsq.org

5085647

Cet espace est un outil graphique
qui nous permet de contrôler la qualité
d'impression du Quotidien



Merci de votre confiance leQuotidien

Moins d'abandons

ROGER BLACKBURN

CHRONIQUE

rblackburn@lequotidien.com



Il y a une dizaine d'années, après les résolutions du Nouvel An, le tiers des personnes inscrites dans les centres de conditionnement physique abandonnaient leur abonnement par manque de motivation, par découragement ou simplement pour avoir pris une mauvaise décision.

« Les gens sont mieux informés qu'auparavant, ils sont plus sérieux et il y a moins d'abandons que par le passé », assure Mario Ruel, directeur du Pavillon sportif de l'UQAC. Je me souviens, au début des années 80, je travaillais sous contrat au Pavillon sportif, au département de communications. À chaque début d'année, c'était la folie furieuse pour les inscriptions à la session d'hiver. On voyait plein de gens se ruer sur les appareils dans l'intention de perdre du poids et de retrouver une belle taille. On était plus dans le paraître que dans le bien-être. »

« Dans les années 80, l'expression saines habitudes de vie n'existait pas, on voulait faire du conditionnement physique pour

maigrir et les ambitions étaient très élevées. C'était aussi très à la mode de se faire voir dans un gym qui était parfois même un lieu de rencontre pour les célibataires. »

« Aujourd'hui, les gens ont introduit la notion de plaisir avec l'activité physique. Il y a tellement de façons de s'entraîner aujourd'hui qu'il n'y a pas de raison pour se faire souffrir. Les gens veulent se sentir bien dans ce qu'ils pratiquent. Ils veulent aussi réussir à bien le faire », fait valoir Mario Ruel qui est associé au Pavillon sportif depuis maintenant plus de 30 ans.

Il donne en exemple la réussite sportive. « Si tu t'inscris dans une ligue de balle avec des copains et qu'après trois ou quatre parties, tu te rends compte que tu n'es pas capable de lancer la balle comme du monde, que tu l'échappes une fois sur deux et que tu ne peux pas la frapper, tu vas laisser tomber pour faire autre chose. On veut réussir ce que l'on fait, c'est bon pour l'estime de soi. C'est la même chose avec l'activité physique, il faut trouver du plaisir à



« Les gens sont mieux informés qu'auparavant, ils sont plus sérieux et il y a moins d'abandons que par le passé », assure Mario Ruel, directeur du Pavillon sportif de l'UQAC. — ARCHIVES LE QUOTIDIEN, JEANNOT LÈVESQUE

en faire », explique le directeur du centre d'entraînement.

C'est un peu pour ça qu'avec le temps, le nombre d'appareils s'est diversifié et des téléviseurs se sont ajoutés sur les murs. On peut pédaler sur des vélos stationnaires, courir sur des tapis roulants, marcher avec un elliptique, exercer ses bras sur un rameur, sans compter les dizaines d'exercices avec différents appareils et accessoires. Ça prend du plaisir et des résultats.

« Les motivations sont différentes aujourd'hui. De nombreux défis s'inventent chaque année pour les sportifs de tout niveau. Souvent, les gens vont s'inscrire à un programme d'entraînement pour réaliser un défi comme le Grand défi Pierre Lavoie, la course des pichous, le tour du lac à vélo, gravir un sommet, réaliser

un demi-marathon, un Ironman ou autre. C'est en visant un objectif précis qu'ils se motivent », met en relief Stéphanie Ouellet, kinésiologue, responsable de la salle de conditionnement physique au Pavillon sportif de l'UQAC.

Pour ma part, la seule fois que j'ai persévéré dans un programme de conditionnement physique, c'est quand j'ai été obligé, dans le cadre d'un processus de retour au travail. Honnêtement, ça été une belle expérience. J'ai été en congé de maladie pendant un an et la compagnie d'assurance a recommandé un programme d'entraînement avec un coach. J'étais VIP. Un peu plus et on attachait mes lacets d'espadrilles.

Il se tenait devant moi pendant que je pédalais sur le vélo stationnaire, il comptait les intervalles avec un chronomètre à la main et ajustait la tension de l'appareil. Il me faisait monter et descendre des escaliers et comptait les secondes quand je courais sur la piste du Pavillon sportif. Le coach s'était préalablement informé de mes goûts avant de me proposer de la course ou du vélo.

« Nous nous sommes adaptés, au cours des dernières années. Les gens ne s'inscrivent plus nécessairement pour une session complète, ils peuvent opter pour

quatre, six, 12 ou 15 semaines. La notion d'intensité dans la pratique de l'activité physique doit venir avec le plaisir. Les gens ne veulent plus souffrir pour être en forme, ils veulent que ça reste une activité », conclut Mario Ruel, qui court encore son 10 kilomètres, tous les jours, au moins six fois par semaine... Ça, c'est de la persévérance.

Même son de cloche chez Énergie Cardio, où la nouvelle copropriétaire, Éveline Canape, avec la kinésiologue Claire Tremblay, constate que les gens cherchent une bonne forme physique pour pratiquer d'autres activités avec plaisir. « Les gens qui veulent faire du vélo en famille ou faire des randonnées avec leurs enfants veulent aussi être en bonne forme pour pratiquer ces activités », dit-elle, précisant que la bonne forme physique fait partie d'un mode de vie.

« Les gens sont mieux informés et sont plus précis dans leur objectif de conditionnement physique. La diversité des pratiques et le soutien des professionnels sont aussi des éléments importants dans nos centres d'entraînement », fait savoir celle qui a fait l'acquisition des 40 centres de conditionnement physique du Québec l'an dernier.

5140711

Solution CM
Orthèses prothèses

Conception et fabrication d'orthèses plantaires selon vos besoins

ARTHROSE DE GENOUX, MÉNISQUE, PROBLÈMES LIGAMENTAIRES...

La douleur vous limite? Venez rencontrer l'un de nos orthésistes qualifiés!

Retrouvez la mobilité et tout le plaisir de pratiquer votre sport préféré!

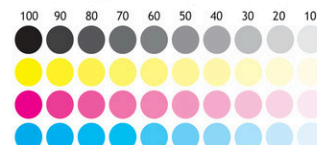
Une solution à vos besoins depuis 21 ans!

Laboratoire autorisé RAMQ, SAAQ, CSST, assurance privée, etc.
www.solutioncm.com

CHICOUTIMI: 418 543-1234 **JONQUIÈRE: 418 548-0851** **ALMA: 418 662-9339**
STATIONNEMENT DISPONIBLE

5134372

Cet espace est un outil graphique qui nous permet de contrôler la qualité d'impression du Quotidien.



Merci de votre confiance

leQuotidien

VOLUME DE FEUILLUS DISPONIBLE POUR LA SCIERIE DE PETIT-SAGUENAY

La mairesse Côté se fait rassurante

DENIS VILLENEUVE
dvilleneuve@lequotidien.com

La mairesse de Petit-Saguenay, Ginette Côté, a été surprise par la sortie du président du Syndicat des producteurs de bois, Pierre-Maurice Gagnon, au cours des derniers jours, à l'effet qu'il faudrait empêcher l'octroi d'un volume de 30 000 mètres cubes de bois à la Scierie de Petit-Saguenay afin de ne pas compromettre les chances de relance de l'Usine de panneaux Norbord, mais elle se fait rassurante dans le dossier.

En entrevue, Mme Côté a mentionné que M. Gagnon est bien libre de déclarer ce qu'il veut, mais elle juge que l'octroi de 30 000 mètres cubes de feuillus ne serait pas suffisant pour compromettre la relance de l'usine de Chambord. Vérification faite par Mme Côté auprès du ministère de la Forêt, de la Faune et des Parcs, Mme Côté assure que la demande déposée suit son cours et que rien n'indique que les pressions politiques effectuées par M. Gagnon auront de l'influence dans la déci-

« Pour l'ajout d'une deuxième ligne de sciage, on a besoin du 30 000 mètres cubes et il est question de création d'emplois dans l'air. »

— Ginette Côté

sion finale, affirme Ginette Côté.

Elle rappelle que la scierie de Petit-Saguenay n'a repris ses opérations que depuis huit mois seulement et qu'une vingtaine d'emplois ont été créés à l'usine et autant en forêt. « Pour l'ajout d'une deuxième ligne de sciage, on a besoin du 30 000 mètres cubes et il est question de création d'emplois dans l'air », affirme-t-elle.

Elle rappelle l'importance relative qu'a la scierie de Petit-Saguenay pour l'économie locale du Bas-Saguenay puisqu'elle procure une vingtaine d'emplois, sur une population active totale d'environ 325 personnes à Petit-Saguenay.

Elle espère un règlement rapide de ce dossier pour permettre à la scierie de poursuivre son expansion.

Elle a terminé en exprimant sa solidarité avec la population de Chambord. « Nous avons nous-mêmes connu des difficultés avec notre scierie et nous sommes de tout cœur avec les gens de Chambord. Ce sont des épreuves que nous ne souhaitons à personne de vivre. »

Elle croit que l'usine de Chambord nécessite du bois de pâte, alors que

la scierie de Petit-Saguenay s'approvisionne en bois de sciage. Le

projet de Chambord se situe donc davantage en complémentarité

qu'en compétition avec ce qui se fait à Petit-Saguenay.

5133780

DES NOUVEAUTÉS À BAS PRIX À NE PAS MANQUER!

PRIX CHOC



La modération a bien
meilleur goût.

Éduc **alcool**

18+

Quantités limitées. Jusqu'à épuisement des stocks. Prix modifiables sans préavis. Toutes taxes comprises. Les produits annoncés ne sont pas offerts dans toutes les succursales. Aucune mise de côté n'est acceptée. Certaines conditions s'appliquent. Détails en succursale et dans SAQ.COM. 18 ans ou plus.

PRENEZ GOÛT
À NOS CONSEILS



chronique

Président et éditeur **MICHEL SIMARD**
msimard@lequotidien.com

Rédacteur en chef **DENIS BOUCHARD**
dbouchard@lequotidien.com

Directeur de l'information et de l'éditorial **MARC ST-HILAIRE**
mst-hilaire@lequotidien.com

No future?

CLAUDE VILLENEUVE
CHRONIQUE
claude_villeneuve@uqac.ca



« No future! », tel fut le cri de ralliement du mouvement punk, à la fin des années 1970. Les jeunes de l'époque voyaient un avenir fermé, dominé par un classicisme de formes et une insignifiance de fond, imperméable à l'innovation. Un avenir déterminé est le pire des cadeaux qu'on puisse offrir aux générations montantes. La chanson des Sex Pistols l'exprime avec éloquence.

La vision du développement était, à l'époque, indissociable des « trente glorieuses » années qui ont suivi la Deuxième Guerre mondiale. Industrialisation, armements, guerre froide justifiaient la croissance du produit intérieur brut (PIB) des pays développés. Dans les pays riches, on quittait massivement l'agriculture pour la ville. La génération née après 1940 profitait de l'expansion des banlieues. Si on en croyait les économistes, il suffisait de soutenir la croissance du PIB pour assurer le bonheur de chacun. Il y avait donc un avenir, mais si, et seulement si, on faisait plus de la même chose. Malheureusement, le modèle dominant commença à connaître des ratés en raison des premières crises environnementales, dans les années 1960, et la situation continua à s'aggraver dans les années 1970 et 1980. Seveso, Amoco Cadiz, Three Miles Island, Bhopal, Tchernobyl... La liste des faillites du système fut longue et cruelle.

C'est à cette époque pourtant qu'ont été formulées les prémisses de ce qui devait devenir le développement durable. Une forme de développement encore hypothétique où l'on devait considérer les plus démunis d'abord, assurer l'égalité des genres, valoriser les cultures locales, mettre en évidence le lien fort entre la pérennité des ressources et la qualité de l'environnement à l'échelle locale comme globale, et surtout, affirmer la subordination de l'économie à une société qui, malgré ses besoins instantanés, se préoccupait du futur. La table était donc mise pour les idées, mais que retrouverait-on dans les assiettes?

Il en aura fallu du temps pour arriver à des propositions concrètes et

nous n'en sommes qu'au début. L'échec du modèle classique du développement qui ne considère que le court terme et qui croit que plus on en met sur la table des riches, plus les pauvres pourront en profiter par « ruissellement » est arrivé à son terme. L'élection « démocratique » de Donald Trump est probablement un des derniers sursauts d'un modèle révolu. Incapables de sortir des ornières des trente glorieuses, nos gouvernements parlent volontiers du développement durable, mais agissent timidement en ce sens.

PERSPECTIVE RÉVOLUTIONNAIRE

Pourtant, le développement durable offre une perspective révolutionnaire dans laquelle on donne à chacun un avenir, pas seulement demain, mais dans une perspective de long terme. La culture des Autochtones en Amérique du Nord nous dit qu'il faut penser chacun de ses gestes en fonction du bien-être de la septième génération à venir. Cela a inspiré les fondements du développement durable. Il en résulte qu'il faut se préoccuper de l'effet sur le climat de chaque kilogramme de gaz à effet de serre qui est émis aujourd'hui parce qu'ils auront des répercussions sur les événements climatiques encore dans cent ans et plus.

Pour les Innus, la vision du monde est circulaire. Chaque génération prépare le terrain pour la suivante dans un éternel recommencement. L'avenir est donc à la fois ouvert et déterminé. La coexistence de ces deux options appelle à l'adaptation perpétuelle.

J'ai connu les années du mouvement punk sans toutefois en partager le désespoir. Au terme de ma carrière professionnelle, je me permettrai de dire que le futur n'existe que si on a le courage de l'envisager, la détermination d'y faire face et l'humilité de s'y ajuster. Peu importe de quoi demain sera fait, avec l'ouverture d'esprit, la connaissance scientifique et la solidarité, l'humanité saura tirer son épingle du jeu si seulement elle peut considérer que les solutions du passé ne sont pas garantes des succès de l'avenir.

JACQUES CLEARY FAIT UN SALTO ARRIÈRE...



MON CLIN D'ŒIL

STÉPHANE LAPORTE
Collaboration spéciale

Rambo a dit aussi que les hommes parlaient politique après sept, huit bières. Ça paraît.

CARREFOUR DES LECTEURS

Les études scientifiques

Je viens d'écouter un reportage radio à l'émission *Les Années-Lumière* sur ICI Radio-Canada Première, sur les études que des scientifiques et spécialistes de la santé ont fait, sur la lumière bleue des DEL que les villes installent pour remplacer les anciennes lumières de rue au sodium ou autre. Eh bien, ils nous disent que la lumière bleue dégagée par les nouvelles lampes DEL peut être dangereuse pour notre santé. Suite à ce reportage, j'en viens à penser que dans quelques années, on va vivre comme des larves dans nos sous-sols enveloppés dans du papier d'aluminium, car trop dangereux pour le rayonnement cosmique; à la noirceur, car trop dangereux la lumière sur notre peau; sans électricité, car trop dangereux pour les ondes électromagnétiques, sans WiFi, car trop dangereux pour les ondes radio; sans cellulaire, car

trop dangereux pour le cancer du cerveau; avec un masque respiratoire, car trop dangereux de respirer l'air dehors; seuls dans une pièce, car trop dangereux les microbes des autres; à ne manger que des pilules, car trop de poison dans la vraie nourriture; à boire de l'eau distillée en bouteille à un prix de fou, car trop dangereux de boire l'eau naturelle des sources... Mais, au moins, pour faire de l'exercice, les gens vont sortir dehors toutes les 15 minutes pour fumer une bonne cigarette, pour respirer a grand poumon plus de 4000 substances chimiques. Merci à tous nos scientifiques et spécialistes de la santé de nous sauver la vie.

Gervais Tremblay
Chicoutimi

L'opposition

Comme plusieurs, j'imagine, je me demande à quoi sert pour son

comté, un élu dans l'opposition et combien celui-ci coûte par année. Il attend que le gouvernement en place parle d'un projet, d'une loi, que sais-je, pour se lever en vierge offensée et crier l'indignation. Je ne parle d'aucun parti en particulier, la manière s'applique en général à presque tous les partis. C'est triste. Je m'excuse d'avance pour l'image que ça invoque pour moi, mais on pourrait presque les remplacer par des pitbulls qui se cherchent une place au soleil ces temps-ci et qui ne chargeraient pas cher aux contribuables. J'ai porté, à l'attention de députés régionaux dans l'opposition, l'inquiétude de près de 16 000 citoyens de Saguenay devant le futur lac de résidus de bauxite de Rio Tinto en plein cœur de la cité. 16 000 citoyens sur une population de 154 000, c'est plus de 10 % de la population. Une personne sur 10 devra subir la pollution,


**PHOTO
DU JOUR**

Un Kashmiri déneige son bateau traditionnel, alors que la neige tombe depuis quelques jours sur le Cachemire. Les autoroutes ont été fermées et les vols suspendus. —PHOTO AP

le bruit, la dévalorisation de sa propriété, l'asphyxie, et il n'en est fait mention nulle part. Pas de réponse, encore moins d'accusé de réception.

Il y a eu un forum là-dessus, le 2 septembre dernier. J'y étais. Je l'ai quitté après l'atelier avec un « spécialiste » qui nous a présenté l'idée d'un éventuel laboratoire qui, possiblement, avec des nuances, pourrait transformer 10 lots de résidus de bauxite en jersey qu'on garderait en régions à cause de l'effet des gaz à effet de serre que le transport à l'extérieur pourrait causer. Me suivez-vous encore...

Dix lots de résidus en jersey, oui, les blocs en ciment qu'on utilise pour bloquer ou contourner une voie de circulation. C'est beaucoup, juste pour la région...

Ce laboratoire serait situé quelque part à l'UQAC, à un moment donné... Aussi précis que cela. Que vaut la qualité de vie de 16 000 citoyens devant la possibilité

utopique de 1000 emplois à l'Usine Vaudreuil? Rien. 1000 emplois. Qui peut promettre, sans mentir, 1000 emplois dans une région en 2017, surtout venant d'une compagnie qui n'est pas rentrée dans ses frais dans sa transaction avec Alcan? Le pouvoir utopique de l'argent, dans ce cas précis face au citoyen « ben ordinaire » comme a écrit Mouffe. Je fais ici un aparté sur le Cercle de presse, avec comme invité un prétendant au siège de rectorat à l'UQAC. Le monsieur croit que tous les problèmes sont réglés suite au forum du 2 septembre, que leur job est fait et que c'est aux autorités en place à suivre. Nos « autorités en place » ici à Saguenay, monsieur le « peut-être futur recteur », étaient toutes absentes à ce « brillant » forum. À la question pertinente d'un journaliste sur le dépotoir à venir, vous vous en êtes fort mal sorti en répondant, complètement détaché, que cela ne vous concernait pas, vous ne

demeurez pas dans ces quartiers.. Dimanche, le 15 janvier, aux nouvelles régionales, c'était pathétique: le député provincial de Jonquière jappait son indignation devant le fait qu'un patient de l'hôpital de Chicoutimi devait se rendre à Québec pour une intervention à l'œsophage. Un patient. Ça voulait dire qu'on risquait ainsi que nos médecins spécialistes quittent nos hôpitaux pour pratiquer dans des villes plus importantes...

Que le député de Jonquière se calme! Avec la pollution du dépotoir de Rio Tinto dans la cour de 10% de la ville, des médecins spécialistes, il va nous en falloir. Et si le représentant de Jonquière cherchait qui mordre dans sa ville, peut-être n'aurait-il pas besoin d'attendre que le pouvoir en place ouvre la bouche.

À suivre.
Pauline Germain
Chicoutimi

Arcand revient par la grande porte

**RICHARD
THERRIEN**
CHRONIQUE
rtherrien@lesoleil.com



Son retour à TVA était resté top secret jusqu'à mardi. Un exploit en cette ère des réseaux sociaux. Malgré le titre de sa nouvelle émission, *Conversation secrète*, ses grandes entrevues le resteront beaucoup moins. Douze ans après avoir mis fin à sa série hebdomadaire, Paul Arcand revient par la grande porte avec, en poche, l'adaptation d'un concept français qui réinvente l'entrevue.

Depuis 12 ans, le morning man le plus écouté au pays en a reçu des propositions pour revenir à la télé. Mais aucune d'entre elles ne parvenait à le faire vibrer. On lui a même offert d'animer un jeu-questionnaire! Quand Fair-Play est arrivé avec *Conversation secrète*, il a été charmé par sa formule, mais aussi parce qu'elle ne revient pas chaque semaine; 10 émissions d'une heure sont prévues pour la saison 2017-2018, dans une case horaire qui n'est pas déterminée. Le dimanche, dans les créneaux laissés vacants par la fin du *Banquier*? On sait seulement que la première sera diffusée à l'automne.

Oubliez le show de chaises habituel des grandes entrevues; pour *Conversation secrète*, dix caméras suivent en permanence l'animateur et son invité se déplacer dans des lieux significatifs. Le duo ne voit jamais les lentilles, toujours placées en retrait, ce qui facilite la confiance. Un beau terrain de jeu pour le réalisateur Jean Lamoureux (*Star Académie, La voix*), qui n'en est pas à son premier défi.

Vous ne verrez pas d'artistes ploguer un disque ou un spectacle chez Paul Arcand. Le redoutable intervieweur veut des gens qui se confient rarement, et qui ne feront pas la traditionnelle tournée des médias. « Ça prend des invités qui ont envie de parler, qui n'ont pas envie de faire 50 entrevues, mais qui veulent en faire une », affirme l'animateur.

En France, depuis 2013, une trentaine de personnalités se sont confiées à l'animateur Michel Denisot, dont Vincent Cassel, Omar Sy et le premier ministre Manuel Valls, à peine quelques jours après

les attentats contre *Charlie Hebdo*. L'émission est diffusée là-bas sur Canal+, et c'est la première fois qu'un autre pays adapte le format. Gérard Depardieu s'y est confié sur la mort de son fils Guillaume et sur ses affinités avec Vladimir Poutine. Dans l'émission française, il n'est pas rare que des passants abordent l'invité vedette pour le féliciter ou pour un égoportrait.

Paul Arcand n'a pas voulu donner de noms apparaissant sur sa liste d'invités potentiels. Pourrait-il par exemple inviter Guy Cloutier? « Moi, je parle à tout le monde », a-t-il répondu en conférence de presse. L'animateur, qui n'est pas partisan des entrevues complaisantes, risque de confronter ses invités, sans les bombarder comme il sait le faire à la radio, au 98,5 à Montréal.

Malgré le succès de l'émission *Arcand*, diffusée de 2000 à 2005, l'animateur avait mis de côté la télé pour se consacrer à ses documentaires, notamment *Les voleurs d'enfance*, gros succès du box-office. Il avait aussi animé quelques rendez-vous spéciaux à TVA. Parlant de grandes entrevues, l'émission *Virages*, animée par Marie-Claude Barrette, ne sera pas de retour après deux saisons. TVA n'écarte toutefois pas l'idée d'en refaire de façon occasionnelle.

SÉRAPHIN GAGNE CONTRE KARL & MAX

Les pays d'en haut, dont la deuxième saison commençait lundi à 21 h, l'a emporté sur *Karl & Max*; 989 000 fidèles ont regardé la série d'ICI Radio-Canada Télé contre 654 000 pour celle de TVA, déjà disponible au Club illico. Par contre, à 20 h, *Ruptures* (767 000) reste deuxième à ICI Télé après *L'Échappée* (1 061 000) à TVA. Pas certain que de placer *Les recettes pompettes* (392 000) à 20 h 30, après *Taxi payant* (264 000), soit une bonne idée. L'an dernier, l'émission la plus regardée de V dépassait les 600 000 fidèles. À 19 h, le succès ne se dément pas pour *District 31* (1 145 000) à ICI Télé, qui bat facilement *Piment fort* (633 000) à TVA.

UQAC

ALEXIS ST-GELAIS, ÉTUDIANT AU DOCTORAT EN CHIMIE

Étudier les plantes pour trouver des remèdes

LAURE GAGNON-TREMBLAY
lgagnon-tremblay@lequotidien.com

Étudiant au doctorat en chimie à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), Alexis St-Gelais travaille à partir de plantes pour tenter de trouver des molécules qui pourraient, peut-être, être utilisées pour traiter le cancer. Mais avant d'atteindre cette étape, M. St-Gelais doit trouver le moyen de synthétiser et de modifier légèrement les molécules volatiles afin de faciliter les recherches.

Sa thèse de doctorat se nomme, pour le moment, *Synthèse, pharmacomodulation et mécanisme d'action cytotoxique de tannins synthétiques et de dirchromones*. «L'activité cytotoxique (la capacité à tuer des cellules) est le premier indice que nous utilisons pour trouver une application potentielle dans le grand domaine du cancer, où on cherche à tuer les cellules cancéreuses. Quant à la pharmacomodulation, c'est le travail de modifier un peu la molécule pour améliorer son activité», explique M. St-Gelais.

Comme les chercheurs ne savent pas exactement la manière dont les molécules fonctionnent et leurs effets potentiels sur le corps

humain, il est nécessaire de réaliser plusieurs tests sur de nombreux échantillons. Toutefois, il est généralement difficile d'isoler une grande quantité de molécules, ce qui n'est pas suffisant. M. St-Gelais essaie donc de reproduire les éléments voulus à partir de produits synthétiques disponibles sur le marché.

«J'essaie de synthétiser deux types de molécules qu'on a retrouvées dans les plantes. Les tannins sont assez répandus, il y a énormément de plantes qui en font. Il s'agit de substances que les plantes produisent pour se défendre contre leur environnement: les virus, par exemple, mais également contre les dommages physiques comme ceux que causent les herbivores. C'est un peu le même principe pour les dirchromones, qu'on retrouve dans une plante qui se nomme le Dirca des marais, que personne ne connaît, mais qui pousse du Québec à la Floride, et que les Amérindiens utilisaient pour traiter le cancer», ajoute-t-il.

M. St-Gelais n'a pas commencé ses recherches de zéro. Il travaille à partir de recherches réalisées au laboratoire LASEVE, de l'université, qui s'intéresse aux produits naturels dans leur ensemble.

Il s'agit également d'une continuité de son travail de maîtrise, où il avait réussi à isoler les dirchromones.

UN INTÉRÊT DEPUIS LE DÉBUT

«J'ai fait mon baccalauréat en chimie des produits naturels, et on avait une formation sur les plantes. C'est quelque chose qui m'a toujours intéressé. On vit dans le bois après tout. Tout le monde a également entendu parler des remèdes de grands-mères!», mentionne Alexis St-Gelais.

Selon lui, peu de groupes font ce genre de recherches, et l'UQAC a une très bonne expertise, grâce au laboratoire LASEVE. L'étudiant a d'ailleurs commencé dès son bac à travailler à ce laboratoire pendant l'été.

Alexis St-Gelais s'intéresse aux sciences depuis le quatrième secondaire, lorsqu'il a participé au concours Expo-science. Il y a pris part jusqu'à sa deuxième année de cégep, et s'implique maintenant dans l'organisation. «Je m'étais fait encadrer par un enseignant en chimie du Cégep de Jonquière, et on avait un projet qui portait sur l'if du Canada, dont certaines molécules sont présentement utilisées pour traiter le cancer. Ça m'a ouvert à ce champ d'études», conclut-il.



Alexis St-Gelais, étudiant en chimie à l'Université du Québec à Chicoutimi, réalise présentement son doctorat. — PHOTO LE QUOTIDIEN, MICHEL TREMBLAY

Marier le travail et les études

En plus de travailler à temps plein à la réalisation de son doctorat, Alexis St-Gelais passe une bonne partie de ses semaines dans l'entreprise qu'il a lancée avec deux autres chimistes, PhytoChemia, spécialisée dans la standardisation et le contrôle de la qualité chimique de produits naturels médicinaux, cosmétiques ou alimentaires.

«Au jour le jour, ce n'est pas toujours facile de combiner les deux. Un doctorat demande une très grande implication, et l'entreprise aussi. C'est un peu comme si j'avais deux emplois à temps plein! Je travaille énormément le soir, la fin de semaine, et je fais beaucoup d'interprétation de données à la maison. Ça demande une bonne discipline personnelle, mais je crois que le jeu en vaut la chandelle», explique-t-il.

Toutefois, il assure que son directeur de recherche comprend la situation et qu'il y a une bonne entente entre les deux.

«L'une des grandes choses que l'on apprend au doctorat,

et c'est vrai pour tous les doctorats, c'est la débrouillardise. L'univers est grand et on travaille pendant plusieurs années sur une toute petite partie que les autres chimistes ne connaissent pas. Alors les chances qu'on utilise exactement ce qu'on fait pendant le doctorat dans notre emploi sont assez minces. Sauf qu'on a appris à aller chercher des réponses par nous-mêmes, à formuler les questions de recherches et à faire toutes les démarches, comme aller chercher du financement. On devient nous-mêmes des chercheurs qui peuvent contribuer à l'avancement du domaine», ajoute M. St-Gelais.

Lorsqu'il aura terminé son doctorat, Alexis St-Gelais souhaite se concentrer entièrement sur son entreprise, pour pouvoir continuer de la développer. Toutefois, il ne ferme pas totalement la porte à la poursuite de ses études postdoctorales. «Je ne sais pas ce qui peut arriver, alors il ne faut jamais dire jamais!», conclut l'étudiant. LAURE GAGNON-TREMBLAY

5123403

CAHIER SPÉCIAL

MA SANTÉ FINANCIÈRE

Une foule d'informations pour un portefeuille en santé.



À ne pas manquer
demain 19 janvier
leQuotidien

Pour d'autres cahiers spéciaux, visitez lequotidien.com

EN BREF

Salon
Expo-habitat

Le salon Expo-habitat du Lac-Saint-Jean se tiendra du 31 mars au 2 avril, au Centre multisport d'Alma. L'Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (APCHQ) a choisi de tenir l'événement à cet endroit afin de permettre à un plus grand nombre d'entrepreneurs d'y participer, selon un communiqué transmis mardi. Les entrepreneurs qui souhaitent réserver leur emplacement peuvent contacter Michaël Gagnon au 418 668-0589. Le salon, qui a pour but de stimuler l'économie locale du Lac-Saint-Jean, permet de découvrir les nouveautés du domaine de la construction.

La fête du
fleurdelisé

Le 21 janvier, quelques activités seront organisées à travers la province afin de souligner l'anniversaire du fleurdelisé, le drapeau du Québec. Dans la région, trois écoles primaires du Lac-Saint-Jean seront visitées par la présidente et les membres du conseil d'administration de la Société nationale des Québécoises et Québécois (SNQ) du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il s'agit des écoles primaires Carrefour étudiantes, Monseigneur Bluteau et Saint-Bruno. Aussi, des drapeaux seront distribués au centre commercial Le Carrefour de Saint-Félicien et au Faubourg Sagamie d'Arvida. Enfin, la SNQ invite les gens à afficher le fleurdelisé, adopté en 1948. Le jour du Drapeau a été promulgué en 1998 pour le 50^e anniversaire du fleurdelisé. **JULIEN RENAUD**



Précision

Petite précision concernant l'article sur le centre multisport d'Alma publié dans l'édition de lundi du Quotidien. La cérémonie d'ouverture des Jeux du Québec est plutôt prévue le vendredi 24 février. Les compétitions se dérouleront du 25 février au 4 mars.

› BOUFFE POUR UN TOIT



5129724

L'organisme de coopération internationale L'Aide Humani-Terre souhaite loger huit familles sinistrées à la suite de pluies diluviennes survenues dernièrement en République dominicaine, en tenant la 7^e édition de l'activité-bénéfice Bouffe pour un toit. Les fonds recueillis lors de ce souper gastronomique serviront à la construction de huit nouvelles maisons, au coût unitaire de 4500\$. Depuis 1998, l'organisme a construit plus de 100 maisons pour des familles dominicaines vulnérables. Une partie des revenus ira aussi au Havre du Fjord de Jonquière et aux Jardins du coin de Chicoutimi-Nord. L'activité se tiendra le 16 février, à l'hôtel Le Montagnais, au coût de 100\$. Un crédit-voyage de 3000\$, un forfait amoureux de 500\$ et cinq nuitées seront tirés, et des oeuvres artistiques seront mises à l'encan. **JULIEN RENAUD**

— PHOTO COURTOISIE

VOIRE BEAU PROGRAMME

CE SOIR 21h

ICI RADIO-CANADA  TÊLÉ

RÉALISATEUR: ALAIN CHICOINE

Le projet de loi 115 vise à mieux protéger les aînés vulnérables.

— ARCHIVES LE QUOTIDIEN, GIMMY DESBIENS



Le projet de loi

- Vise à lutter contre la maltraitance envers les personnes aînées ou majeures en situation de vulnérabilité.
- Couvre tant les institutions publiques que privées, et tant les ressources intermédiaires que familiales.
- Prévoit des conditions allégées pour communiquer des renseignements protégés dans certaines circonstances assimilables à de la maltraitance (levée du secret professionnel s'il y a un risque sérieux de maltraitance, par exemple).
- Prévoit l'interdiction de toute forme de représailles à l'égard de personnes qui feraient un signalement de bonne foi ou collaboreraient à l'examen d'une plainte. Sont considérées comme des représailles la rétrogradation, la suspension ou le congédiement, par exemple, mais aussi le déplacement d'un résident, de même que la rupture de son bail.
- Habilitte le gouvernement à déterminer, par règlement, les modalités d'utilisation des caméras de surveillance. **ÉLISABETH FEURY**

MALTRAITANCE DES AÎNÉS

Des sanctions pénales réclamées

ÉLISABETH FLEURY
efleurylesoleil.com

Dénonçant le manque de mordant du projet de loi 115 sur la maltraitance des aînés, le président du Conseil de la protection des malades, Paul Brunet, s'est dit d'avis mardi que le Québec protégeait mieux ses animaux que ses aînés.

« Dans sa Loi sur la protection des animaux adoptée en 2015, le gouvernement a prévu des amendes pouvant aller jusqu'à 65 000 \$ contre ceux qui maltraitent les animaux. Jamais je ne croirai qu'on ne prévoira pas des sanctions pénales contre ceux qui maltraitent nos aînés! » a fait valoir M. Brunet en conférence

de presse, à laquelle participaient aussi le député caquiste François Paradis, le président de l'Association québécoise des retraités des secteurs public et parapublic (AQRP), Donald Tremblay, et la présidente de l'Association de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR), Judith Gagnon.

Le quatuor a demandé l'inclusion dans le projet de loi 115 d'une disposition qui rendrait obligatoire la dénonciation de la maltraitance envers les aînés et d'une autre qui prévoirait des sanctions pénales contre les contrevenants.

« Il faut donner plus de muscle à ce projet de loi », a résumé le député de Lévis, rappelant que le projet

de loi 399 déposé en 2013 par l'ex-députée libérale Marguerite Blais prévoyait ces dispositions.

Le porte-parole de la CAQ en matière de santé a également demandé l'assurance que toutes les ressources seront disponibles dans les établissements de santé pour que la loi puisse être appliquée. Il a également demandé le dépôt immédiat du règlement et des modalités entourant l'installation des caméras de surveillance dans les CHSLD.

LAQRP et l'AQDR ont pour leur part proposé que la réception et le traitement des plaintes de maltraitance soient confiés à la Commission des droits de la personne plutôt qu'aux commissaires locaux

aux plaintes. « À notre avis, c'est une mauvaise idée que d'utiliser ces ressources-là [les commissaires locaux aux plaintes], puisqu'il y a une trop grande proximité entre ceux susceptibles de dénoncer [...] et ces instances administratives-là », qui se trouvent à l'intérieur des établissements, a fait valoir Donald Tremblay.

MALTRAITANCE À DOMICILE

Parmi les autres groupes entendus en commission parlementaire, mardi : le Regroupement provincial des comités d'usagers (RPCU), qui déplore que le projet de loi 115 vise principalement le secteur de la santé alors que la majorité des actes de maltraitance ont lieu très souvent

à domicile. « D'un seul coup, on ignore une très grande proportion des personnes aînées victimes de maltraitance », constate le directeur général du RPCU, Pierre Blain.

M. Blain se désolé également que le projet de loi n'ait aucun effet sur les employés fautifs. « Un employé maltraitant voit son acte répréhensible disparaître de son dossier après une année comme si rien n'avait eu lieu et que l'on réglait ainsi la maltraitance », dénonce-t-il.

MALTRAITANCE ORGANISATIONNELLE

La CSN déplore pour sa part que le projet de loi fasse « complètement l'impasse sur la maltraitance systémique qui découle de décisions et d'actions politiques ou organisationnelles ». Selon la centrale syndicale, c'est la pression budgétaire exercée depuis des années sur les établissements « qui fait en sorte qu'on manque de personnel et que celui-ci est en surcharge de travail croissante », entraînant une « certaine déshumanisation des soins ».

Une critique reprise par le député de Rimouski, le péquiste Harold Lebel, selon qui le gouvernement « ne pourra pas passer à côté du débat sur la façon dont lui-même traite nos aînés ».

Le dossier des frais accessoires bientôt réglé, promet Barrette

Le ministre Gaétan Barrette se défend d'avoir agi de façon précipitée dans le dossier des frais accessoires. « Les frais accessoires, c'est quelque chose qui était annoncé depuis le mois de mai. Tout le monde a eu amplement le temps de se préparer. Leur abolition ne fait pas l'affaire de ceux qui en bénéficiaient. [...] Quand on perd une de marge substantielle

de profits, c'est sûr que ce n'est pas agréable, je le comprends très bien. Tout comme je comprends que des gens puissent faire une bataille d'opinion publique en espérant aller chercher un gain. C'est une dynamique de négociations habituelle », a déclaré le ministre de la Santé. Les problèmes soulevés par les pharmaciens, les optométristes et les

chirurgiens dentistes à la suite de la publication du règlement sur les frais accessoires ont été réglés ou sont sur la voie de l'être, a assuré le ministre. Reste à s'entendre avec les deux fédérations de médecins, a-t-il ajouté. « On est en négociation avec elles, et je vous prédis que ça va se résoudre, peut-être pas à la satisfaction de toutes les parties,

mais ça va se résoudre », a promis le D^r Barrette. L'enjeu, a-t-il dit, est très simple : « Les frais accessoires ne peuvent pas être remplacés par des tarifs qui vont générer une perte, alors il est sûr et certain que les tarifs qui vont être ajustés vont couvrir les frais d'opération des actes et des services concernés. » **ÉLISABETH FLEURY, LE SOLEIL**



Innové pour exalter

L'ÉVÉNEMENT
MAITRISEZ TOUTES LES CONDITIONS
 DE NISSAN

LE MEILLEUR DU SALON EN CONCESSION

OBTENEZ JUSQU'À

1000 \$⁺
 DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE

Pendant le Salon de l'auto de Montréal, à la location ou au financement par l'entremise de NCF, sur les modèles sélectionnés en stock.

POUR UNE DURÉE LIMITÉE

LE NOUVEAU
ROGUE 2017

+500 \$⁺
 DE RABAIS

LOCATION À PARTIR DE 257 \$ / MOIS PENDANT 60 MOIS
 1 495 \$ EN COMPTANT INITIAL

C'EST COMME PAYER **59** \$^{**} / SEMAINE pour le **Rogue S 2017** à traction avant



Rogue SL illustré*



Sentra SR Turbo illustrée

LA FOUQUE ET L'ÉLÉGANCE RÉUNIES
SENTRA TURBO 2017

OBTENEZ **1500** \$^Δ
 DE RABAIS

+1000 \$⁺
 DE RABAIS

Au financement à un taux standard, par l'entremise de NCF, pour la **Sentra Turbo 2017**

DERNIÈRE CHANCE POUR PROFITER DE SUPER OFFRES SUR LES **2016**

PARTEZ SANS PAYER JUSQU'AU PRINTEMPS⁺

3 mois sans mensualités au financement, à un taux subventionné, pour les **Versa Note, Micra, Sentra et Rogue 2016** (à l'exception des modèles S).

+

OBTENEZ **750** \$⁺
 DE RABAIS SUPPLÉMENTAIRE

Pendant le Salon de l'auto de Montréal, à la location ou au financement par l'entremise de NCF, pour les **Versa Note, Micra et Sentra 2016**.



Versa Note 2016



Micra 2016



Sentra 2016

CONSULTEZ **CHOISISSEZNISSAN.CA** POUR PLUS DE DÉTAILS | L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES NISSAN DU QUÉBEC

Offres en vigueur du 20 au 31 janvier 2017. Pour les offres de location ci-dessous, le premier paiement est requis à la signature du contrat. Les frais d'inscription auprès du RDRPM et les frais d'agent pour l'inscription (jusqu'à 77 \$ au total) ne sont pas compris et sont payables à la signature du contrat. Les offres de location sont basées sur une allocation totale de 100 000 km pour un terme de 60 mois avec kilométrage additionnel à 0,10 \$ / km. Pour toutes les offres, les frais de transport et de prépaiement, les frais de transport et de prépaiement, les frais de transport et de prépaiement (le cas échéant), les rabais de manutention et les contributions des concessionnaires (si applicables) sont compris. Taxes, immatriculation, droits spécifiques sur les pneus neufs (15 \$) et assurances en sus, et exigés à la signature du contrat. * L'offre de rabais supplémentaire de 500 \$ / 750 \$ / 750 \$ / 1000 \$ (incluant une participation du concessionnaire de 50 \$ / 250 \$ / 250 \$ / 250 \$) est applicable à la location ou au financement par l'entremise de Nissan Canada Finance (NCF) (à la signature du contrat) d'un des modèles neufs suivants : Rogue 2017 / Sentra 2016 / Micra 2016 et 2017 / Versa Note 2016 et 2017 / Sentra Turbo 2017. Cette offre est en vigueur du 20 au 31 janvier 2017. Offre pour clients admissibles seulement, d'une durée limitée et assujettie à l'approbation de crédit. Le rabais sera déduit du prix de vente négocié avant les taxes. Seuls les contrats signés avec NCF sont admissibles; l'offre ne peut être combinée aux réductions pour les parcs et n'est pas offerte à l'achat au comptant. L'offre concerne uniquement les véhicules en stock chez les concessionnaires Nissan participants du Québec. Cette offre n'est pas admissible à la protection de programme. Des conditions s'appliquent. # L'offre à la location des modèles 2017 neufs suivants : Rogue S à T.A. / Rogue SL Platine illustré pour un terme de 60 mois équivalent à 60 mensualités de 257 \$ / 419 \$ (avec 1 495 \$ / 0 \$ en comptant initial) lorsqu'ils sont loués par l'entremise de NCF. Inclut un rabais spécial à la location de 500 \$ / 0 \$. Les paiements ne peuvent être faits hebdomadairement. Ils sont uniquement mentionnés à titre informatif. Δ Le rabais de 1 500 \$ est applicable au financement à un taux standard uniquement par l'entremise de NCF, d'une Sentra Turbo 2017. Ces rabais ne peuvent être combinés à un taux de location ou de financement subventionné ni à aucune autre offre (sauf le rabais supplémentaire du Salon de l'auto de Montréal de 1 000 \$). Le programme « PARTEZ SANS PAYER AVANT LE PRINTEMPS » s'applique uniquement au financement à l'achat à un taux subventionné d'un des modèles neufs 2016 suivants, acheté et livré entre le 20 et le 31 janvier 2017 : Micra, Versa Note, Sentra et Rogue, à l'exception des modèles S de chacun des véhicules. Les paiements différés ne sont pas disponibles sur les achats au comptant, ni à la location. Les mensualités sont différées pendant 90 jours et les contrats sont prolongés en conséquence. Le consommateur sera requis de faire les paiements mensuels à compter du 90e jour jusqu'à la fin du contrat. Le paiement comptant, le dépôt de sécurité et les droits sur les pneus neufs sont payables à la signature du contrat. Les offres sont d'une durée limitée et sous réserve de l'approbation de crédit par Nissan Canada Finance. Les modèles sont illustrés à titre indicatif seulement. Les offres peuvent être modifiées, prolongées ou annulées sans préavis. Ces offres n'ont pas de valeur d'échange au comptant. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix. Visitez www.nissan.ca ou votre concessionnaire Nissan du Québec participant pour tous les détails. Des conditions s'appliquent. © Nissan Canada inc., 2017.

ÉTUDE DE L'IRIS

Trop payés, les médecins devraient être des salariés

ARIANE LACOURSIÈRE
La Presse

Avec une rémunération globale de plus de 7 milliards \$, les médecins québécois « accaparent une part disproportionnée des dépenses de santé » et « menacent la pérennité des finances publiques ».

Dans une étude qui sera rendue publique ce matin, l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS), qui se décrit comme un institut « sans but lucratif, indépendant et progressiste », publie une série de recommandations afin d'améliorer l'allocation de ressources financières en santé.

1-LA RÉMUNÉRATION DES MÉDECINS EST TROP IMPORTANTE

D'entrée de jeu, les chercheurs de l'IRIS, dont les travaux ont été financés en partie par la Confédération des syndicats nationaux (CSN), affirment que la rémunération des 20 000 médecins de la province accapare 21 % du budget de la santé (7 milliards). En comparaison, payer 80 000 infirmières coûte un peu moins de 4 milliards de dollars à l'État, affirme l'étude.

« L'argent consacré aux médecins ne peut pas aller ailleurs. Alors que le gouvernement a adopté ces dernières années des politiques d'austérité, 1 ou 2 milliards de plus ou de moins peut faire une différence », affirme Guillaume Hébert, l'un des auteurs de l'étude.

Dépenses de santé et de services sociaux 2015-2016

Financement des services à la population dans les établissements

17 milliards de dollars

Rémunération des médecins

7 milliards de dollars

Régime public d'assurance médicaments

2,5 milliards de dollars

Autres

6,3 milliards de dollars

Rémunération moyenne omnipraticiens spécialistes

Ontario

313 800 \$ 370 000 \$

Québec

248 000 \$ 380 800 \$

2-DES AUGMENTATIONS TROP IMPORTANTES

Les chercheurs de l'IRIS indiquent que de 2007 à 2015, les médecins ont bénéficié d'augmentations annuelles moyennes de rémunération de 9 %. Une augmentation qui serait « insoutenable pour les finances publiques ». « On a longtemps décrié les fortes hausses du prix des



médicaments. Mais aujourd'hui, les hausses de la rémunération médicale sont plus importantes », note M. Hébert. L'étude de l'IRIS conclut qu'alors que l'objectif initial de ces hausses était de rattraper l'écart avec l'Ontario, cet objectif est maintenant atteint, voire dépassé. En tenant compte du coût de la vie, le niveau de rémunération des médecins québécois dépasserait désormais de 11,5 % celui des médecins ontariens.

3-ABOLITION DES PRIVILÈGES FISCAUX

Pour les chercheurs de l'IRIS, le statut de travailleur autonome des médecins doit être remis en question. Québec devrait aussi interdire aux médecins de s'incorporer,

réduisant du coup l'impôt à payer. « Cet avantage qui s'ajoute à une rémunération plus que généreuse doit être aboli », écrivent-ils. « C'est comme si on avait un joueur dans le réseau qui joue selon d'autres règles. Pourquoi ont-ils un statut différent ? Il faut mettre un terme à ce compromis historique », estime M. Hébert.

4-POUR LE SALARIAT

L'IRIS note qu'au Québec, le mode de rémunération à l'acte chez les médecins dépasse les 85 %. Or, ce mode de rémunération « ne favorise ni la qualité des soins ni le travail interdisciplinaire », est-il écrit dans l'étude, qui estime que le salariat des médecins doit être considéré. M. Hébert reconnaît qu'il peut

aussi y avoir des désavantages à adopter le salariat. « Mais on n'a pas vu de raisons suffisantes pour ne pas s'y intéresser », dit-il.

5-SÉRIEUX DOUTES SUR LE FINANCEMENT À L'ACTIVITÉ

Les chercheurs de l'IRIS estiment aussi que le financement à l'activité, la prochaine réforme promise par le ministre de la Santé Gaétan Barrette, n'apportera finalement que « très peu de changements ». « Quand on regarde ce qui s'est produit ailleurs, on voit que beaucoup de ressources administratives seront nécessaires, pour des résultats qui ne sont pas encore démontrés », affirme M. Hébert, qui croit que Québec devrait reculer sur cette question.

Treize accusations contre un naturopathe

YANICK POISSON
ypoissonnlatribune.qc.ca

DRUMMONDVILLE- Le Collège des médecins du Québec a déposé 13 accusations de pratique illégale de la médecine contre Patrick Déthier, un propriétaire d'une clinique de naturothérapie située sur la route Caya à Drummondville.

« M. Déthier est accusé d'avoir usurpé le titre de médecin. Il a laissé croire à ses patients qu'il pouvait exercer la médecine. Il a déterminé des traitements, prescrit des examens diagnostiques et diagnostiqué des maladies alors

qu'il n'était pas inscrit au tableau du Collège des médecins », explique Caroline Langis, relationniste au Collège des médecins. L'organisme est représenté par l'avocat Stéphane Gauthier du cabinet montréalais Cain Lamarre. Si l'on se fie au libellé des accusations, M. Déthier est notamment accusé d'avoir « utilisé des techniques et appliqué des traitements invasifs ou présentant des risques de préjudice » sur ses patients, d'avoir « donné lieu de croire qu'il était autorisé à exercer la médecine », d'avoir « prescrit des médicaments ou autre substance » et d'avoir

« diagnostiqué des maladies ».

Dans ses publicités, M. Déthier se considère comme naturopathe, il dit pratiquer l'auriculothérapie, la sympathicothérapie et l'aromathérapie. C'est la plainte d'une patiente qui a mené le Collège des médecins à s'intéresser à son cas. En plus de porter des accusations en lien avec le témoignage de la patiente, le Collège a envoyé un enquêteur sur place afin de vérifier ce qu'il en était. Le constat a mené à des chefs d'accusation additionnels.

Au total, le Drummondvillois fait face à des constats d'infraction

totalisant 138 625 \$. Le Collège demande à ce que M. Déthier verse une amende supérieure à la peine minimale afin de protéger le public et de dissuader d'autres individus qui désireraient s'adonner à de telles pratiques jugées dangereuses.

Selon la relationniste, il est plutôt courant que des dirigeants de cliniques de ce type posent des diagnostics ou suggèrent des traitements de santé de façon illégale.

« Ce n'est malheureusement pas un phénomène isolé et nos pouvoirs sont relativement restreints, nous n'avons pas des yeux partout.

La plupart du temps, nous répondons aux plaintes et signalements des gens », ajoute M^{me} Langis.

En plus des amendes, M. Déthier risque de voir son nom se retrouver au registre des charlatans du Collège des médecins, lequel fait état de tous les gens condamnés pour pratique illégale de la médecine depuis 2005. Une date de comparution sera fixée ultérieurement.

« Les avis d'infraction lui ont été signifiés, il a maintenant le choix de se reconnaître coupable de ces actes ou de solliciter un procès », précise M^{me} Langis.

TOURNÉE NATIONALE DU PREMIER MINISTRE

Trudeau attire 600 Sherbrookoïses

JACYNTHÉ NADEAU

jacynthe.nadeaulatribune.qc.ca

SHERBROOKE - Pas moins de 600 personnes ont répondu à l'invitation de venir discuter avec le premier ministre du Canada Justin Trudeau, mardi soir à Sherbrooke, dans le cadre de sa tournée nationale amorcée jeudi dernier en Ontario, pour entretenir ses liens avec les citoyens.

Pendant une heure et quart, sur un ton qui se voulait amical et ouvert, M. Trudeau a donné la parole à une douzaine d'entre eux, profitant de leurs questions pour rappeler notamment la politique d'immigration du pays, le programme économique de son gouvernement, et ses engagements à réduire les gaz effet de serre, à défendre les intérêts des agriculteurs canadiens et à investir dans les soins à domicile et les soins de santé mentale.

La soirée a bien commencé pour la Sherbrookoïse Ensaf Haïdar, l'épouse du blogueur saoudien Raïf Badawi, qui a eu droit à un court entretien privé avec le premier ministre avant la rencontre publique. Accompagnée des trois enfants du couple et de la coordonnatrice sherbrookoïse d'Amnistie internationale Mireille Elchacar, Mme Haidar s'était inscrite et avait fait la file à l'extérieur pour ne pas rater cette occasion d'interpeller Justin Trudeau sur le sort de son mari emprisonné en Arabie Saoudite.

«C'est un miracle d'avoir pu lui parler», a raconté Mme Haidar en

se disant encouragée et rassurée par cette rencontre.

«Il travaille beaucoup, mais ça se passe en coulisses. C'est diplomatique et ça se passe à l'abri des médias. Ça nous donne de l'espoir.»

«On espérait simplement avoir une chance de lui poser une question, renchérit Mme Elchacar, alors de le rencontrer, on aurait pas pu rêver d'un meilleur scénario.»

«Maintenant on voudrait que personnellement il y ait des gestes qui accompagnent cette sincérité qu'on sent bien.»

«Nous sommes tous préoccupés par la situation de Raïf Badawi, a glissé dans son mot d'ouverture le premier ministre. C'est son cinquantième anniversaire de naissance qu'il célèbre en prison et on continue de travailler, d'intervenir toutes les fois qu'on le peut, pour essayer de l'amener auprès de sa famille. Ça fait partie de l'engagement du Canada à défendre les droits humains dans le monde.»

Les questions se sont ensuite enchaînées, moitié en français, moitié en anglais, amenant toutefois des réponses en français du premier ministre, «parce qu'on est au Québec et que pour que tout le monde comprenne bien», a-t-il justifié.

À une militante anti-pipeline, il a expliqué qu'on ne pouvait plus séparer ce qui est bon pour l'économie de ce qui est bon pour l'environnement, qu'on se devait de bâtir en protégeant l'environnement. «On est en train de réduire les gaz à effet de serre, on

est en train de gérer la transition qui va nous permettre de réduire et d'éventuellement éliminer notre dépendance au pétrole, mais ça ne se fait pas du jour au lendemain.»

À une dame qui dénonçait les délais trop longs pour des familles qui attendent d'immigrer au Canada, il a expliqué sa préoccupation de maintenir un système juste et efficace, mais qui permet en même temps de rassurer les Canadiens sur leur sécurité et sur les chances de réussite des immigrants qui arrivent au pays.

À une autre citoyenne qui l'interrogeait sur la menace que Donald Trump laisse planer sur les accords commerciaux avec les États-Unis, il a fait valoir que les deux économies étaient étroitement liées et que si des milliers d'emplois au Canada dépendent du commerce avec nos voisins du Sud, des millions d'emplois aux États-Unis dépendent des mêmes relations commerciales. «Si le président pensait imposer des barrières aux frontières, il va voir que beaucoup d'États, de compagnies et de syndicats vont lui dire que ce n'est pas dans l'intérêt de la croissance économique des États-Unis et surtout de la classe moyenne qui a en grande partie aidé M. Trump à gagner.»

Le premier ministre Trudeau doit rencontrer le maire de Lac-Mégantic en privé tôt mercredi matin, avant de s'adresser aux médias à 10h. Il poursuit ensuite sa tournée à Granby.



Sur un ton amical et ouvert, Justin Trudeau a répondu aux questions d'une douzaine des 600 citoyens qui s'étaient déplacés pour le voir à Sherbrooke. — PHOTO LA TRIBUNE

ENTRE LA SASKATCHEWAN ET OTTAWA

Entente conclue sur les transferts en santé

Presse Canadienne

REGINA - La Saskatchewan a conclu une entente avec Ottawa sur les transferts en matière de santé, malgré ses appréhensions initiales sur les sommes versées par le gouvernement fédéral et sur ses «fonds dédiés».

Ottawa avait annoncé lundi la conclusion d'ententes semblables avec les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut et le Yukon. Le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador et la Nouvelle-Écosse

avaient par ailleurs conclu juste avant Noël des ententes de financement en santé avec le gouvernement fédéral, quelques jours après l'échec des négociations entre Ottawa, les provinces et les territoires.

L'entente conclue avec le gouvernement du Parti saskatchewanais prévoit des transferts fédéraux additionnels de 348,8 millions \$ sur 10 ans, une somme qui devra être consacrée aux soins à domicile et en santé mentale - notamment pour les jeunes. Cette entente fixe

par ailleurs la hausse annuelle des transferts à 3,0 pour cent ou au taux de croissance moyen du PIB sur trois ans - en adoptant le chiffre le plus élevé.

Cette hausse annuelle des transferts fédéraux en matière de santé était fixée à 6,0 pour cent depuis 2004.

Le ministre de la Santé de la Saskatchewan, Jim Reiter, a laissé entendre que la province n'avait pas eu vraiment d'autre choix que de signer l'entente proposée par Ottawa.

«Le gouvernement fédéral a clairement fait comprendre qu'il n'y aura pas de rencontre des premiers ministres sur cet enjeu et qu'il n'allait pas déroger de ces sommes», a-t-il dit.

«Il y a des problèmes significatifs en matière de santé mentale et de soins à domicile dans (notre) province et nous avons cru qu'il était temps de nous mettre au travail.»

Juste avant Noël, les provinces et territoires ont rejeté l'offre du gouvernement libéral de Justin Trudeau qui prévoyait une hausse

annuelle de 3,5 pour cent des transferts fédéraux, assortie d'un «fonds dédié» de 11,5 milliards \$ sur 10 ans pour la santé mentale et les soins à domicile. Les provinces et territoires réclamaient une hausse annuelle de 5,2 pour cent, et rejetaient le principe des «fonds dédiés» - qualifiés d'ingérence fédérale dans un champ de compétence provinciale.

Le ministre québécois de la Santé, Gaétan Barrette, avait alors qualifié de «fédéralisme prédateur» l'offre du gouvernement Trudeau.

BIORAFFINERIE À LA TUQUE

Neste Corporation s'associe au projet

AUDREY TREMBLAY

audrey.tremblaylenouvelliste.qc.ca

LA TUQUE — C'était un grand jour pour le projet de bioraffinerie de Bioénergie La Tuque (BELT). Neste Corporation, un des leaders mondiaux dans le secteur des carburants renouvelables, a annoncé son implication dans le dossier. Ensemble, ils ont fait l'annonce d'une entente de partenariat de recherche et développement dont l'objectif principal est d'étudier la faisabilité de produire des carburants renouvelables à partir de résidus forestiers à La Tuque.

« C'est un grand pas. Ils vont nous aider dans les études, mais ils viennent aussi ajouter de la crédibilité au projet. C'est très important. [?] Aujourd'hui marque le début d'un beau partenariat entre le Québec, le Canada et la Finlande dont nous pouvons tous être très fiers », a lancé le maire de La Tuque, Normand Beaudoin.

L'accord porte sur l'évaluation de la faisabilité technico-économique du projet qui doit permettre de

confirmer, entre autres, la disponibilité de la biomasse à un coût compétitif, valider un niveau de risque technico-économique acceptable, et amoindrir certaines difficultés technologiques. Neste, leader mondial reconnu dans la production de carburants renouvelables, va ainsi apporter son haut niveau d'expertise aux équipes de BELT.

AIDE DE QUÉBEC

Rappelons qu'en septembre dernier, Québec avait annoncé une aide financière de 1,5 M\$ pour la réalisation de ces études.

« C'est un partenaire clé pour nous. Il va énormément nous aider dans le développement du projet », a affirmé Patrice Bergeron, président du conseil d'administration de BELT.

Même si les montants impliqués n'ont pas été dévoilés, on estime que cette entente a une valeur inestimable.

« Ça représente des dizaines de millions de dollars en recherche et développement qu'eux ont développés au fil des ans auxquels on va

avoir accès pour développer le projet à La Tuque », insiste-t-il.

D'ailleurs, Neste a été nommé « opérateur leader en biocarburants » aux Global Energy Awards 2016.

« Alors que nous poursuivons le développement pionnier de l'industrie des carburants, nous repensons les modèles conventionnels. Nous tirons le meilleur parti des ressources existantes et recherchons de nouvelles matières premières à basse empreinte carbone telles que déchets et résidus. Nous sommes déjà le plus grand producteur mondial de diesel renouvelable et nous constatons des opportunités de croissance intéressantes, y compris en dehors du marché des carburants », a précisé Lars Peter Lindfors, vice-président principal dans le secteur des technologies chez Neste Corporation, une entreprise dont les ventes nettes s'élevaient à 11 milliards d'euros en 2015.

« C'est parce que nous croyons que les résidus de coupes forestières peuvent jouer un rôle

significatif dans la production de carburants renouvelables que nous sommes très enthousiastes à propos de ce partenariat », a-t-il ajouté.

DIESEL RENOUVELABLE

Le projet de bioraffinerie vise la production de diesel renouvelable à partir de la conversion de résidus de coupes forestières. Ce carburant renouvelable pourrait remplacer les carburants d'origine fossile non renouvelables dans le transport, et entraînerait, par le fait même, une réduction projetée significative d'émission de gaz à effet de serre (GES).

On estime qu'entre 650 000 et 1,2 million de tonnes métriques de résidus de coupes issus de la région de la Haute-Mauricie pourraient être valorisés dans l'usine. Ce projet de près d'un milliard de dollars pourrait créer des centaines d'emplois. L'objectif à court terme est d'aménager et d'exploiter une usine de démonstration aux alentours de 2020, et

une usine de taille commerciale en 2023.

« Le projet BELT est très important pour la Mauricie et le Québec puisqu'il pourrait permettre de créer plus de 500 emplois dans la région de la Haute-Mauricie tout en favorisant sa diversification économique [?] C'est la preuve qu'il est possible de développer de beaux projets de partenariats internationaux dans toutes les régions du Québec », a commenté Julie Boulet, ministre du Tourisme et ministre responsable de la Mauricie, députée de Lavolette.

Comme dévoilé en mai 2016, le projet, avec le soutien de FPInnovations, servira de référence et de projet-phare pour que, sur la base des connaissances, expertises et compétences développées au cours des études cofinancées par les gouvernements provincial et fédéral, un tel projet soit reproduit ailleurs au Canada.

L'annonce s'est faite en présence d'une impressionnante brochette de dignitaires, dont l'ambassadeur de Finlande au Canada, Vesa Lehtonen.

DÉBAT CONSERVATEUR EN FRANÇAIS

Maxime Bernier attaqué sur plusieurs fronts

Presse Canadienne

Les 13 candidats de la course au leadership du Parti conservateur ont croisé le fer dans un débat uniquement en français à Québec qui manquait parfois de spontanéité, plusieurs candidats se limitant à lire des réponses préparées.

Il faut dire que plusieurs ne maîtrisent pas du tout la langue de Molière, ce qui a rendu le débat aride, notamment pour Kellie Leitch, Deepak Obhrai, Brad Trost et Lisa Raitt, qui devaient se fier à leurs fiches.

Le débat a malgré tout été ponctué de quelques attaques personnelles, dont le candidat Maxime Bernier a souvent été la cible.

La joute a débuté avec une salve visiblement préparée à l'avance par la candidate Kellie Leitch, qui a déploré les attaques de Maxime Bernier sur son plan d'immigration, tout en critiquant ses décisions alors qu'il était au sein du cabinet de Stephen Harper. « Maxime n'a pas de leçons de transparence et de consistance à donner. Maxime est le menteur et l'imposteur », a-t-elle envoyé.

Steven Blaney s'en est lui aussi rapidement pris au député de Beauce, en critiquant pour sa part sa promesse d'abolir la gestion de l'offre. Les agriculteurs travaillent fort, pendant que M. Bernier « fait son jogging », a lancé M. Blaney à



Les 13 candidats à la chefferie du Parti conservateur du Canada ont participé à un débat en français, mardi soir, à Québec. — PHOTO PC

l'autre candidat québécois. M. Bernier s'est défendu en affirmant qu'il était fier de son bilan à titre de ministre, même s'il n'était pas parvenu à imposer sa vision en ce qui a trait à la gestion de l'offre et à l'abolition des subventions aux entreprises alors qu'il était ministre.

« Je suis fier d'être le seul député à Ottawa qui se lève debout pour promouvoir les consommateurs et faire en sorte qu'ils paient la moitié moins cher pour ces produits-là », a-t-il plaidé, réitérant sa position en faveur de l'abolition de la gestion de l'offre pour le lait, la volaille et les œufs.

IMMIGRATION ET TERRORISME

L'immigration et le terrorisme ont également été au cœur des échanges. M^{me} Leitch a martelé qu'il était nécessaire de faire passer des entrevues à ceux qui désirent s'établir au Canada.

L'ancien ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Chris Alexander, a répliqué en affirmant qu'il voyait là une occasion en or pour les terroristes potentiels de « mentir » aux agents d'immigration. Il a plutôt défendu le principe de révocation de la citoyenneté

pour les Canadiens possédant une double nationalité reconnus coupables de terrorisme, une mesure qu'il avait portée à bout de bras alors qu'il était au cabinet de M. Harper. Cette question a profondément divisé les candidats, certains, comme Michael Chong, affirmant que cela avait contribué à la défaite des conservateurs en 2015.

Plus tôt dans la journée, le directeur des communications du parti, Cory Hann, avait assuré que les candidats ne savaient pas les questions à l'avance, mais seulement les thèmes généraux du débat. Une

source citée dans le quotidien *Le Devoir* mardi craignait que le parti triche pour éviter de perdre la face, en donnant les questions à l'avance aux candidats unilingues. M. Hann avait toutefois signalé que les candidats avaient la permission d'apporter des notes.

APPUIS

En plus de se préparer au débat, les candidats tentaient de faire le plein d'appuis. Ainsi, Maxime Bernier a annoncé mardi un deuxième appui provenant du caucus québécois, soit le député de Beauport-Limoilou, Alupa Clarke, en plus de celui de Jacques Gourde.

La semaine dernière, le Saskatchewanais Andrew Sheer avait annoncé l'appui de quatre députés du Québec.

Le grand absent du débat est Kevin O'Leary, qui devrait se lancer dans la course pas plus tard que mercredi à Toronto, selon la CBC.

Sur Twitter, M. O'Leary a toutefois commenté le débat, déplorant entre autres qu'on n'y aborde pas beaucoup le thème de la création d'emplois. En se portant officiellement candidat mercredi, l'homme d'affaires et vedette de la télévision unilingue anglophone n'aura donc pas eu à affronter ses collègues dans une langue qu'il ne parle pas du tout.

arts

SON FILM *CARRIÈRE* EN NOMINATION AUX ÉCRANS CANADIENS

Jean-Marc E. Roy en lice



ANNE-MARIE GRAVEL
amgravel@lequotidien.com

Le film *Carrière* de Jean-Marc E. Roy est en nomination aux prix Écrans canadiens 2017 qui récompensent l'excellence des productions au cinéma, à la télévision et dans les médias numériques. Le court métrage de cinq minutes tourné à Saguenay est en lice dans la catégorie Best Short Documentary | Meilleur court métrage documentaire. Pour le cinéaste, il s'agit d'une seconde nomination en autant d'années.

Jean-Marc E. Roy a eu droit à toute une surprise mardi matin. Le cinéaste a appris en parcourant la liste des finalistes que son court métrage *Carrière* (*Stone Makers*) a été retenu par l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision.

« C'est extrêmement flatteur, surtout que je ne m'y attendais pas du tout. Je ne savais même pas que mon film avait été présélectionné. J'ai appris la nomination en même temps que tout le monde. C'est vraiment bien, d'autant plus que le court métrage documentaire ne dispose pas de la même vitrine que le court métrage de fiction », affirme Jean-Marc E. Roy au cours d'un entretien téléphonique. « Les Écrans canadiens, c'est le pendant canadien anglais des prix

Gémeaux et du Gala du cinéma québécois fusionnés, puisqu'ils récompensent le milieu du cinéma et de la télévision », illustre celui dont le film se mesurera aux courts métrages *Tshiuéтин*, *This River*, *The Road To Webequie* et *Frame 394*.

Carrière, d'une durée de cinq minutes, met en scène le travail au cœur d'une carrière de granite où le bruit des machines et des ouvriers se transforment en symphonie industrielle. « La bande sonore a été créée à partir du son pris sur place. Au montage, on a créé un décalage entre les sons captés et les sons de ce qu'on voit à l'écran. C'était le défi. Plus le film avance, plus ça devient cacophonique. »

Carrière a été réalisé dans le

cadre du Projet 5 courts, une initiative de l'ONF en collaboration avec La Bande Sonimage de Saguenay. Lors de la soirée régionale du Festival REGARD l'an dernier, cinq cinéastes de la région ont été invités à créer un court métrage documentaire de cinq minutes chacun, tourné avec une caméra Bolex numérique monochrome. « C'est une caméra numérique qui imite le 16mm de l'époque et qui tourne uniquement en noir et blanc », explique Jean-Marc E. Roy.

Le cinéaste a travaillé avec Vincent Biron à la direction photo et Stéphane Lafleur au montage.

« Comme on disposait d'un peu d'argent, ça m'a permis de m'entourer d'une bonne équipe », souligne-t-il.

Déjà, le film a été sélectionné pour être présenté à Vancouver, Montréal et en Russie. « Le film est encore en début de carrière. On va voir comment cette nomination peut avoir un effet pour la suite des choses. »

Jean-Marc E. Roy n'en est pas à sa première nomination aux prix Écrans canadiens.

L'an passé, son complice Philippe-David Gagné et lui avaient vu leur film *Bleu Tonnerre* nommé dans la catégorie Meilleur court métrage dramatique.

Jean-Marc E. Roy avait assisté au gala tenu à Toronto. Il compte en faire autant cette fois-ci. La remise des prix s'échelonne sur quatre soirées de gala. Le Gala honorant l'excellence des productions autres qu'en fiction aura lieu le 7 mars.



Le cinéaste Jean-Marc E. Roy devrait assister au gala des prix Écrans canadiens pour une deuxième année de suite en mars puisque son court métrage *Carrière* est finaliste dans la catégorie Meilleur court métrage documentaire.

— PHOTO COURTOISIE



Carrière de Jean-Marc E. Roy a été tourné dans une carrière de granite. Dans le court métrage, le bruit des machines et des ouvriers se transforment en symphonie industrielle. — PHOTOS COURTOISIE



affaires

OR
1215,00
↑
\$US/ONCE
10,84

PÉTROLE
55,47
↓
BARIL US\$
-0,21

ALUMINIUM
0,82
↑
\$US/LIVRE
1,20%

EURO
0,7155
↓
€EURO
-0,0003

LE DOLLAR
76,56
↑
cUS
0,62

facebook/
LeQuotidien
ProgresDimanche

@lequotidien_cyb

PRINCIPAUX INDICES			
Nom	Fermeture	Variation	Volume
S&P/TSX 60	912.52 \$	-2.81 \$	99673963
S&P/TSX 300	15441.36 \$	-37.93 \$	207465477
S&P/TSX VENTURE	796.83 \$	1.29 \$	83855840
DOW JONES	19826.77 \$	-58.96 \$	341900421
NASDAQ/USA	5538.73 \$	-35.39 \$	0
NASDAQ/Canada	345.68 \$	0.00 \$	0

TORONTO			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
ALGONQUIN POWER & AON	AO.N	40.00 \$	1.09 \$
BOMBARDIER INC	BBD.B	2.75 \$	0.13 \$
KINROSS GOLD CORP	K	4.73 \$	0.26 \$
B2 GOLD CORP	BTO	3.75 \$	0.07 \$
ENCANA CORP	ECA	17.45 \$	0.29 \$
IAMGOLD CORP	IMG	6.00 \$	0.09 \$
LUNDIN MINING CORP	LUN	7.42 \$	-0.21 \$
MANULIFE FINANCIAL	MFC	24.07 \$	-0.23 \$
BARRICK GOLD CORP	ABX	22.52 \$	0.02 \$
HB NYMEX CL BULL	HOU	8.40 \$	-0.04 \$

NEW YORK			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
BANK OF AMERICA	BAC	22.05 \$	-0.96 \$
FINANCIAL SELECT	XLF	22.95 \$	-0.56 \$
VANECK VECTORS	GDV	23.36 \$	0.62 \$
DIREXION DAILY	NUGT	10.47 \$	0.77 \$
SPDR S&P 500	SPY	226.25 \$	-0.80 \$
DIREXION DAILY JR	JNUG	9.20 \$	0.83 \$
TECHNIFMFC PLC	FTI	35.35 \$	-0.50 \$
REYNOLDS AMERICAN	RAI	57.68 \$	1.71 \$
FORD MOTOR	F	12.61 \$	-0.02 \$
CHESAPEAKE ENERGY	CHK	7.01 \$	0.09 \$

NASDAQ			
Les titres les plus actifs			
Nom	Symbole	Fermeture	Variation
ADVANCED MICRO	AMD	9.82 \$	-0.76 \$
APPLE	AAPL	120.00 \$	0.96 \$
DRYSHIPS	DRYS	1.62 \$	-0.25 \$
REX ENERGY	REXX	0.75 \$	0.23 \$
QUALCOMM	QCOM	64.19 \$	-2.69 \$
CISCO SYSTEMS	CSCO	29.99 \$	-0.08 \$
MICROSOFT	MSFT	62.53 \$	-0.17 \$
INTEL	INTC	36.80 \$	0.01 \$
MICRON TECH	MU	21.74 \$	-0.44 \$
CSX	CSX	38.09 \$	-0.71 \$

TITRES VEDETTES À TORONTO					
Nom	Symbole	Haut	Bas	Fermeture	Variation
Encana Corp.	ECA	17.45 \$	17.03 \$	17.45 \$	0.29 \$
Barrick Gold Corp	ABX	23.10 \$	22.44 \$	22.52 \$	0.02 \$
Alimentation Couche-Tard	ATD.B	62.01 \$	61.03 \$	61.93 \$	0.63 \$
Bombardier CL A	BBD.A	2.82 \$	2.66 \$	2.82 \$	0.18 \$
Bombardier Inc.	BBD.B	2.76 \$	2.62 \$	2.75 \$	0.13 \$
BCE Inc.	BCE	58.51 \$	58.01 \$	58.50 \$	0.24 \$
Bank of Montreal	BMO	97.91 \$	97.42 \$	97.68 \$	-0.55 \$
Bank of Nova Scotia	BNS	77.27 \$	76.52 \$	76.70 \$	-0.67 \$
CAE Inc	CAE	18.73 \$	18.37 \$	18.43 \$	-0.26 \$
Cascades Inc.	CAS	12.45 \$	12.22 \$	12.34 \$	-0.08 \$
Cogeco Cable Inc.	CCA	70.75 \$	69.57 \$	69.67 \$	-1.05 \$
Canfor	CFP	15.15 \$	14.88 \$	14.93 \$	-0.11 \$
CIBC	CM	110.72 \$	109.85 \$	110.38 \$	-0.28 \$
Canadian Natural Res.	CNQ	41.99 \$	41.02 \$	41.14 \$	-0.03 \$
CN Railway Company	CNR	93.43 \$	91.64 \$	91.81 \$	-1.56 \$
Canadian Pacific Railway	CP	194.54 \$	190.18 \$	190.40 \$	-4.25 \$
Canadian Tire	CTC	196.00 \$	195.98 \$	196.00 \$	0.25 \$
Canadian Western Bank	CWB	30.74 \$	30.31 \$	30.41 \$	0.17 \$
Domtar	UFS	51.96 \$	51.10 \$	51.31 \$	-1.34 \$
Emera	EMA	45.95 \$	45.60 \$	45.79 \$	0.14 \$
Enerplus	ERF	12.33 \$	12.08 \$	12.20 \$	0.12 \$
CGI Group Inc.	GIB.A	64.80 \$	63.75 \$	64.61 \$	0.02 \$
Transcontinental Inc.	TCL.A	22.82 \$	22.42 \$	22.47 \$	-0.36 \$
Great-West Lifeco	GWO	36.25 \$	35.95 \$	36.04 \$	-0.20 \$
Industrial Alliance	IAG	55.06 \$	54.36 \$	54.81 \$	-0.22 \$
Societe financiere IGM	IGM	40.36 \$	39.86 \$	40.00 \$	0.03 \$
Imperial Oil	IMO	45.48 \$	44.91 \$	45.13 \$	-0.03 \$
Quebecor Inc	QBR.B	38.90 \$	38.50 \$	38.69 \$	-0.02 \$
Loblaws Cos.	L	69.85 \$	69.38 \$	69.56 \$	-0.28 \$
Laurentian Bank	LB	58.66 \$	58.12 \$	58.58 \$	0.28 \$
Manitoba Telcom	MBT	38.12 \$	37.86 \$	37.95 \$	-0.05 \$
Maple Leaf Foods Inc.	MFI	28.13 \$	27.64 \$	27.78 \$	0.09 \$
Magna International	MG	57.87 \$	56.98 \$	57.13 \$	0.15 \$
Metro Inc.	MRU	41.52 \$	40.74 \$	41.27 \$	0.66 \$
National Bank	NA	55.09 \$	54.55 \$	54.77 \$	-0.46 \$
Pro-AMS Trust	GSB.UN	7.79 \$	7.70 \$	7.70 \$	-0.09 \$
Precision Drilling Corp.	PD	7.30 \$	7.03 \$	7.22 \$	0.16 \$
Jean Coutu Group	PJC.A	20.55 \$	20.35 \$	20.53 \$	0.12 \$
Potash Corp	POT	24.87 \$	24.40 \$	24.52 \$	-0.17 \$
Power Corp.	POW	30.28 \$	30.01 \$	30.11 \$	-0.09 \$
Power Financial	PWF	33.84 \$	33.57 \$	33.76 \$	0.06 \$
Quebecor Inc.	QBR.A	38.90 \$	38.50 \$	38.69 \$	-0.02 \$
Rogers Comm. Inc.	RCI.B	51.23 \$	50.67 \$	50.90 \$	-0.31 \$
Royal Bank	RY	94.12 \$	93.43 \$	93.58 \$	-0.69 \$
Saputo Inc.	SAP	47.58 \$	47.07 \$	47.43 \$	0.01 \$
Sears Canada	SCC	2.19 \$	2.16 \$	2.16 \$	0.00 \$
Shaw Communications	SJR.B	28.02 \$	27.67 \$	27.81 \$	-0.10 \$
Sun Life financial	SLF	52.98 \$	52.15 \$	52.53 \$	0.02 \$
SNC-Lavalin	SNC	57.85 \$	56.92 \$	57.36 \$	-0.49 \$
Superior Propane Corp	SPB	12.75 \$	12.54 \$	12.57 \$	-0.32 \$
Suncor Energy Inc.	SU	43.39 \$	42.66 \$	42.74 \$	-0.07 \$
Telus Corporation	T	44.20 \$	43.74 \$	43.80 \$	-0.21 \$
Transalta Corporation	TA	8.12 \$	7.96 \$	8.07 \$	0.07 \$
Tembec	TMB	2.20 \$	2.01 \$	2.10 \$	-0.09 \$
TD Bank	TD	66.87 \$	66.25 \$	66.37 \$	-0.63 \$
Talisman Energy Inc.	TLM	0.00 \$	0.00 \$	9.67 \$	0.00 \$
Transcanada Pipe	TRP	62.07 \$	61.21 \$	61.80 \$	0.59 \$
Torstar Corp.	TS.B	2.01 \$	1.93 \$	1.95 \$	-0.02 \$
Weston George Ltd	WN	112.40 \$	111.28 \$	112.00 \$	-0.23 \$

VENTE DE MAISONS À SAGUENAY

Une 4^e baisse consécutive

JULIEN RENAUD
julien.renaud@lequotidien.com

Le marché immobilier résidentiel saguenéen continue sa chute. En 2016, un peu plus de 1000 ventes résidentielles ont été conclues, ce qui représente une quatrième baisse annuelle consécutive. De plus, Saguenay est la seule région métropolitaine à avoir enregistré une diminution des transactions.

La Chambre immobilière du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CISL) a publié, mardi, un communiqué de presse rapportant les plus récentes statistiques du marché immobilier résidentiel de la région métropolitaine de recensement (RMR) de Saguenay. Ces données sont établies à partir de la base de données provinciale Centris des courtiers immobiliers.

Parmi les faits saillants, le marché saguenéen a affiché un recul de 2% du nombre de transactions, avec 1092 ventes, par rapport à 2015. Il s'agit d'une quatrième baisse annuelle consécutive et de la seule baisse observée à travers les six RMR de la province.

Le repli le plus important à Saguenay est observé pour les copropriétés (-29%), tandis que les ventes de maisons unifamiliales ont augmenté d'un point de pourcentage.

Sur le plan géographique, les

secteurs de la périphérie de Saguenay (+16%), de Chicoutimi-Nord et de Canton-Tremblay (+5%) et de Chicoutimi (+3%) ont vu le nombre des ventes progresser en 2016, tandis que les secteurs de Jonquière et de La Baie ont enregistré une diminution du nombre de transactions de 10%.

Le prix médian des résidences unifamiliales est resté stable à 170 000\$, mais a reculé à Chicoutimi et à Jonquière.

«Après deux années de baisse, le prix médian des maisons unifamiliales dans la région de Saguenay s'est stabilisé en 2016, explique Carlos Cordeiro, directeur général de la Chambre immobilière du Saguenay-Lac-Saint-Jean et porte-parole de la Fédération des chambres immobilières du Québec (FCIQ) pour cette région. Les conditions du marché avantagées n'empêchent pas les acheteurs.»

À travers la province, selon la FCIQ, une hausse de 6% est plutôt observée, avec 78 231 ventes réalisées en 2016. Le prix médian au Québec pour une maison unifamiliale a progressé de 2% pour atteindre 234 500\$.

Par ailleurs, le nombre d'inscriptions (nombre de propriétés mises en vente) a aussi reculé à Saguenay, de 1% en 2016, avec 1503 inscriptions.

Le huard progresse

Presse canadienne

TORONTO - Le dollar canadien a pris plus d'un demi-cent US mardi, à la suite de la publication d'un article du Wall Street Journal dans lequel le président désigné Donald Trump a jugé que le dollar américain était trop élevé.

Le huard a gagné 0,61 cent US à 76,58 cents US à la veille de la prochaine annonce de la Banque du Canada au sujet de sa politique monétaire.

La plupart des observateurs s'attendent à ce que le gouverneur de la banque centrale, Stephen Poloz, laisse son taux d'intérêt directeur inchangé à 0,5 pour cent.

Selon Stephen Carlin, chef des actions et directeur général chez Gestion d'actifs CIBC, la hausse du dollar canadien peut être attribuée à l'affaiblissement du billet vert américain. Celui-ci a commencé à retraiter après la publication, lundi soir, de l'interview du Wall Street Journal avec M. Trump.

«Nos entreprises ne peuvent pas

faire concurrence (à la Chine) en ce moment parce que notre devise est trop forte. Et cela nous tue», a affirmé au Journal M. Trump, qui sera assermenté vendredi.

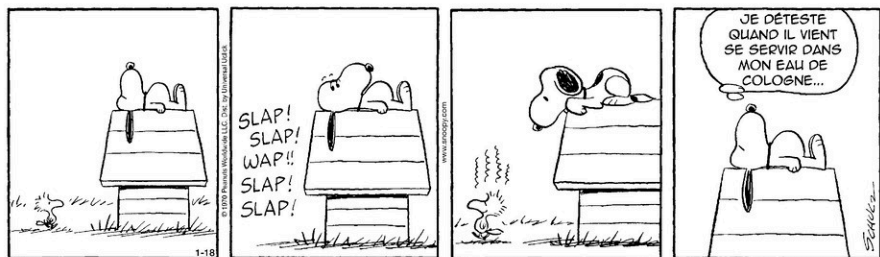
M. Carlin croit que ces commentaires ont rendu les investisseurs plus nerveux vis-à-vis des politiques du prochain président américain.

«Il n'est pas habituel pour un président désigné de commenter de façon précise ce sujet. C'est un nouveau régime. C'est un nouveau parti au pouvoir, alors les marchés tentent d'évaluer ce que ces commentaires signifient», a-t-il affirmé.

Malgré les récents gains du huard, M. Carlin a souligné que sa performance ne s'appuyait pas sur la performance économique du Canada, ce qui signifie que l'augmentation de la devise pourrait être de courte durée.

«Cela est strictement attribuable à l'influence d'autres devises», a-t-il noté. «Ce n'est pas le reste du monde qui regarde le dollar canadien et dit: "Regardez les (solidités) données fondamentales du marché canadien".»

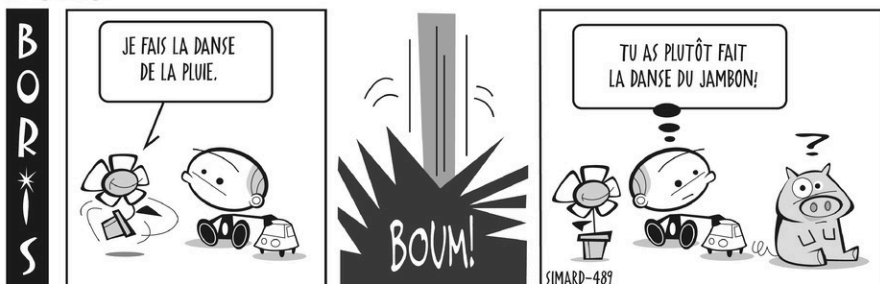
Peanut



Ben



Boris



HOROSCOPE 18 Janvier 2017

Bélier du 21 mars au 19 avril Le duo Lune-Jupiter en Balance, face au Bélier, risque de vous déstabiliser! Certaines personnes pourraient même suggérer à tort ou à raison que vos bonnes actions ont des motifs intéressés sous-jacents. Vos décisions ne feront peut-être pas l'unanimité, mais l'essentiel consistera à être suffisamment à l'aise avec vos propres choix afin de pouvoir les affirmer franchement.

Taureau du 20 avril au 20 mai Plusieurs opportunités pourraient se présenter simultanément en ce milieu de semaine, vous confrontant à un problème de choix qui vous placera probablement dans quelque embarras. L'honnêteté demeurera la meilleure avenue pour vous tirer d'affaire, mais rien ne vous obligera à révéler certaines informations personnelles si l'on ne vous pose pas de questions. La Lune est en Balance...

Gémeaux du 21 mai au 21 juin On a bien plus besoin de modèles que de critiques. Ainsi, c'est en servant d'exemple que vous aiderez davantage les autres à s'améliorer. Compte tenu du cycle Lunaire en Balance, l'indulgence est de mise. Des exigences trop rigides à l'endroit des autres risqueraient de les décourager inutilement. D'ailleurs, n'attrape-t-on pas plus de mouches avec du miel qu'avec du vinaigre?

Cancer du 22 juin au 22 juillet Se trouvant « sur les talons » de Jupiter en Balance, au carré du Cancer, la Lune pourrait exacerber les sentiments, créant un climat propice à l'impulsivité et à l'exagération. À la positive, cette configuration astrale pourrait aussi vous apporter une chance soudaine et inespérée, mais malgré cela, la tempérance demeurera de mise. Évitez les risques irréfléchis...

Lion du 23 juillet au 22 août Ce que lécher ne peut pas donner, mordre ne le donnera pas non plus. L'arrivée imminente du Soleil en Verseau, face au Lion, pourrait vous amener à rugir en présence de personnes réticentes à coopérer. Toutefois, l'attitude la plus calme sera la plus susceptible d'assurer leur collaboration. Voici donc un mercredi lors duquel vous gagnerez à conserver une certaine réserve.

Vierge du 23 août au 22 septembre Il est dit que le voyageur avisé n'emporte pas plus de chapeaux qu'il n'a de têtes, et que l'excédent c'est le luxe des sots. Ce milieu de semaine vous sourira si vous ne vous encombrez pas avec des obligations et des bagages qui n'ont pas de réelles nécessités. La Lune « flirte » avec Jupiter en Balance, et l'élément de surprise sera palpable. Laissez-vous séduire par le libre cours des événements.

Balance du 23 septembre au 23 octobre Avec la Lune qui « court après » Jupiter en Balance, le succès ira de paire avec la diplomatie. Il y a de ces choses qu'il vaut mieux ne pas dire, même si elles semblent évidentes. Un commentaire qui paraît anodin pourrait être vexant aux oreilles d'une personne susceptible ou irritable. Réfléchissez bien avant de parler. Il serait dommage de blesser quelqu'un qui a la mémoire longue.

Scorpion du 23 octobre au 21 novembre S'effectuant dans le Signe qui vous précède, le duo Lune-Jupiter en Balance crée un climat volatile qui pourrait bien vous amuser. Considérant l'instabilité ambiante, il serait toutefois prudent de ne rien prendre pour acquis et de faire certaines vérifications avant de passer aux actes. Plus intimement, vous pourriez découvrir une autre facette de quelqu'un qui vous intrigue...

Sagittaire du 22 novembre au 21 décembre Avec la Lune « dans les bras » de Jupiter en Balance, voici un milieu de semaine qui pourrait être caractérisé par...l'exagération. Pour tirer pleinement profit de l'opportunité qui vous sera offerte, il serait préférable de vous accorder une période de réflexion plutôt que de sauter à pieds joints dans une situation inconnue. Toute appréhension mérite d'être discutée.

Capricorne du 22 décembre au 19 janvier Ce mercredi pourrait revêtir un caractère plutôt surprenant. Au carré de votre Signe, le duo Lune-Jupiter en Balance pourrait offrir des changements inattendus à votre routine. Il pourrait d'ailleurs s'agir de modifications soudaines qui influenceront votre quotidien. Une affaire secrète pourrait éclater au grand jour si trop de personnes en ont connaissance...

Verseau du 20 janvier au 18 février Ce n'est pas par hasard si la marmite vient à ébullition. Compte tenu de la conjonction Lune-Jupiter en Balance qui fait face à Uranus, cet aspect pourrait rendre une situation tendue, voire explosive. Vous pourrez toutefois empêcher une telle occurrence si vous faites votre possible pour calmer les esprits à l'apparition du premier signe de malaise. Mieux vaut prévenir que guérir...

Poissons du 19 février au 20 mars Si vous regardez passivement les situations se développer, vous ne serez pas en mesure de tirer votre épingle du jeu. Profitez de l'inspiration dont vous investit Vénus et Neptune en Poissons pour vous manifester. Vous ne regretterez pas d'avoir essayé d'obtenir davantage. Avec l'appui de ces astres dans votre Signe, ce sont vos idées les plus originales qui devraient être mises de l'avant.

MERCREDI À LA TÉLÉ * La grille complète et détaillée de l'horaire télévision est publiée, chaque semaine, dans Voilà.

18 JANVIER	8h00	8h30	9h00	9h30	10h00	10h30	11h00	11h30	12h00	12h30	13h00	13h30	14h00	14h30	15h00	15h30	16h00	16h30	17h00	17h30
CKTV	Toc toc toc	Twirly-woos	La Facture	Marina Orsini			Ricardo	Silence, on joue!	Téléjournal Midi	4 et demi...	Monk	Virginie	Virginie	Les rescapés	Entrée principale			Silence, on joue!		
V	Atomes crochus	Smart Silk	LesInfos/ Les infos	LesInfos/ Les infos	Guerre des clans	Espace Découvertes	CSI: NY / Le but ultime		UN PLAN DIABOLIQUE (2012) avec Nic Robuck, Michael Nouri, Kelly Lynch.			BIENVENUE À LA MAISON (2015)			Les Simpson	Les Simpson	Guerre des clans			
CJPM	(6h00) Salut Bonjour				2 filles / Guylaine Tremblay, Louis T.		Le Tricheur	Mario Dumont	TVA nouvelles		MONSIEUR MÉTÉO (2005) avec Michael Caine, Hope Davis, Nicolas Cage.			Nouvelles / Publicité	Les feux de l'amour	(25) Top modèles		(55) TVA nouvelles		
TQc	L.People/ (:25) Mofy	Masha/Mi chka/Sam	Bob le bricoleur	Pat'Pa-trouille	Dora	Pierre Lapin	Curieux Bégin	Subito texto	Appen-dices	National Geographic	Électro-ns libres	Ça vaut le coût	Toc toc toc	(25) Toc toc toc	VicViking/ VicViking	Argon-autes	Cités d'or	Salmi-gondis		

18 JANVIER	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	00h00	
CKTV	Le Téléjournal 18 h		District 31	L'Épicerie	Les enfants de la télé / Tammy Verge, Gilles Girard.			Votre beau programme		Le Téléjournal		Marina Orsini		
V	Coup de foudre	Un souper parfait	L'arbitre		NCIS: Los Angeles / Coups et blessures			Scorpion / Autant en emporte le froid		En mode Salvail	(:50) Espace Découvertes / Prendre son pied (de veau!)		(:50) Smart Silk Zone Séduction	
CJPM	TVA nouvelles	Le Tricheur	Piment fort	La poule aux oeufs d'or	Au secours de Béatrice / Repartir à zéro			L'heure bleue		TVA nouvelles	(:35) Denis Lévesque		(:35) Deux filles le matin	
TQc	Cochon dingue	Subito texto	Cuisine futée,	Format familial	Point doc			Les francs-tireurs		Génial!		Électrons libres	Cuisine futée, Point doc	
TV5	(17h50) QuestChamp	Le Journal de France 2	Rires du monde / Le rire russe		Ministre ou rien			De la mine à la vitrine		Mutation au sommet		Journal/(:20) J.Afrique	(:40) Profilage / Passé composé	
CANAL D	Guerre des enchères	Guerre des enchères	Festival Grand Rire / Mario-Jean Partie 2 de 2		Motard espion / Enfin membre			Le convoi de l'extrême / Là où la route s'arrête		Délateurs / Réal Bastien		Docu-D / Révolution		
RDI	Le National	RDI économie	24/60		Les grands reportages			Le Téléjournal		RDI économie	Le National	Le National	24/60	
RDS	(17h00) Le 5 à 7	Hockey 360°		LNH Hockey / Penguins de Pittsburgh c. Canadiens de Montréal (D)				L'antichambre (D)		Sports 30		Canadiens express / Pittsburgh c. Montréal		
VIE	Comment rénover	Mini-maisons recherchées	Amour rend aveugle	Amour rend aveugle	Jo Frost: Nanny sur la route / La famille Smith			Sauvé par un ange		Décore ta vie	Quel âge me donnez-vous?	J'aurais donc dû, docteur! Médium		
SERIES+	Loi & ordre: sexuels / Une valise encombrante		Scandale / L'interprète		Mousquetaires / Le père prodigue			La Reine / La vengeance d'une reine		Soupçon de magie / Deuxième tentative		Zoo / Théorie de l'évolution Loi & ordre: sexuels		
Z	Jobs de bras	Infiltration	On va s'coucher	Direct dans l'net	Des jobs de fous / Laveurs de vitres			Les Recrues / Le choc	Plus dur qu'on pense	Le dernier bazou / Rafiots		Patrice Lemieux 24/7	Sexe Shop / Le BDSM	Le Carol, bar de danseuses
HISTORIA	Pawn Stars	Pawn Stars / L'estropié	Qui a tué Martin Luther King?		Alcatraz: les légendes du Rocher			Poirier enquête	Traqueurs d'ondes	Racines		Les hommes du Mississippi / La rivière sauvage		Guerre du ginseng
ÉVASION	Montréal bouche à bouche / Berri-UQAM		Ma cabane au Canada	Les maîtres du sable	Coups de Food / Léane Labrèche-d'Or			Guide et Bourlingueur		Mission café / Madagascar		Soleil temps pour la planète / Philippines		Croisières de rêve
ARTV	Le temps d'une paix / Boudage pour Rose-Anna		Bienvenue au paradis		Amour du country / Laurence Hélie, Kevin Parent.			Katherine Mills: La science de l'illusion / Faux meurtre		Derren Brown: L'incroyable expérience / Héros à bord		Les dieux de la danse		Ça fait un bye

Trait d'union
WWW.TRAITDUNION.CA

RÉPONDEZ

AUX ANNONCES QUI VOUS INTÉRESSENT EN TÉLÉPHONANT

1-900-789-7777*

#7979* BELL, ROGERS/FIDO
TELUS, VIDEOTRON

ANNONCEZ-VOUS

PUBLIEZ VOTRE ANNONCE GRATUITEMENT EN COMPOSANT LE

4 1 8 - 6 9 8 - 2 7 7 7

ENREGISTREZ VOTRE ANNONCE DÉTAILLÉE OU ÉCOUTEZ
LES AUTRES MEMBRES TOUT À FAIT GRATUITEMENT

VOUS DÉSIREZ PLUS D'INFORMATIONS: Questions générales? Fonctionnement? Abonnement express? Conseils? Contactez-nous au 1-855-529-3479. Ouvert 7 jours sur 7 / 24 heures sur 24.

FEMME CHERCHE HOMME

PETITE COQUINE ADORANT CHOUCOUTER SON MEC, féminine châtaine aux yeux bleus de 37 ans, très coquette, un peu timide et chaleureuse, a une jolie silhouette, désire un Homme, gentil et curieux, pour de doux moments à deux. **275959**

SANDRA VEUT VIVRE QUELQUE CHOSE DE FLYÉ! 53 ans 5'7", yx pers, cherche à contacter H, avec qui développer relation amicale d'abord et peut-être plus si affinités. **398353**

QUE DIRAIS-TU D'UN BON PTTIT SOUPER EN TÊTE-À-TÊTE! Chicout, 39 ans, 5'5" 1/2, 134 lb, blonde, yx vert-pers, aime ciné, resto, marche, films, désire H, pour but sérieux. **314355**

UN HEUREUX BOUT DE CHEMIN À DEUX! Châtaine de 64 ans ne faisant pas son âge, 5'5", poids prop, simple, douce, fidèle, épicière, aime nature, voyages, bon vin, désire H, de Jonquière, prêt à s'investir. **392805**

DOUCE COLLEUSE AYANT BEAUCOUP DE CHARME! Chicout, 46 ans, 5'9", 180 lb, chev rouges, yx brun-noisette, grassette bien assumée, belle, franche, fidèle, a grand sens de l'humour, désire H, pour but sérieux. **396934**

BELLE JEUNE FEMME DYNAMIQUE, 48 ans, sociable, bonne communicatrice, aime lecture, magasinage, spectacles culturels, désire H 30-60 ans, élégant, ayant humour, pour voir où l'avenir nous mènera. **399600**

JULIE N'AIME PAS TROP ÊTRE SEULE, Jonquière, 35 ans, 5'5", 135 lb, chev brun assez foncé, yx pers, aimerait rencontrer H, avec qui avoir relations intimes seulement pour l'instant. **395310**

JOLIE DEMOISELLE EN QUÊTE D'UN BON GARS! 34 ans, 5'5", châtaine-blonde, yx bleu-gris, a corps athlétique, aime vélo, roller, resto, cherche à rencontrer H, affectueux et ayant humour, pour faire belles rencontres occasionnelles. **355285**

FAITES DE JOSÉE VOTRE NOUVELLE AMIE! Lac-St-Jean, 55 ans, 5'1", 108 lb, châtaine aux yx pers, fum, désire H, fum, mature, pour être amis, briser solitude et plus à long terme. **318423**

TU TE SENTIRAS IMPORTANT À SES CÔTÉS... Jeune femme de 34 ans, chev châtons longs, yx bleus, belle silhouette, coquette, coquine, câline, aime chouchouter son mec, désire H, affectueux, pour moments complices. **366700**

LINDA-MARIE, BELLE PETITE NOIRETTE SANS PRÉTENTION, 48 ans, 5'2", yx noirs, aime motoneige, souhaite beau grand gars, enjoué, ayant fière allure, bon sens et affinités. **360696**

AS-TU PEUR DE LIVRER TES SENTIMENTS? Femme de 58 ans, sérieuse, responsable, indépendante, affectueuse, fidèle, drôle, Capricorne, aime soupers romantiques, camping, musique, recherche H, empathique, ayant du cœur. **396644**

LAISSE-MOI VOTRE NUMÉRO! Femme fidèle de 5'4", 150 lb, chev poivre et sel, yx bleus, cherche à rencontrer H 55-60 ans, fidèle tout comme elle. **397454**

LENTEMENT MAIS SÛREMENT... Femme de Chicout, 45 ans, 5'9", 180 lb, de belle app, franche, honnête, fidèle, drôle, colleuse, désire H, ayant affinités, pour poursuivre but sérieux. **395563**

PETITE BLOMÉE AUX YEUX BLEUS À GÂTER! Lac-St-Jean, 61 ans, pas compliquée, aime campagne, chiens, VTT, désire H 62 ans et moins, pas trop grand, mince, avec ou sans chev. **81353**

DONNEZ DES NOUVELLES À LA DOUCE LINDA! 61 ans, 5'2", 120 lb, chev poivre et sel, yx bleus, de belle app, affectueuse et aimable, désire H, possédant certaines affinités. **396022**

BELLE COMPLICE AU COEUR JEUNE, La Baie, 68 ans, 4'9", 110 lb, n-fum, attentionnée, aime bricolage, peinture, danse, pêche, nature, voyages, désire rencontrer H, 5'8" et moins, propre, doux, patient et aimant rir. **394868**

PROFITONS DE LA VIE ENSEMBLE! Femme de 64 ans, 5'3", 120 lb, chev blonds longs, yx bleus, n-fum, sobre, sérieuse, désire H, sérieux, aimant voyages et resto, pour but sérieux. **395329**

POUR ELLE, C'EST LE COEUR QUI COMPTE VRAIMENT! Chambord, 50 ans, 5'4", chev bruns, yx bleus, sérieuse, a fille adulte, aime animaux, cherche H, du même secteur, avec qui partager activités de plein air et amitié. **391134**

VENEZ DÉCOUVRIR SON BEAU SOURIRE! Femme de Chicout, 56 ans, 5'2", 128 lb, chev foncés, yx bruns, ricanouse, nouvelle sur le système, a emploi stable, aime nature, balades en VTT et cocooning, recherche compagnon, sérieux. **390770**

VIVRE ET LAISSER VIVRE... Femme de Chicout, 69 ans, n-fum, sobre, en forme, aimante, sociable, sensible, généreuse, aime marche, activités extérieures, désire connaître H, du Saguenay, n-fum, fidèle et respectueux. **395285**

BEAU COMPLICE RECHERCHÉ! Souriante châtaine aux yx bleus de Chicout, 53 ans, 5'2", 110 lb, app jeune, dynamique, aime plein air, cocooning et déco, souhaite connaître H 45-55 ans, fier, fidèle, pour relation à long terme. **389828**

BELLE PETITE NOIRETTE SANS PRÉTENTION, Linda-Marie, 55 ans, 5'2", aime moto, voyages, ciné, cherche grand H, de belle app, doux, intelligent, attentionné, ayant bon caractère et emploi, pour belle rencontre. **393752**

OCCUPONS NOS TEMPS LIBRES! Femme de Jonquière, 53", 120 lb, cherche H 72 ans et plus, avec qui jaser de différents sujets au téléphone et ainsi briser certaine solitude. **35236**

RENCONTREZ CETTE BRUNETTE AUX YEUX BLEUS! Chambord, 50 ans, 5'4", a fille (32 ans), aime enfants, plein air, animaux, voyages, souhaite contacter H 50-57 ans, du Saguenay-Lac-St-Jean, pour belle rencontre. **392268**

SPORTIVE POURSUIVANT UN BUT SÉRIEUX, 55 ans, 5'8", sérieuse dans sa démarche, enjouée, généreuse, aime plein air, recherche H, du Saguenay-Lac-St-Jean, sérieux, sachant ce qu'il veut, ayant humour et passé réglé. **392819**

DÉCOUVREZ LA BELLE ET DOUCE MICHELLE! Bas-Saguenay, 43 ans, 1m70, 65 kg, chev bruns courts avec mèches blondes, yx bruns, fum, attentionnée, aime campagne, animaux, musique, désire H 35-47 ans, pour but sérieux. **366986**

BELLE FEMME ESPÉRANT TE TROUVER... 63 ans, simple, souhaite rencontrer H du même âge, de belle app, doux, honnête et sincère, avec qui vivre amour réciproque. **392897**

ON POURRAIT BIEN RIRE ET S'AMUSER ENSEMBLE! Femme retraitée de Jonquière, 67 ans, honnête, libre, aime rire et s'amuser, désire H, libre, ayant mêmes qualités, pour but sérieux. **396342**

PARTAGEONS NOTRE SPIRITUALITÉ! Femme de Chicout, 60 ans, aimerait bien rencontrer H, seul et spirituel lui aussi, avec qui discuter honnêtement des vraies choses de la vie. **391910**

CE QUE REFLÈTE TON ÂME SE LIT DANS TES YEUX, belle femme d'Alma, 55 ans, 5'3", 119 lb, chev auburn, yx verts, sympa, authentique, aime chasse, ciné, autodérision, souhaite connaître H 45-55 ans, avec qui vivre à plein régime. **3467744**

ENSEMBLE, RENDRE LA VIE PLUS BELLE! Belle rouquine aux yx pers du Saguenay, 64 ans, 5'4", semi-retraîtée, pas compliquée, cherche à découvrir beau pantouillard du même âge, avec qui partager belle vie à deux. **397208**

LISA ESPÈRE DOUCEUR ET GÉNÉROSITÉ, fin 60aine, blonde aux yx bleus, d'agréable compagnie et facile à vivre, cherche H, ayant plein d'amour à donner, avec qui briser solitude et partager années qu'il nous reste. **392143**

DORIS EST SÉRIEUSE DANS SA DÉMARCHE, 75 ans, aimerait beaucoup rencontrer monsieur, étant veuf et demeurant dans secteur de Kénogami si possible. **394432**

TRÈS SÉRIEUSE DANS SA DÉMARCHE, Chicout, 70 ans, en très grande forme, aime marche et divers loisirs à deux, cherche H du même âge, sérieux et en forme, pour belle vie à deux. **55387**

DANS LA SINCÉRITÉ, LE RESPECT ET L'AMOUR! Dame dans 60aine, à découvrir, souhaite rencontrer H, respectueux, avec qui faire connaissance et plus. **396058**

COMMENCEZ L'ANNÉE EN BEAUTÉ!

EN CETTE NOUVELLE ANNÉE,
procurez-vous un bloc de temps et obtenez
PLUS DE MINUTES GRATUITES!

À L'ACHAT DE 15 MINUTES = OBTENEZ 5 MINUTES GRATUITES!
À L'ACHAT DE 30 MINUTES = OBTENEZ 10 MINUTES GRATUITES!
À L'ACHAT DE 60 MINUTES = OBTENEZ 20 MINUTES GRATUITES!

Bonne Année 2017!

Pour profiter de cette offre
contactez le service à la clientèle 1-888-985-2233

ISABELLE AIME BIEN QUAND CE N'EST PAS COMPLIQUÉ, 34 ans, 5'6", 200 lb, simple, cherche H, pas compliqué, avec qui aller prendre café, sortir, devenir bons amis et peut-être développer quelque chose à long terme. **41509**

VANESSA T'INTÉRESSERA PEUT-ÊTRE... Petite blonde aux yx verts de 27 ans, 5'3", fait 42 de poitrine, aimerait bien contacter H, intéressé à la rencontrer. **391647**

BON COMPAGNON RECHERCHÉ! Femme du Saguenay, 58 ans, 5'2", 120 lb, cherche à trouver ami, intéressé et ayant beaucoup d'humour, avec qui partager bons moments à deux. **310178**

ELLE VOUS EN DIRA PLUS AU TÉLÉPHONE! Femme de St-Honoré, 54 ans, 5'2", blonde, fum, indépendante, autonome, aime danse, désire H 55 ans et plus, pour but sérieux. **385696**

DÉS MOMENTS ROMANTIQUES AVEC ELLE, 40 ans, 5'4", poids prop, blonde, yx bleus, n-fum, attentionnée, romantique, généreuse, autonome, désire H, n-fum, ayant affinités. **387659**

SAGUÉENNE BIEN DANS SA PEAU, début 50aine, 5'2", 113 lb, blonde, yx verts, n-fum, épanouie, ricanouse, autonome, aime vélo, moto, VTT, voyages, désire grand H 48-55 ans, n-fum, app jeune, avec affinités. **394772**

UN CLICHÉ PAS SI CLICHÉ! belle blonde de Jonquière, 53 ans, 5'1", 141 lb, yx bruns, réfléchi, positive, aime sports plein air, photographie, désire H 45-55 ans, pour vivre moment présent. **3345782**

SI TU ES DOUX, TOUT COMME LINDA! 61 ans, 5'2", chev poivre et sel, yx bleus, aimable, affectueuse, désire H, semblable et possédant certaines affinités, avec qui faire connaissance. **395713**

CHARMANTE BLONDE EN QUÊTE D'UN BON MONSIEUR, 65 ans, 5'3" 1/2, 140 lb, yx verts, belle, n-sportive, aime marche, spectacles, voyages, désire H, doux, ayant goûts semblables, pour connaître l'amour à nouveau. **396578**

ELLE VOUS OFFRE SON SOURIRE ET SON AFFECTION! 70 ans, sympa, franche, aime musique, télé, sorties au resto, désire H d'environ 70 ans, doux, jovial, rieur, affectueux, ayant humour, pour partager bons moments. **399059**

CRÉONS NOTRE PROPRE STYLE DE VIE! Belle Saguenéenne de 58 ans, d'allure jeune, retraitée, féminine, BCBG, a bon cœur et très bon sens de l'humour, cherche H, avec qui partager activités, sorties et moments zen. **391723**

UNE PETITE VIE TRANQUILLE À DEUX, femme de 56 ans, 5'1", 160 lb, chev noirs, yx bruns, n-fum, n-alcoolique, aime télé, sorties diverses, désire H, n-fum, aimant aussi tranquillité, pour amitié ou but sérieux. **390641**

LINDA VOUS PRIE DE LUI DONNER DES NOUVELLES! 61 ans, 5'2", yx bleus, seule depuis plusieurs années, souhaite connaître H, doux, affectueux et aimable en tout temps. **395618**

DÉCOUVREZ MANON ET SA BONNE HUMEUR LÉGENDAIRE! Chicout, 56 ans, châtaine-blonde frisée, yx bleus, sociable, porte lunettes, a emploi stable, aime nature, chasse et pêche, recherche H, intéressé à la connaître. **397053**

PETITE FEMME AU COEUR JEUNE! 61 ans, 4'11", 106 lb, chev blonds longs, yx bleus, ricanouse, positive, a lunettes, aime danse, plage, marche, désire rencontrer petit H, mince, ayant tous ses chev et voiture, pour amour. **393485**

PROFITONS DU CALME QUE LA NATURE PROCURE... Femme de 57 ans, 5'4", 150 lb, brune, yx bruns, douce, particulière, aime animaux, soupers à l'extérieur, recherche H, viril, fidèle, attentionné, avec qui partager belle complicité. **380019**

ALLONS DONC PRENDRE UN BON CAFÉ! Saguenéenne de 61 ans, 5'7", a belles rondeurs, aime voyages, discussions, café, recherche grand H, aimant faire plein de choses, pour relation amicale, bonnes discussions et plus ensuite. **398015**

TRÈS BELLE FEMME AU GRAND COEUR, Lac-St-Jean, 55 ans, mince, généreuse, a excellent sens de l'humour, aime aller marcher, cherche à découvrir grand H 55 ans et moins, mince, n-fum, sobre, propre et plutôt distingué, avec qui elle pourrait développer belle relation durable. **389570**

GIGI VOUS DIT À BIENTÔT! 73 ans, demeure autour du lac, aime danse, marche, dialogue et sorties au resto, cherche à découvrir H, intéressé à la connaître davantage. **391028**

AS-TU ENVIE D'ÊTRE PAPA? Femme au look jeune de 46 ans, incapable d'avoir enfants, souhaite connaître H peu importe âge et région, intéressé à adopter enfant (10 ans et plus). **345759**

HOMME CHERCHE FEMME

VOUS APPRÉCIEREZ LA DOUCEUR DE MARC-ANDRÉ, Jonquière, 55 ans, 5'9", 178 lb, est honnête, fidèle et affectueux, cherche à connaître une Femme âgée entre 45-58 ans, de poids proportionnel, avec qui il pourrait développer une belle relation amoureuse à long terme. **300891**

ES-TU PRÊTE À ALLER DE L'AVANT AVEC MOI? Bel homme de 52 ans, 6', 200 lb, cheveux et yeux brun-noir, demeure à Alma, aime la nature, les promenades, le resto, recherche une gentille Almatoise, sincère, positive et aimant discuter. **399696**

À LA FOIS VIRIL ET DÉLICAT, homme pas compliqué de 47 ans, 5'9", 180 lb, drôle, travaillant, aime marche, plein air, films, désire F 35-60 ans, n-fum, pour lui prouver qu'il est celui qu'elle attendait. **371160**

NI JALOUX NI POSSESSIF, homme de Chicout, 53 ans, 5'2", aime sorties au ciné ou au resto, souhaite découvrir dame, active sexuellement et possédant certaines affinités. **385872**

HOMME PAS COMPLIQUÉ CHERCHE IDEM! 66 ans, 5'5", 140 lb, yx bleus, n-fum, de belle app jeune, fidèle, respectueux, sincère, aime chasse, pêche, bons repas, recherche F, n-fum et pas compliquée elle non plus. **398103**

TENDRESSE ET HUMOUR AU PROGRAMME! Bad boy de Chicout, 66 ans, 5'10", quelques kg en trop, retraité de profession libérale, hors-normes, aime voyages, arts de la scène, recherche F, ayant fait collège ou université. **399613**

AVEC TOI, BRISER MA SOLITUDE, homme de 73 ans, loyal et fidèle, souhaite connaître F, complice, avec qui cheminer et poursuivre démarche de tendresse, respect et sincérité. **399619**

PAS ENVIE DE PASSER L'HIVER TOUT SEUL! Homme de Chicout, 62 ans, 5'7", 170 lb, désire F, pour partager bons soupers, marches, tête-à-tête et plaisirs de saison, en bonne compagnie. **391980**

NOUS POURRIONS PASSER DE BEAUX MOMENTS ENSEMBLE! Homme de Chicout, 52 ans, taille et poids prop, n-fum, app jeune, travaillant, débrouillard, aime voyages, romantisme, désire Saguenéenne, fidèle, facile à vivre. **390064**

MURMUREZ-LUI UN RÊVE... Tony de Chicout, 44 ans, 5'8", 145 lb, chev et yx bruns, cherche à connaître gente dame, douce, féminine, au charmant sourire, avec qui socialiser, avoir plaisir et développer quelques affinités. **398914**

UN SOURIRE QUI TE FERA RIRE! Bel homme de 48 ans, 6'4", poids normal, châtain, yx verts, bâti respectueux, amusant, affectueux, vit au présent, souhaite faire connaissance avec belle F, avec qui vivre plein de belles choses. **4605122**

FIER ALTERSEXUEL, Alma, 60 ans, 5'8", 150 lb, simple, ouvert d'esprit, aime plein air, cocooning et style vintage, cherche à connaître F, semblable, avec qui développer relation stable. **398368**

LAISSE-MOI TON MESSAGE QU'ON EN DISCUTE! Bel homme du Saguenay, 65 ans, 5'10", chev courts, souhaite trouver bonne amie, pour partage lors de rencontres occasionnelles. **50864**

DÉCOUVREZ UN BEAU GARS AFFECTUEUX! 52 ans, 5'9" 1/2, 190 lb, châtain-brun, yx bleus, app jeune, bronzé, doux, tranquille, a bon emploi, aime nature et bateau, recherche F, sensuelle, ouverte, pour belles sorties et plus. **398883**

UN ROMANTIQUE AVENTURIER, 42 ans, passionné de chasse et pêche, aime cuisiner en bonne compagnie, souhaite F, cajoleuse, aimant aussi aventure et activités de plein air. **398595**

AMATEUR DE VINS ET FROMAGES! Lac Kénogami, 74 ans, a petit côté ermite, aime s'adonner à diverses activités de plein air, cherche jolie dame, avec qui créer bons liens amicaux. **392635**

SINCÈRE ET AFFECTUEUX ALMATOIS, 73 ans, en bonne santé, souhaite F, avec qui partager tendresse, affection, briser solitude et faire bon bout de chemin ensemble si affinités. **399189**

PRENEZ L'AIR AVEC ANDRÉ! Jonquière, 57 ans, 5'8", 150 lb, yx bleus, aime marche, raquette, sentiers pédestres, bons soupers, bon vin, désire F, de taille et poids prop, autonome. **399098**

CARL, L'AMATEUR DE BONNE BOUFFE, retraité de 53 ans, aime chasse, pêche, bons soupers et sorties diverses, souhaite douce F 40-50 ans, amicale et possédant certaines affinités. **399011**

IL N'A PAS D'ENFANTS MAIS IL LE S'ADORE, 47 ans, 5'11", 190 lb, n-fum, sobre, a bon emploi et maison à Alma, cherche à connaître grande F, sportive, ouverte, simple, avec ou sans enfant et aimant faire un peu de tout. **398908**

LAISSE-TOI ALLER APRÈS DE MARTIN! Jonquière, 28 ans, a très forte libido, cherche F, plutôt ouverte d'esprit et ayant aussi très forte libido, avec qui vivre chaudes rencontres. **398529**

DOUX CÉLIBATAIRE DE JONQUIÈRE, 43 ans, 5', 130 lb, yx verts, sobre, sans enfant, fidèle, romantique, aime campagne, voyages, sports, animaux, recherche F, pour être amis et bâtir quelque chose de solide. **398811**

NOUS POURRIONS FINIR NOS JOURS ENSEMBLE! Homme du début 60aine, honnête, respectueux, fidèle, cherche compagne, avec affinités et mêmes valeurs, pour bout de chemin et plus. **398979**

BEAU, FUNNY ET DE TRÈS BONNE COMPAGNIE! Lac-St-Jean, 32 ans, 5'10", 160 lb, chev noirs, yx pers, cherche F 23-45 ans, avec qui faire belles rencontres intimes et occasionnelles. **398602**

VEUF EN QUÊTE D'AMOUR RÉCIPROQUE, Jonquière, bientôt 60 ans, 5'6", 132 lb, n-fum, sobre, sans enfant, doux, respectueux, affectueux, autonome, aime musique, télé, entraînement, cuisine, désire douce F, simple. **389953**

RENCONTREZ CE BLOND AUX YEUX BLEUS! 38 ans, 5'6", 145 lb, propre, engagé, demeure dans haut du Lac, aimerait F 20-740 ans, avec qui vivre belles rencontres occasionnelles. **399358**

AVIS AUX INTÉRESSÉES! Homme d'Alma, 55 ans, 5'11", 180 lb, châtain, yx bleus, cherche douce F 40aine, châtaine aux yx bleus, pour occasions seulement, rien de sérieux et sans attaches. **398959**

RETRAITÉ AYANT BEAUCOUP DE TEMPS LIBRE, 69 ans, 5'8", 175 lb, yx bruns, très propre, généreux, aime marche, raquette, recherche affectueuse et généreuse dame, pour bon temps. **392779**

GILLES, UN ACADIEN TRÈS POLI, Nouveau-Brunswick, 51 ans, voyage en ce moment dans secteur de Qc, Larouche, Jonquière et Chicout, aimerait F, avec qui vivre beau one night. **399553**

DANIEL A DE GRANDS BESOINS... Chicout, 50 ans, 5'11", chev rasés, propre, colleux, a emploi, voiture, se déplace, aime bêcotter, dorloter, cherche maîtresse, n-obèse, pour long terme. **392723**

ET TOI, TU FAIS QUOI EN CE MOMENT? Bel homme de 37 ans, 5'11", 170 lb, chev bruns, yx verts, athlétique, demeure à Chicout, se sent bien seul dans son lit, souhaite contacter F. **398893**

HOMME CHERCHE HOMME

ON POURRAIT SE COMPRENDRE TOI ET MOI! Jean, sportif-intello-artiste, est nouveau dans cette démarche, prend soin de lui, a fière allure et emploi, aimerait rencontrer un Homme âgé entre 40 et 55 ans, ayant une tête sur les épaules, avec qui établir une bonne relation amicale et plus. **399574**

FAITES-LUI DES PROPOSITIONS... Homme gai de Jonquière, 30 ans, 5'7", 147 lb, châtain, yx bleus, barbe courte, bien pourvu, ouvert reçoit et se déplace, désire H 35 et plus, pour s'amuser. **395149**

BEAU GARÇON EN QUÊTE D'AVENTURES, 29 ans, ouvert à tout, s'entraîne, cherche à rencontrer beau gars, avec qui il pourrait vivre premières expériences. **226835**

UN COMPLÈMENT DANS SA VIE DE COUPLE, bel homme soigné de Chicout, 50aine, propre, drôle, de bonne humeur, désire Saguenéenne, efféminée, ayant petit ouit, pouvant recevoir de jour, pour plaisir occasionnel. **396720**

À SES DÉBUTS... Homme du début 50aine, 5'10", 185 lb, peu expérimenté, doux, affectueux, aime porter vêtements féminins et être sexy, cherche H, semblable et aimant échanges de caresses. **397529**

STEVE AIME LES BONNES ET LONGUES CARESSES... 50 ans, de belle app, doux, désire contacter H 60 ans et plus, semblable, pouvant recevoir et aimant caresses. **384755**

TRÈS BEAU GARS SÉRIEUX, simple, fidèle et sincère, cherche à découvrir H 35 ans et moins, sérieux dans sa démarche, pour vivre relation sérieuse, basée sur confiance, fidélité et sincérité. **396002**

LE PLAISIR VOUS ATTEND... Homme de Chicout, dans 40aine, 5'10", 160 lb, recherche jeune H, mince et pas trop poilu, avec qui avoir relations intimes, sur base régulière. **396249**

PROFESSIONNEL HAUT DE GAMME RECHERCHÉ! Jeune homme marié de 35 ans, mince, efféminé, a 3 enfants, cherche à contacter grand monsieur de 58 ans, masculin et hétéro, pour se rencontrer dans plus grande discrétion. **395523**

L'HOMME AUX BAS NYLON... 52 ans, 5'6"-5'7", 160 lb, adore intimité et porter bas de nylon, cherche à contacter H, avec qui avoir belles conversations et bien plus. **397294**

UN CORPS À FAIRE RÊVER... Jeune homme de 42 ans, assez musclé et pas compliqué, aime faire du sport, nature, pêche et bons soupers, cherche à rencontrer F. **399462**

VIVONS NOS PREMIÈRES EXPÉRIENCES ENSEMBLE... Homme de Dolbeau, 42 ans, 5'9", 200 lb, bien pourvu, propre, vit seul, peut recevoir, aime porter lingerie, désire H, bien pourvu, propre, sans expérience ou engagé. **370492**

OCCASION À NE PAS MANQUER! Beau gars du Haut du Lac, 41 ans, 5'11", 175 lb, bien rasé, aimerait contacter H, avec qui vivre belles expériences, sur base occasionnelle seulement. **398902**

PLAISIRS À PARTAGER! Homme de Jonquière, 57 ans, 5'8", 150 lb, yx bleus, plutôt passif, recherche autre H, fonceur, aimant caresses, avec qui partager divers plaisirs. **382370**

Petites Les Annonces



418 549-4444
Ligne sans frais 1 800 866-3658

Heures d'affaires:
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h à 16 h30

1051, boulevard Talbot, Chicoutimi (Québec), G7H 5C1 • Courriel: classees@lequotidien.com

INFORMATIONS GÉNÉRALES

RESTRICTIONS: L'éditeur se réserve le droit d'accepter, de refuser ou d'annuler la publication de toute annonce pour toute raison jugée valable. Votre annonce est incomplète? Dès la première journée, veuillez lire attentivement votre annonce. En cas d'erreur, il faut nous en aviser le plus tôt possible, car notre responsabilité se limite à la période comprise entre la première parution erronée et le premier jour ouvrable suivant cette parution. Nous ne sommes responsables que du montant facturé pour la période précitée.

100 Immeubles commerciaux

102 Blocs appartements
ALMA immeuble à revenus, 9 logements, directement du propriétaire. Tél.:418-345-3424.

106 Entrepôt à louer
JONQUIERE 5,000 pieds, non chauffé. Tél.:418-818-1477.

109 Locaux à louer
CHICOUTIMI 615 Audet/boul. Université, 1,500 pi.ca., + ascenseur et sous-sol, 850\$. Tél.:418-549-3233.
CHICOUTIMI parc industriel, 2,500 pieds, bureaux et entrepôt. Tél.:418-818-1477.

JONQUIERE rue St-Dominique, face Jean Coutu, plus ou moins 5,250 pi.ca., rez-de-chaussée et 1,500 à l'étage, superbe, entièrement rénové, libre janvier. Tél.:418-591-0880.

200 Habitations résidentielles

207 Condominiums à louer
CHICOUTIMI condos de luxe, 4 1/2, Domaine des Cépages, climatiseur, céramique chauffante, insonorisation supérieure, remise, 2 stationnements, 1,161 pi.ca., déneigé, gazon, lavage des fenêtres, non chauffés, non éclairés, prix à partir de 1000\$/mois. Les Constructions Philippe Blackburn. Tél.:418-817-0882, 418-690-6703.
CHICOUTIMI construction neuve, belle vue sur le Saguenay, près hôpital, libres. Tél.:418-590-5318.

CHICOUTIMI grand condo 7 pièces, 1,520 pi.ca. à louer ou à vendre, disponible 1er avril 2017, 1-1858 des Roitelets, haut de gamme, insonorisation et isolation supérieures, plus de détails sur duproprio.com #711689. Tél.:418-690-1926 L. Gagnon.

208 Logements à louer
3 1/2, 4 1/2, 5 1/2
2 MOIS GRATUITS
Chicoutimi-Nord et Chicoutimi, disponibles immédiatement, rénovés, céramique et bois flottant.
Tél.:418-944-8580

ALEXIS (Place) JONQUIÈRE
Rues Nadeau et Truchon, *promotion*
3 1/2 à partir de 500\$/mois
5 1/2, à partir de 700\$/mois
rénovés, chauffés, éclairés, porte patio
Près de Canadian Tire, CFP et du CÉGEP.
Tél.:1-581-500-0303 (sans frais) 418-812-4470

208 Logements à louer
1 1/2, 3 1/2, 4 1/2, 5 1/2, 6 1/2, repeints, non meublés, semi-meublés ou meublés, possibilité chauffés éclairés, près Place du Royaume, UQAC, neufs, rue Des Grands-Ducs, ascenseur, plancher chauffant, finition au choix du locataire. lesconstructionsmt@gmail.com Tél.:418-815-3383.

ARVIDA 3 1/2, 4 1/2, rénovés, pas d'animaux, 420\$/mois, 590\$/mois, libres. Tél.:418-550-1063.

ARVIDA CHAUFFÉS, ÉCLAIRÉS
2 1/2 à 5 1/2, 455\$ à 599\$
Rénovés, 1 mois gratuit, près du Faubourg Sagamie
PROMOTION CARTES-CADEAUX OFFERTES
418-548-3773, 418-512-3565

CHICOUTIMI 3 1/2, 429 Champs-Élysées, coin boulevard Talbot, chauffé, éclairé. Tél.:1-418-630-1848.
CHICOUTIMI 3 1/2 et 4 1/2, près hôpital, cégep, buanderie, chauffés, libres. Tél.:418-376-1140, 581-235-9627.
CHICOUTIMI 4 1/2, 5 1/2, Place des Ecorceurs, non chauffés, non éclairés, eau chaude fournie, entrée lave-vaisselle, concierge sur place. Tél.:418-818-0292, 418-549-7923.
CHICOUTIMI 4 1/2, coopérative, libre immédiatement. Tél.:418-545-2785, 418-698-4322, 418-818-2277.
CHICOUTIMI 4 1/2, grand, espace luxueux, rue des Pigeons, remise, 685\$/mois. Tél.:418-698-3478.
CHICOUTIMI 4 1/2, grand, rez-de-chaussée, 566 Morin, 625\$/mois. Tél.:418-549-3233.
CHICOUTIMI 4 1/2, près Place Royaume, rue Joseph-Dandurand, très propre, 1 stationnement, remise, pas d'animaux. Tél.:418-812-7027 ou 418-812-1947.
CHICOUTIMI 4 1/2, rez-de-chaussée, 2 balcons, côte Réserve, 500\$/mois. Tél.:418-549-3233.
CHICOUTIMI 4 1/2 spacieux et moderne, des Roitelets, à l'étage, plancher chauffant, climatisé, 2 balcons, libre. Tél.:418-540-9470.

CHICOUTIMI 4 1/2 style condo, rue des Harfangs, près du magasin Eugène Allard, promotion 25%. Tél.:418-540-1234 ou 418-592-7899.

CHICOUTIMI 5 1/2, 2 étages, près école St-Exupéry, 675\$. Immeubles Belvédère. Tél.:418-549-3233.

CHICOUTIMI 5 1/2, 760\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre avril. Tél.:418-543-5785.
CHICOUTIMI 5 1/2, Côte Réserve, très grand, grand terrain, 675\$/mois. Tél.:418-549-3233.

CHICOUTIMI 5 1/2, endroit propre et tranquille, 600\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.:418-693-0588.

JONQUIÈRE
2306 Truchon, 4 1/2, rez-de-chaussée, rénové, entrée contrôlée, 585\$, chauffé, éclairé. Tél.:418-542-3715, 418-612-6354.

JONQUIÈRE 3 1/2, 2665, St-Dominique, 450\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre. Tél.:418-812-8806.
JONQUIÈRE 3 1/2, coin boulevard, Harvey et St-Dominique, splendide, 695\$/mois, chauffé, éclairé, meublé si désiré, libre février. Tél.:418-591-0880.

208 Logements à louer
JONQUIÈRE 3 1/2, 4 1/2, près cégep, repeints, 1 stationnement, remise intérieure, chauffés, pas d'animaux, possibilité de mois gratuits sur bail 12 mois pour le 4 1/2 seulement. Tél.:418-812-7027, 418-812-1947.
JONQUIÈRE 3 1/2, St-Georges, grand, 430\$, chauffé, éclairé, eau chaude fournie. Tél.:418-376-6131.

JONQUIÈRE 4 1/2, 2348 Mathias, près services, 565\$/mois, chauffé, libre. Tél.:418-543-0514.

JONQUIÈRE 4 1/2, 2e étage d'une résidence, semi-meublé, air climatisé, entrée indépendante, terrasse 24X26, près pharmacie et dépanneur, 700\$ non chauffé, non éclairé, libre immédiatement, janvier gratuit. Tél.:418-547-2149, 418-557-0893.

JONQUIÈRE
4 1/2, 5 1/2 (2248 St-Jérôme, secteur hôpital, tout inclus, 1812 Ste-Famille, Kénogami), rénovés. Tél.:418-612-6354.

JONQUIÈRE 4 1/2, condo de luxe neuf, 1117 pi.ca., climatisé, cabanon, céramique chauffante, balcon 12X12, 900\$/mois. Tél.:418-944-2001.

JONQUIÈRE 4 1/2, entièrement rénové, rue St-Jérôme, près des services, chauffé, eau chaude fournie, 2 stationnements, 550, libre. Tél.:418-818-3624.

JONQUIÈRE 4 1/2, grand, refait à neuf, rez-de-chaussée, près pharmacie et dépanneur, 700\$ non chauffé, non éclairé, libre. Tél.:418-973-7010, 418-944-1226.

JONQUIÈRE 5 1/2, près des services (IGA rue St-Hubert), un mois gratuit. Tél.:418-817-2578.

JONQUIÈRE loft en construction, prêt le 1er mars, style condo, superbe et très luxueux, foyer au gaz, vue magnifique, rue St-Dominique, face Jean-Coutu, idéal pour retraité(e)s. Tél.:418-591-0880.

LA BAIE 4 1/2, neuf, non chauffé, non éclairé, 650\$/mois, libre 1er février. Tél.:581-882-8829.

LES IMMEUBLES OASIS
JONQUIÈRE 4 1/2 rez-de-chaussée, 5 1/2, rue St-Hubert et de De La Lorraine, planchers et armoires refaits, fenêtres neuves, sécurisé, près des services. Tél.:418-540-2984.

ST-FULGENCE 4 1/2, 370\$/mois, non chauffé, non éclairé, libre immédiatement. Tél.:418-545-9447.

300 Véhicules

302 Autos à vendre
BYE BYE BAZOU 100\$ à 1.000\$ pour votre vieux véhicule (camion, voiture). Tél.:418-695-1888 lundi au vendredi, 7h à 12h, 13h à 17h, samedi 7h à 12h.

304 Bateaux à vendre
AUBAINE! Chaloupes en aluminium soudé, 12 pieds, approuvées par Ministère transports, 800\$. Soudure sur aluminium et acier inoxydable. Tél.:418-815-7657.

311 Motoneiges à vendre
BOMBARDIER Tundra1999, 3,000\$, très bonne condition. Skandic 20" 1996, parfaite condition, 3,000\$. Tél.:418-879-4836.
MOTONEIGE Bombardier Grand Touring 2002, moteur 600, 2000\$. Tél.:418-547-6908, 418-815-6625.

314 Pièces et accessoires
ACHAT ET VENTE DE PNEUS neufs et usagés, de toutes grandeurs, prix compétitifs. Garage René Girard. Tél.:418-548-3306.

1000\$ ET MOINS
ACHETONS autos et camions pour pièces. Payons comptant. Permis de la SAAQ. Gilbert Autos inc. Tél.:418-543-8361.

400 Emploi

402 Personnel demandé
1 CHAUFFEUR(EUSE), à l'année, camion-remorque, classe 1, expérience sur «Flat Bed», pour Québec, Ontario. Tél.:418-550-6710.

AVANT le 23 janvier, cherche 10 personnes désirent perdre de 9 à 29 livres d'ici 30 jours sans les reprendre (réglementé Santé Canada, formulé médecins). www.regimesplus.net Tél.:418-702-1096, 1-819-548-5752.

LE Crapaud d'Alma recherche cuisinier(ère), barman(aid), serveur(euse) et boss boy, temps plein, temps partiel. Tél.:418-719-0343 Carl Maltais.

LE MANOIR Champlain est à la recherche de préposé(e)s aux bénéficiaires pour travail de nuit en ressources intermédiaires et pour la salle à manger. Faire parvenir votre CV par courriel: rosie.piche@manoirsbellevie.com ou à la réception du Manoir. Tél.:418-543-9003.

RECHERCHE CAMELOTS (avec ou sans voiture)
pour distribuer Le Quotidien et/ou Le Progrès-Dimanche.

Choix d'un secteur parmi les suivants:
- Hébertville - Larouche
- Métabetchouan
- Chambord - Lac Bouchette - Roberval
- Saint-Bruno - Saint-Prime et Mashteuiatsh.

Contactez Serge Gosselin
418-256-1164, 418-618-4098
sergegosselin2012@hotmail.com

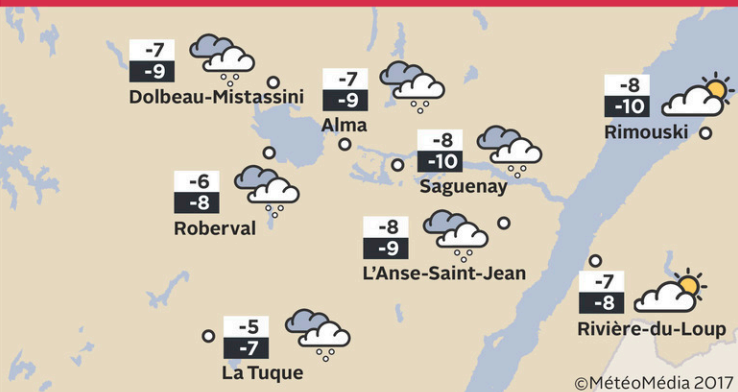
402 Personnel demandé

RECHERCHE CAMELOTS avec voiture
pour distribuer **Le QUOTIDIEN**
Secteur Shipshaw (parcours motorisé)
BON REVENU D'APPOINT
Bienvenue aux personnes de tous âges
Contactez Régis Desbiens
418-695-1630

RECHERCHE CAMELOTS
Pour les abonnés du Quotidien et du Progrès-Dimanche
à ALMA
Bienvenue aux adultes.
M. Doris Tremblay
418-668-7317

AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?
Depuis plus de 30 ans, nous aidons les gens à trouver une solution à leurs problèmes financiers. Consultation sans frais. Aucun intermédiaire, 1 seul paiement sans intérêt.
1 877 994-2433
JeanFortin.com
JEAN FORTIN & ASSOCIÉS
Syndics autorisés en insolvabilité

COUP D'ŒIL MÉTÉO



Demain
Max. 0
Min. -4
Nuageux avec quelques flocons
Précipitations : 40 %
Vents légers

Samedi
Max. -2
Min. -9
Nuageux avec éclaircies
Précipitations : 30 %
Vents légers

Vendredi
Max. -1
Min. -7
Nuageux avec quelques flocons
Précipitations : 40 %
Vents légers

Dimanche
Max. -2
Min. -10
Ciel variable
Précipitations : 20 %
Vents légers

AU QUÉBEC

Baie-Comeau	Beau	-7	-9
Chibougamau	Éclaircies	-6	-8
Gaspé	Beau	-9	-11
Gatineau	Ave neige	-2	-4
Îles-de-la-Mad.	Variable	-5	-7
Maniwaki	Ave neige	-2	-4
Montréal	Ave neige	1	0
Mont-Tremblant	Ave neige	-3	-5
Québec	Ave neige	-5	-7
Rimouski	Variable	-8	-10
Sept-Îles	Variable	-9	-11
Sherbrooke	Ave neige	-1	-3
Tadoussac	Variable	-8	-10
Thetford Mines	Ave neige	-4	-6
Trois-Rivières	Ave neige	-5	-7
Val-d'Or	Variable	-1	-2

LE SOLEIL

7h27 16h21
Durée du jour : 8h54

LA LUNE

Coucher : 10h46 Lever : 23h40

19 janv. 27 janv. 3 fév. 10 fév.

LES MARÉES

	La Baie	Chicoutimi
Heure	1h17	2h38
Hauteur	1	1
	7h41	8h07
	4,3	4
	13h46	14h59
	1,4	1,2
	19h59	20h37
	4	3,7

LE VENT
Vents Est à 15 km/h

Téléchargez **Météo Média** sur votre téléphone intelligent.

402 Personnel demandé**URGENT!****RECHERCHE CAMELOT
avec voiture****pour distribuer
LE QUOTIDIEN****À ST-HONORÉ
90 copies****Excellent revenu d'appoint!****Contactez Sylvain Roy
418-590-1439**

500  **Occasions
d'affaires**

501 Finances**PRET de 500\$.** Sans enquête de crédit. Tél. sans frais: 1-866-482-0454. www.creditcourtage.ca

600  **Services
professionnels**

601 Construction / Rénovation

RENOVATIONS intérieure de tous genres, peinture, plastrage, planchers de tous genres, céramique etc. Estimation gratuite. RBQ.:5699-9352-01. Tél.:418-549-5617 laissez message, 418-590-4771.

604 Offres de services**DENEIGEMENT** et déglacage de toiture résidentielle et commerciale. Travail sécuritaire. Estimation gratuite. Tél.:418-590-5945.**DENEIGEMENT MANUEL**
CHICOUTIMI escaliers, trottoirs, galeries, sorties d'urgence, toitures, ménage printanier, tonte de gazon, coupe d'arbres. Tél.:581-490-1222.

700  **Marchandises
et services**

703 Ameublement

LAVEUSE, sècheuse, cuisinière, réfrigérateur, congélateur. Frigidaire frigidaire. 418-545-9361.

706 Bois de chauffage

BOULEAU et merisier mélangés vert, 90\$, tremble, 65\$, livré. Pro-Forest. Tél.:418-590-0365, 673-3161.

709 Divers

MANTEAU vison, grandeur 7-8 ans, toujours entreposé, 800\$ à discuter. Tél.:418-547-3728.

719 Ventes de garage

FERMETURE de maison, 1374 rue des roitelets, Chicoutimi, jusqu'au 24 janvier. Une surprise! Tél.: 418-543-9165, 418-973-6654.

800  **Sports / loisirs**

811 Vacances/voyages

FORFAIT Casino de Charlevoix le samedi 21 janvier en soirée. Départ de Jonquières, Chicoutimi et La Baie. Pour informations: tél.:418-544-3860, Nicole Tremblay, détentrice de permis GVQ.

900  **Avis**

901 Activités diverses

DEJEUNER rencontre pour personnes seules de 50 ans et + tous les dimanches dès 10h, au Coq Rôti de Jonquières (salle du sous-sol). Tél.: 418-547-9501, 418-612-1451.

902 Agences de rencontre

AGENCE CUPIDON Saguenay/Lac-St-Jean: pour amour, amitié, nous trouverons pour vous. Depuis 18 ans à votre service. Tél.:418-699-5077.

903 Messages personnels*****SERVICE DE CLASSE*****
Les plus belles nouvelles demoiselles de l'extérieur, reçoivent et se déplacent 24h. Maison privée. Tél.:418-817-3308.**903 Messages personnels**

DEESSES du Fjord, plusieurs demoiselles à votre disposition. Tél.:418-944-6523.

A ALMA, adorable et séduisante, 37 ans, cheveux longs, 155 lb de rondeurs sensuelles, 38C naturel, vous reçoit et se déplace partout. Tél.:418-321-8776.

A CHICOUTIMI, belle femme, grasse, chaleureuse, douce et sensuelle vous reçoit en toute confidentialité. Se déplace. Spécial. Tél.:418-820-9653.

ADORABLE rouquine coquine, reçoit et se déplace 24h. Possibilité duo. Tél.:418-412-6205.

A FLEUR de peau, Eric et Billy vous reçoivent et se déplacent. Tél.:581-234-1493.

ALEX, rencontres discrètes pour hommes ou femmes engagés ou non et couple. Tél.:418-719-4840.

ALMA Lily te reçoit. Par téléphone ou texto. Tél.:418-719-9326.

AMAZING de retour
BEAUTÉ blonde aux courbes parfaites, yeux verts, 36DD, vous reçoit pour massage érotique au Lac-St-Jean. Tél.: 581-230-6062.

BELINDA 25 ans, vous reçoit de 8h am à 23h et se déplace partout. Tél.:418-376-9140.

903 Messages personnels

Belle femme, reçoit et se déplace de 9h à 21h. Tél.:418-306-8847.

BELLE jeune femme, trentaine, se déplace seulement, 24/24. Tél.:418-817-5451.

BIENVENUE dans le confort de la jolie Julie, dès 8h. Tél.:418-376-1274.

FANNY, belle et avec expérience. Tél.:418-261-2579.

JEUNE fille dans la trentaine, reçoit. Tél.:418-690-6379.

JOLIE Joanie reçoit et se déplace. Tél.:418-820-9122.

NOUVEAU NUMERO. Patty pour vous messieurs. Satisfaction garantie. Tél.:418-944-8171.

SHIRLEY «SYLVIANE»

JEUNE, jolie, cheveux longs, grandes jambes, gros buste, offre relaxation et détente. Tél.:418-542-7472.

SUPERBE grasse 38D, 45 ans, 5'10", 215 lb, reçoit à Jonquières. Tél.:418-376-8112.

VÉRO Tél.: 581-882-0191.

905 Recherche

RECHERCHE gros billots de résineux, 12 po. et plus, longueur de 12 pi., acheteur pour grande quantité, au Saguenay. Tél.:581-235-2711.

906 Services de massage

ARVIDA massage suédois, détente ou thérapeutique, 6 ans d'expérience, Caroline. Tél.:418-213-1412.

CAROLLE, massage, rasage, 51 Jacques-Cartier O., Chicoutimi. Engageons. Tél.418-690-3142.

L'ART d'éveiller les sens dans la sensualité. Tél.:418-973-4839.

Les mains d'un ange, Maria-Lisa. Douleurs musculaires, nerf sciatique, massages californien, suédois, gi-jo, cartomancienne, massage de détente et relaxation. Non sexuel. Tél.:581-882-1688, 418-973-9003.

MASSAGE suédois, ferme, apaisant, inspirant. Approche lomi-lomi. lavignetomy1@gmail.com

POUR les hommes, c'est le temps de vous offrir un petit caprice. Je vous offre un massage de détente en douceur. Je peux vous recevoir. Pierre. Tél.:418-944-2568.

**LES PETITES
ANNONCES****418 549-4444**leQuotidien
le Progrès
dimanche**CARRIÈRES/FORMATION/AVIS/APPEL D'OFFRES**

Poste à combler :
Technicienne mécanique
Lieu de travail : Scierie St-Thomas

RESPONSABILITÉS :

Relevant du superviseur d'entretien, vous aurez notamment comme responsabilités :

- Coordonner les travaux d'entretien préventif et l'utilisation des ressources pour effectuer les tâches d'entretien mécanique;
- Améliorer et optimiser les équipements afin d'améliorer l'efficacité de production;
- Diagnostiquer différentes pannes de systèmes et identifier des pistes de solutions pour les éliminer;
- Effectuer le suivi des indicateurs de performance en maintenance;
- Appliquer diverses procédures entre autres en santé et sécurité, dans le but que les travaux soient effectués de façon efficace, sécuritaire et dans le respect des normes environnementales;
- Mener à terme divers mandats spéciaux selon vos compétences;
- Réaliser des enquêtes de pannes.

PROFIL RECHERCHÉ :

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en génie mécanique;
- Posséder 3 ans d'expérience pertinente en maintenance;
- Être reconnu comme une personne sécuritaire ne faisant aucun compromis pour la sécurité;
- Avoir des habilités relationnelles reconnues et savoir travailler en équipe.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Travail à temps plein;
- Horaire de jour;
- Salaire et avantages sociaux concurrentiels;
- Plusieurs possibilités de carrière.

Le générique féminin est utilisé sans aucune discrimination.
Opportunité d'emploi autant pour les hommes que pour les femmes.

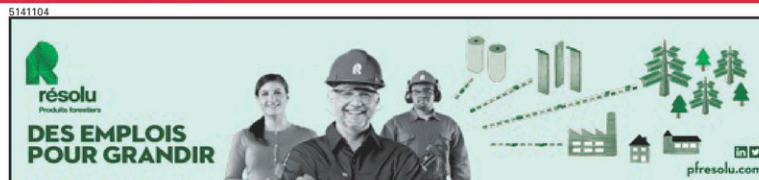
POUR POSTULER :

Service des Ressources humaines

PRODUITS FORESTIERS

Courriel : jean-francois.thibeault@resolutefp.com

Pour information : (418) 679-8484 poste 17105



Postes à combler :
Opératrices d'équipements de production
Lieux de travail : Scierie St-Thomas/Scierie La Doré

Suite à plusieurs départs à la retraite, nous cherchons présentement à combler plusieurs postes d'opératrices de production au sein de notre usine de transformation du bois. Plus d'une dizaine de postes à combler au cours des prochaines semaines.

RESPONSABILITÉS :

- Opérer et surveiller divers équipements de production;
- Classer les produits de bois selon les normes en vigueur;
- Manipuler des billots et des planches de bois;
- Maintenir votre environnement de travail propre et sécuritaire;
- Participer activement à l'amélioration continue de la production et de la santé et sécurité;
- Assurer la qualité des produits selon nos standards et les exigences de nos clients;
- Appliquer les procédures appropriées en santé et sécurité, en environnement et selon les normes ISO auxquelles nous adhérons;
- Mener à terme divers mandats spéciaux selon vos compétences;
- Nettoyer les équipements et les aires de travail.

PROFIL RECHERCHÉ :

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (D.E.S.) ou d'une équivalence;
- Détenir un D.E.P. en sciage, classement des bois ou opération d'équipement de production est considéré comme un atout;
- Avoir une bonne dextérité manuelle, aimer le travail physique et être dynamique;
- Posséder un bon esprit d'équipe et être orienté vers les résultats;
- Être reconnu comme une personne sécuritaire ne faisant aucun compromis envers sa propre sécurité et celle des autres.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Travail à temps plein;
- Salaire et avantages sociaux concurrentiels déterminés par la convention collective en vigueur;
- Plusieurs possibilités de carrière.

Le générique féminin est utilisé sans aucune discrimination.
Opportunités d'emploi autant pour les hommes que pour les femmes.

POUR POSTULER :

Service des Ressources humaines

PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU

Courriel : jean-francois.thibeault@resolutefp.com

Pour information : (418) 679-8484 poste 17105

COMPLICITÉ AVEC UNE ORGANISATION TERRORISTE

La veuve du tueur d'Orlando inculpée

Agence France-Presse

LOS ANGELES - La veuve d'Omar Mateen, qui a tué 49 personnes dans une boîte de nuit gay d'Orlando en juin dernier, a été formellement inculpée mardi de complicité avec une organisation terroriste et d'obstruction à la justice.

D'après l'acte d'accusation, Noor Zahi Salman, américaine d'origine palestinienne, a « en connaissance de cause aidé Omar Mateen », au moins entre fin avril 2016 et l'attaque du 12 juin, dans sa « tentative d'apporter un « soutien et des ressources substantiels » » à « une organisation étrangère terroriste, à savoir l'Etat islamique (EI) ».

En outre, M^{me} Salman, 30 ans, « a volontairement induit en erreur » les enquêteurs de la police de Floride et les agents du FBI, ajoute l'acte d'inculpation obtenu par l'AFP.

M^{me} Salman, mère d'un petit garçon de 4 ans avec Omar Mateen, a été arrêtée lundi par le FBI à son domicile à Rodeo, ville située à une quarantaine de kilomètres au nord-est de San Francisco (Californie), où elle s'est installée après la mort de son mari pour vivre avec des membres de sa famille.

Elle a comparu mardi devant un tribunal d'Oakland où les charges retenues à son encontre lui ont été signifiées. Une nouvelle audience a été programmée mercredi, a indiqué à l'AFP un porte-parole du bureau du procureur.

La jeune femme a été placée en détention à Rodeo, sans que l'on sache si son fils était avec elle. Son dossier devrait être transféré en Floride.

La fusillade du 12 juin dans le club Pulse a été l'attaque terroriste la plus meurtrière depuis le 11 septembre 2001 aux États-Unis, faisant 49 morts et 53 blessés. L'auteur du massacre a été abattu par les forces de l'ordre lors d'un échange de tirs. Au cours de l'attaque, il aurait appelé le numéro des urgences pour plaider allégeance à l'organisation Etat islamique.

L'homme, dont les parents ont immigré d'Afghanistan, s'était semblé-t-il auto-radicalisé en consultant de la propagande jihadiste sur internet.

Dans un entretien en novembre au New York Times, Noor Salman avait dit qu'elle « ignorait tout » concernant l'attaque. « Je n'approuve pas ce qu'il a fait »,

avait-elle ajouté. Des médias avancent à l'inverse qu'elle aurait eu connaissance des intentions criminelles de son mari et l'aurait accompagné au moins une fois lors d'un voyage de repérage dans la boîte de nuit où il a commis sa tuerie, et à une autre occasion quand il est allé acheter des munitions.

La jeune femme n'a quasiment rien dit lors de l'audience au tribunal mais son oncle Al Salman a dit aux journalistes à la sortie qu'elle ne savait rien de l'attaque et avait été victime de violences conjugales de la part de son ex-époux.

« Je sais qu'elle est innocente, 100 % » a déclaré M. Salman,

ajoutant qu'elle s'inquiétait avant tout pour son fils.

« C'est une personne innocente, simple. Elle ne ferait pas de mal à une mouche », a-t-il conclu.



La fusillade du 12 juin dans le club Pulse a été l'attaque terroriste la plus meurtrière depuis le 11 septembre 2001 aux États-Unis, faisant 49 morts et 53 blessés. — ARCHIVES AP

CARRIÈRES/FORMATION/AVIS/APPEL D'OFFRES

5142819



Le Centre local de développement Domaine-du-Roy EST À LA RECHERCHE D'UN(E)

DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) - (2^e affichage)

Description de l'organisation :

Le Centre local de développement Domaine-du-Roy est l'organisme mandaté par la MRC Domaine-du-Roy pour promouvoir et orienter, en collaboration avec des partenaires, le développement économique du territoire. Entre autres, son mandat est de favoriser un environnement propice au développement de l'entrepreneuriat ainsi qu'à la création d'emplois durables.

Sommaire de la fonction :

Sous l'autorité du conseil d'administration, la personne qui occupera cette fonction devra planifier, organiser, diriger et contrôler les activités relatives aux services-conseils, à la représentation, aux communications, à la gestion des ressources financières et humaines, ainsi qu'au développement stratégique du CLD. Elle est responsable d'assurer la saine gestion de l'ensemble des services et des ressources de l'organisation afin de réaliser sa mission et atteindre les objectifs établis. Plus particulièrement, elle devra :

- Organiser et répartir les ressources humaines, physiques et financières du CLD en collaboration avec le personnel, en fonction des orientations adoptées par le conseil d'administration;
- Assurer la mise en œuvre et le suivi des orientations stratégiques du CLD;
- Préparer, assister et assurer le suivi des réunions du conseil d'administration et de l'assemblée générale et communiquer les informations pertinentes;
- Agir à titre d'expert-conseil auprès des entreprises du secteur et apporter sa contribution à l'élaboration des diverses stratégies, projets et initiatives de développement, et ce, en fonction des capacités du CLD, de son mandat et des ressources disponibles;
- Préparer les prévisions budgétaires du CLD en collaboration avec le personnel, assurer le suivi du budget et justifier les dépenses encourues;
- Maintenir une gestion rigoureuse dans le cheminement des différents dossiers sous l'égide du CLD et assurer une cohérence administrative avec les décisions du conseil d'administration;
- Visiter les municipalités et rencontrer le personnel attiré au développement économique afin d'assurer un processus d'identification de leurs besoins;
- Représenter l'organisme, assurer une communication continue (tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de l'organisation) et développer des partenariats significatifs et durables;
- Remplir toutes les autres fonctions pertinentes à l'emploi et exécuter différents mandats spécifiques qui lui seront confiés par le conseil d'administration.

Profil recherché :

Vous êtes reconnu(e) pour vos qualités incontestables de gestionnaire, votre leadership mobilisateur, vos qualités de négociateur, votre diplomatie, votre éthique de travail et vos habiletés à faire face aux défis. Vous avez le souci du détail, de l'initiative, de l'autonomie. Vous possédez des habiletés certaines à travailler en équipe et à établir des relations et des communications efficaces avec un large éventail d'intervenants. Vous avez une capacité à gérer les priorités ainsi que le respect des échéanciers. Enfin, vous possédez un excellent jugement et une capacité d'analyse et d'innovation qui vous rendent apte à gérer des opérations complexes.

Exigences :

- Détenir un diplôme d'études universitaires en administration des affaires ou dans tout autre domaine pertinent relié à la fonction;
- Une solide expérience de travail pertinente pourra compenser l'absence de diplôme universitaire;
- Avoir un minimum de sept (7) années d'expérience au niveau du développement économique sera considéré comme un atout important;
- Démontrer une très bonne connaissance des enjeux et défis des entreprises et des entrepreneurs de la région;
- Connaître le réseau de professionnels œuvrant en développement économique ainsi que les différents services et programmes offerts aux entreprises et entrepreneurs sera considéré comme un atout important;
- Démontrer une solide expertise en matière d'analyse financière;
- Excellente maîtrise du français tant à l'oral qu'à l'écrit;
- La connaissance de la langue anglaise, parlée et écrite, est considérée comme un atout;
- Maîtrise de logiciel : Office-environnement Windows.

Conditions de travail et admissibilité :

- Un environnement de travail dynamique et motivant.
- Des avantages sociaux et un salaire compétitif.
- Lieu de travail : MRC Domaine-du-Roy.

Inscription :

Les personnes intéressées à cette fonction doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 16 heures, le 29 janvier 2017 à l'adresse courriel suivante :

Concours : direction générale CLD Domaine-du-Roy
progestion2016@gmail.com



OFFRE D'EMPLOI

ALUMINERIE DE BAIE-COMEAU

Alcoa

TITRE DU POSTE :
INGÉNIEUR AUX PROCÉDÉS

TYPE D'EMPLOI :
 Permanent

LIEU :
 Baie-Comeau

DESCRIPTION DU POSTE :
 En tant qu'ingénieur de procédé Électrolyse, vous ferez partie de l'équipe technique du secteur et vous aurez à travailler en étroite collaboration avec les membres des autres équipes technique. Vous aurez à travailler sur des mandats tels que :

- Analyser et développer, en équipe, les principes de base de la régulation des cuves;
- Participer ou coordonner différents projets;
- Participer au développement et à l'amélioration du procédé;
- Participer à la gestion des inventaires des matières premières;
- Participer aux développements organisationnels du secteur;
- Participer au maintien et à l'amélioration des principaux indicateurs de performance du secteur.

COMPÉTENCES ET HABILITÉS REQUISES :

- Titulaire d'un baccalauréat en génie chimique ou métallurgique sera considéré comme un atout;
- Sens des responsabilités;
- Leadership;
- Aptitude en gestion;
- Habileté dans les suivis et la rédaction de rapports;
- Bonne communication;
- Facilité d'intégration aux équipes;
- Capacité à gérer les priorités et à coordonner plusieurs projets;
- Être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec;
- Connaissance de l'anglais.

POUR POSTULER :
 Les personnes intéressées doivent acheminer leur CV avant le **vendredi 17 février 2017** en se rendant à l'adresse suivante : www.bbb-grh.com. Vous devez ensuite cliquer sur l'onglet Offres d'emploi, sélectionner la région Côte-Nord et cliquer sur l'annonce Ingénieur aux procédés.

Alcoa souscrit au principe d'équité en emploi. Seules les personnes retenues seront contactées.

PRO
 GESTION

EN BREF

Peine de Chelsea Manning: la décision d'Obama saluée par le fondateur de WikiLeaks

Julian Assange a salué mardi soir la décision du président américain Barack Obama de commuer la peine de Chelsea Manning, condamné pour avoir transmis plus de 700 000 documents confidentiels au site WikiLeaks, et appelé à la fin de la « guerre contre les lanceurs d'alerte ». « Je salue la décision du président Obama de commuer la peine de Melle Chelsea Manning à 35 années de prison », déclare le fondateur de WikiLeaks dans un communiqué envoyé à l'AFP par un de ses avocats. Réfugié à l'ambassade d'Équateur à Londres depuis juin 2012 pour éviter une extradition vers la Suède où des accusations de viol sont portées à son encontre et qu'il nie, le fondateur de WikiLeaks affirme

que Manning n'aurait jamais dû être condamné. « C'est un héros dont le courage aurait dû être félicité, pas condamné », ajoute-t-il. M. Assange appelle par ailleurs le gouvernement américain à « mettre fin immédiatement à la guerre contre les lanceurs d'alerte, et ceux qui publient comme WikiLeaks et moi ». La militante transsexuelle, qui s'appelait auparavant Bradley Manning, avait été condamnée en août 2013 pour avoir transmis plus de 700 000 documents confidentiels au site WikiLeaks. A trois jours de son départ de la Maison-Blanche, Barack Obama a commué mardi cette peine. Chelsea Manning sera libérée le 17 mai. La femme soldat de 28 ans avait tenté de mettre fin à ses jours en octobre, après une première tentative de suicide en juillet. La semaine dernière, WikiLeaks a affirmé que son fondateur, Julian Assange, accepterait d'être extradé vers les États-Unis si Barack Obama faisait preuve de clémence envers Chelsea Manning. **AGENCE FRANCE-PRESSE**

CARRIÈRES/FORMATION/ AVIS/APPEL D'OFFRES

5144189

Ville de Saguenay
AFFAIRE JURIDIQUES
ET GREFFE

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT JUDICIAIRE DE CHICOUTIMI
COUR MUNICIPALE COMMUNE DE SAGUENAY**

AVIS DE CONSTATS

PRENEZ AVIS que le constat d'infraction émis dans les dossiers de la Cour municipale commune de Saguenay, portant le numéro de constat mentionné en regard de vos nom et prénom vous est, par le présent avis en vertu d'une permission obtenue du juge de paix de ladite cour, dûment signifié (C.P.P., article 24). Vous pouvez obtenir copie de votre constat qui vous concerne et ainsi connaître l'infraction qui vous est reprochée, en vous présentant au greffe de la Cour municipale commune de Saguenay, au 201, rue Racine Est, C.P. 8060 à Saguenay (Chicoutimi) (Québec) G7H 5B8, les jours ouvrables, de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Constat d'infraction
Une poursuite pénale est intentée au moyen d'un constat d'infraction et débute au moment de la signification du constat.

Transmission d'un plaidoyer
Vous avez l'obligation de consigner un plaidoyer de culpabilité ou de non-culpabilité dans les **30 jours** qui suivent la date de la publication, soit :

Un plaidoyer de culpabilité et paiement
Si vous plaidez coupable à l'infraction reprochée, vous devrez consigner un plaidoyer à cet effet. Le plaidoyer et le paiement doivent être transmis à l'adresse ci-haut mentionnée. Lorsque le défendeur a transmis un plaidoyer de culpabilité, il est réputé avoir été déclaré coupable de l'infraction.

OU

Un plaidoyer de non-culpabilité
Si vous plaidez non-coupable à l'infraction, veuillez consigner un plaidoyer à cet effet et le transmettre à l'adresse ci-haut mentionnée. Vous serez avisés par la greffière du tribunal compétent de l'endroit, de la date et de l'heure fixés pour l'instruction de la poursuite.

PRENEZ NOTE

Défaut de transmission d'un plaidoyer et du montant total réclamé
Le défendeur qui ne transmet ni plaidoyer, ni la totalité du montant d'amende et des frais réclamés est réputé avoir transmis un plaidoyer de non-culpabilité. La poursuite est alors instruite et le jugement rendu sans autre avis.

Nom, prénom du défendeur/# constat	Mois et année de naissance	Date d'infraction
Imbeault, Dominique Constat 7242653	01/1977	2016/01/22

Saguenay, ce 18^e jour du mois de janvier 2017.
La greffière de la Cour municipale commune de Saguenay
ANNIE JEAN

AVIS DE DÉCÈS

BEAULIEU (Mme Rosanne) 1934 - 2017



À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 5 janvier 2017, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Rosanne Beaulieu, épouse de feu M. Alexandre Germain, fille de feu M. Eugène Beaulieu et de feu Mme Adèle Santerre, demeurant à Lévis, secteur Charny.

Elle a travaillé comme infirmière à l'Hôpital Saint-Sacrement pendant plus de 30 ans et fut très appréciée.

Elle laisse dans le deuil son fils Patrice Germain; son frère Nelson (Éliane Bédard); ses beaux-frères: Jean-Paul Mignault (feu Colette Beaulieu), Marcel Germain (Marie-Ange St-Pierre), Jacquelin Ouellet (feu Louise Germain); ses belles-soeurs Pauline Germain (André Houde), Rachel Germain (Gilles Ouellet), Rachel Bonneau (feu Jean-Joseph Germain) ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s. Elle était la soeur de: feu Rosaire (feu Monique Ouellet), feu Richard, feu Madeleine, feu Benoît (feu Cécile Plourde), feu Cécile, feu Léonard, et la belle-soeur de: feu Germain Germain (feu Fleurette Brassard), feu Bernard Germain (feu Carmen Gagnon) et de feu Brigitte Germain. Une reconnaissance très spéciale au personnel infirmier et administratif de la résidence Demeure Au Coeur de Marie de Charny pour leur gentillesse et leur grand dévouement. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation des maladies du coeur et de l'AVC, 110-1525 Carling Av., Ottawa, ON, K1Z 8R9, tél.:1-888-473-4636, dons@coeuravc.ca

La famille vous accueillera au

**Complexe Claude Marcoux
1845 boulevard Guillaume-Couture
Lévis, secteur Saint-Romuald**

le samedi 21 janvier 2017 de 10 h à 13 h 15. Le service religieux sera célébré le même jour à 14 h, en l'église de Charny, 3316 Place de l'église, Lévis, secteur Charny.

Pour renseignements : Groupe Garneau Thanatologue
418-839-8823, www.groupegarneau.com
Membre de la Corporation des thanatologues du Québec

AVIS DE DÉCÈS

BEAUMONT (M. Arthur)



Le 13 janvier 2017, est décédé à Alma, à l'âge de 87 ans et 4 mois, M. Arthur Beaumont, fils de feu M. Raoul Beaumont et de feu dame Adéline Bergeron, époux de dame Carmelle Côté, demeurant à St-Bruno. La famille recevra les condoléances le vendredi 20 janvier 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le samedi 21 janvier 2017 à compter de 9 h à la

**Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma**

Les funérailles auront lieu le samedi 21 janvier 2017 à 11 h à l'église de St-Bruno. M. Beaumont sera confié au crématorium et ses cendres seront ultérieurement déposées au cimetière paroissial.

Outre son épouse dame Carmelle Côté, il laisse dans le deuil ses enfants: Lucie (feu Albert DeMontigny, feu Michel Delisle), Léon (Martine Larouche), Luc (Martine Boivin), Martine (Roger Gilbert), Pierre (Linda Gagnon) et Caroline (Éric Bergeron); ses petits-enfants: Tomy DeMontigny, Julie DeMontigny (Keven Manseau), Marie-Claude Beaumont (Richard Garneau), Chantale Beaumont, Martin Beaumont (Valérie Bilodeau), Louis Beaumont (Josiane Tremblay), Julien Beaumont (Élise Boivin), Mariane Gilbert (Louis-Martin Bettez), Hélène Gilbert, Simon Gilbert (Stéphany Parent), Émilie Beaumont, Rébecca Beaumont, Félix Beaumont et Marika Bergeron ainsi que ses arrière-petits-enfants: Alexis, Francis, Raphaël, Éloi, Justin, Victor, Juliette, Antoine, Justine et Marylou. Il était le frère de: feu Agnès Beaumont (feu Henry Frenette), feu Roland (feu Rolande Thibeault), feu Roger (feu Marie-Paule Claveau) et feu Léo (feu Denise Perreault). Il était le beau-frère de: Thérèse Côté (feu Jules Côté), feu Pierrette (Daniel Robert), feu Éloi, Aline (Jacques Bergeron), Gabriel, Camille (feu Bernard Ouellet), Lévis (Lise Lemieux), Joceline (Daniel Gagnon) et Alain. Il laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces ainsi que parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la fabrique de St-Bruno, 542, rue St-Alphonse, St-Bruno, G0W 2L0. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Arthur Beaumont, visitez le site www.residencefunerairelacstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

Avec
profonde
sympathie,
nous offrons
nos condoléances
aux familles
éprouvées

AVIS DE DÉCÈS

BLAIS (Mme Gabrielle)



Est décédée entourée de l'amour de sa famille, au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 13 janvier 2017, à l'âge de 89 ans et 11 mois, Mme Gabrielle Blais, épouse de feu M. Lucien Delisle, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire

**Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi**

Les heures d'accueil sont le vendredi 20 janvier 2017 de 10 h à 14 h. Une célébration de la Parole suivra le même jour à 14 h à la chapelle Gravel & Fils. Les cendres seront déposées au columbarium Gravel & Fils.

Elle était la fille de feu M. Alfred Blais et de feu Mme Ida Servais.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Monique Delisle, Nicole, Louise (Ronald Goyette), Hélène (Daniel Gauthier), Pierre (Danielle Labbé), Jean (Suzanne Beaulieu), Jacques (Marguerite Galipeau), Thérèse, André (Lyne Girard), Denis (Lisette Côté), Henri (Marie-Hélène Côté), Gilles (Sophie Chandonnet); ses 27 petits-enfants et 29 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: Blandine Blais (feu Jean-Marie Frigon), Lucienne (feu Henri Marois), feu Maurice (feu Solange Lalancette, feu Adrienne Roy), feu Gilberte (feu Albert Caouette), feu Irène (Germain Larouche), Gilles (Jeannine Doucet), feu Armand, feu Raymond (Alice Tremblay), feu Gérard (feu Clémence Doucet), feu Fernande (feu Rosaire Noël), feu Henri (Marie-Paule Simard), feu Jeannette (feu Lionel Lavoie), feu Cécile (feu Paul-Émile Marois), Albert (Denise Lalancette), feu soeur Germaine et Jeanne d'Arc (feu Benoît Plourde, feu Lionel Dupéré); la belle-soeur de: Juliette Delisle (feu Georges Joyal), feu Armand (Claire Delisle), feu Rémi (feu Colette Gravel), feu Lili (feu Jean Sabourin). Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Remerciements au personnel de la Villa Saguenay et au personnel de l'Hôpital de Chicoutimi pour les bons soins et les attentions apportés. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Société Alzheimer de la Sagamie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à Mme Blais et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

BRASSARD (Mme Hermance Roberge)



Le 16 janvier 2017, est décédée au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, à l'âge de 91 ans et 7 mois, Mme Hermance Roberge, épouse de feu M. Réal Brassard, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Rose-Anna Muckle et de feu M. Uldéric Roberge. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 20 janvier 2017 de 10 h à 14 h au

**Complexe funéraire Carl Savard
780, boulevard Ste-Geneviève
Chicoutimi-Nord**

Les funérailles auront lieu le vendredi 20 janvier 2017 à 14 h à l'église Sacré-Coeur. Elle a été incinérée au crématorium du Complexe funéraire Carl Savard et les cendres seront déposées au cimetière Sacré-Coeur.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Laval Brassard (Pauline Dassylva), Louise (Guy Simard) et Carole; ses petits-enfants: Pierre, Marie-Josée, Jean-Michel, Catherine et Patricia; son arrière-petit-fils Charles; ses frères et sœurs: feu Béatrice Roberge (feu Louis Chayer), feu Edwidge (feu Émile Muckle), feu Marie (feu Philippe Girard), feu Louis-Georges (feu Marguerite Busques), feu Herman (feu Marie-Anne Muckle, feu Albertine Larouche), feu Géraldine (feu Marcel Larouche), feu Robert (feu Yvette Savard), feu Pierrette (feu Roland Martel), feu Laurent (feu Pierrette Girard), feu Thérèse, feu Lorraine, Gilberte (feu Gaston Levesque) et Raymonde (Robert Fortier); ses beaux-frères et belles-sœurs: feu Fernand Brassard (Yvette Lalancette), feu Albert (feu Rosée), feu Stella (feu Médore Hudon), Thérèse, feu Simone (feu Patrick Chayer) et feu Jeanne (feu Henri Lessard).

Elle laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation de ma vie sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour informations: (418) 602-4949, pour vos messages de sympathie télécopieur: (418) 602-4950, courriel: info@complexfunerairecarlsavard.com - Site internet: www.complexfunerairecarlsavard.com Direction funéraire: Complexe funéraire Carl Savard (Membre de la Corporation des thanatologues du Québec).

AVIS DE DÉCÈS

BOUCHARD (Mme Marie-Ange Julien)



Est décédée paisiblement, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 15 janvier 2017, à l'âge de 92 ans et 3 mois, Mme Marie-Ange Julien, épouse de feu M. Albert Bouchard, demeurant à Saint-Félicien. Elle était la fille de feu M. Félix Julien et de feu Mme Lydia Roy. La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien**

le jeudi 19 janvier 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de midi. Les funérailles auront lieu le vendredi 20 janvier 2017 à 14 h à l'église de Saint-Félicien et l'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Félicien à une date ultérieure.

Elle laisse ses enfants: feu Yvette, Roland (Fernande Benoît), Clermont (Jacynthe Lamontagne), Marcel (Nicole Lamothe), Pauline (Serge Laprise), Réjeanne (Antonin Laprise), Jean-Marc (Sylvie Bonneau), Daniel (Diane Bouchard), Jean-Eudes (Johanne Poirier) et Nathalie (Pierre Breton); ses 20 petits-enfants ainsi que ses 18 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur de: feu Rosaire (Fernande Girard), feu Edmour (Gertrude Girard), feu Lucien (Cécile Boutin), Anita (feu Georges-Henri Larouche), feu Marcel (feu Carmelle Gilbert), Rose-Alma (Isidore Doucet), Jeannette (Alcide Doucet), Gabrielle (feu Émile Laprise), Raymond, André, feu Jean-Paul (feu Brigitte Lapiere), Raoul (Marie-Paule Bouchard), Gaétane (feu Edmour Lapiere) et Armand (Lucette Gauthier); la belle-soeur de: Thérèse Bouchard (feu Rosaire Girard), Blanche Bouchard (feu Lionel Séguin), Ghislaine Bouchard (feu Alphonse Lavoie, feu Lucien Jalbert, feu Armand Tanguay), René Bouchard (Irène Doucet), feu Jean-Claude Bouchard (Adrienne Harvey), Marie-Paule Bouchard (Raoul Julien), Irène Bouchard (Lévis Dion) et Paul-Ange Bouchard (feu Charles Aubut, Jean-Eudes Gionest). Également, elle laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval (Québec) G8H 1X2, (418) 275-8121 et/ou à la Fondation du CSSS Domaine-du-Roy, 450, rue Brassard, Roberval, Québec, G8H 1B9, (418) 275-5747.



Pour information: (418) 679-3333, télécopieur: (418) 679-1688
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

BRASSARD (Mme Jeanne Plourde)



Le 17 janvier 2017, est décédée paisiblement, entourée d'amour au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement de la Colline, à l'âge de 84 ans et 5 mois, Mme Jeanne Plourde, épouse de feu M. Samuel Brassard, demeurant à Chicoutimi. Elle était la fille de feu Mme Marie Lamontagne et de feu M. Jean-Baptiste Plourde. La famille accueillera les parents et ami(e)s le vendredi 20 janvier 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h ainsi que le samedi 21 janvier 2017 de 12 h à 14 h 30, à

**L'Alliance funéraire du Royaume
Complexe funéraire Ste-Claire
345, rue St-Armand, Chicoutimi, G7G 5B1**

Les funérailles auront lieu le samedi 21 janvier 2017 à 14 h 30 à l'église Sainte-Anne. Elle sera incinérée au crématorium de l'Alliance funéraire du Royaume et les cendres seront déposées au columbarium Ste-Claire.

Elle laisse dans le deuil sa fille Marie Brassard (Éric Germain); ses petits-enfants: Thomas et Vincent Brassard-Germain ainsi que Line et Yves Plourde et Jocelyne Brassard qui occupaient une place bien spéciale dans son coeur.

Elle était la soeur de: feu Raoul Plourde (feu Marcelle Demers), feu Adéline (feu Jean-Marie Gravel), feu Henri (feu Rose Gagnon), feu Alfred (feu Aline Rodrigue), feu Eugène (feu Germaine Lapiere), feu Thérèse (feu Henri Gagnon), feu Lucille, feu Charles (Henriette Bouchard), feu soeur Antoinette (S.N.B.C.), feu Régis (feu Thérèse Archambeault). Elle laisse également dans le deuil les membres de la famille Brassard ainsi que de nombreux neveux et nièces, parents et ami(e)s.

La famille tient à remercier le personnel du Centre d'hébergement de la Colline tout particulièrement pour la qualité des soins et du dévouement à son égard.

Pour les personnes désireuses d'offrir des dons, une personne bénévole de la Fondation du Lac Pouce sera présente au salon afin de les recueillir.



Pour information: bureau: (418) 545-ANGE (2643), pour vos messages de sympathie: télécopieur: (418) 543-9409, courriel: ange@afdr.coop - Site internet: www.afdr.coop
Direction funéraire: Alliance funéraire du Royaume (Regroupement de la Coopérative Funéraire de Chicoutimi et la Corporation des cimetières catholiques de Chicoutimi).

AVIS DE DÉCÈS

DESBIENS (Mme Sylvie)



Le 11 janvier 2017, est décédée en Beauce, à l'âge de 50 ans et 4 mois, dame Sylvie Desbiens, épouse de M. Sylvain Grondin, demeurant en Beauce, autrefois de Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire Gravel & Fils, Réseau Dignité 825, rue Bégin, coin des Champs-Élysées Chicoutimi

le samedi 21 janvier 2017 à compter de 9 h 30. Une célébration de la Parole aura lieu le même jour à 13 h 30 à la chapelle Gravel & Fils. Elle laisse dans le deuil son époux M. Sylvain Grondin ainsi que ses enfants: Alexandrine Larouche, Yohan-Jérémy Larouche et Frédéric Larouche (Terry Doiron); ses parents: M. Jean-Yves Desbiens et Mme Ginette Tremblay. Elle était la soeur de: Daniel Desbiens (Nathalie Reid) et Martine Desbiens (Éric Morin); la tante de: Jimmy (Émilie Jobin), Jonathan (Mélissa Morel), Jean-Philippe (Mégan Gregory), Jordan (Vanessa Tremblay) et Charlie; les enfants de Sylvain: Carl, Charles (Catherine) et Jimmy; ses beaux-parents: Mme Michelle Lessard (M. Joachim Goulet); ses beaux-frères et belles-sœurs: Céline (René Bolduc) et François (Sylvie Côté). Elle laisse également dans le deuil plusieurs oncles, tantes, cousins, cousines et nom-

breux parents et amis. Pour rendre hommage à Mme Desbiens et signer le livre des invités en ligne visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.



AVIS DE DÉCÈS

DESGAGNÉ (M. Jean-Marie)



Le 16 janvier 2017, est décédé à Alma, à l'âge de 64 ans et 1 mois, M. Jean-Marie Desgagné, fils de feu M. Wilbrod Desgagné et de feu dame Marguerite Girard, époux de dame Diane Perron, demeurant à Alma. La famille recevra les condoléances le jeudi 19 janvier 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 20 janvier 2017 à compter de 9 h à la

Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma

La célébration du dernier adieu aura lieu le vendredi 20 janvier 2017 à 10 h 30 à la chapelle de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. M. Desgagné a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées au columbarium Lac St-Jean.

Outre son épouse dame Diane Perron, il laisse dans le deuil ses enfants: Anthony Perron (Annabelle Côté), Nadia Desgagné (Sébastien Boivin) et Martin Desgagné ainsi que ses petits-enfants: Leïla, Brenda-Lee et un autre à venir.

Il était le frère de: feu Marie-Laure Desgagné (Raynald Lemay) et Louise (Henri Lavoie).

Il était le gendre de dame Jeannine Maltais et de feu M. Fernand Perron. Il était le beau-frère de: Christian Perron, Pauline (Jacques Côté), Marc (Jocelyne), Louise (Roby Noël) et Sylvain (Élaine Girard).

Il laisse également dans le deuil ses neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Société canadienne du cancer, 4100, Melançon Ouest, Alma, G8B 5V3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons.

Pour rendre hommage à M. Jean-Marie Desgagné, visitez le site www.residencefunerairielacstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS

DESMEULES (M. Bertrand)



Est décédé paisiblement, entouré de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Hôpital de Roberval, le 16 janvier 2017, à l'âge de 92 ans, M. Bertrand Desmeules, époux de Mme Lucie Bérubé, demeurant à Chambord. Il était le fils de feu M. Victor Desmeules et de feu Mme Jeannette Desmeules. La famille accueillera les parents et ami(e)s à

la salle communautaire de Chambord
sous la direction de la
Maison Marc Leclerc Ltée

le vendredi 20 janvier 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 21 janvier 2017 à 10 h 30 à l'église Saint-Louis de Chambord. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au cimetière de Chambord à une date ultérieure.

Outre son épouse Mme Lucie Bérubé, il laisse ses enfants: Françoise, Martin (Louise Simard), Louis (Nathalie Morin), Claude (Roger St-Gelais), Josée, Christine (Normand Lavoie), Isabelle (Camille Leblanc), Daniel (Stéphanie Bonneau), Caroline (René Giroux) et Sébastien (Sonia Potvin); ses 19 petits-enfants ainsi que ses 9 arrière-petits-enfants.

Il était le frère de: Robert Desmeules (Raymonde Maltais), feu Laurier Desmeules (Lyne De Julio), Dolorès Claveau (feu Jean-Paul Martel), feu Yvette Trudel (feu Léonce Girard) et feu Henriette Desmeules (Edmond-Louis Boulanger); le beau-frère de: feu Marthe Bérubé (feu Gérard Lemay), feu Gabrielle Bérubé (feu Welley Simard), feu Simone Bérubé et feu Marie Bérubé.

Également, il laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et ami(e)s.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Maison Le Havre du Lac-Saint-Jean, 923, rue McNicoll, Roberval (Québec) G8H 1X2, (418) 275-8121.



Pour informations: (418) 275-3335, télécopieur: (418) 275-0188
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS

DUFOR (M. Albert)



Est décédé au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de Chicoutimi, le 14 janvier 2017, à l'âge de 92 ans et 4 mois, M. Albert Dufour, époux de feu Mme Gilberte Guérette, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera les parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le vendredi 20 janvier 2017 de 14 h à 17 h. Une célébration aura lieu le vendredi 20 janvier 2017 à 17 h à la chapelle Gravel et Fils. M. Dufour était vétéran de la guerre (1939-1945). Il était membre de la Légion canadienne. Il était le fils de feu M. Arthur Dufour et de feu Mme Alma Lavoie. Il laisse dans le deuil ses filles: Micheline, Monique (Justy Côté), feu Marcel; ses petits-enfants: Julie, Annie (Nathalie), Kathia (Lucien), Serge (Kathy); ses arrière-petits-enfants: Mikael, Kevin et Vincent; ses frères et soeurs: feu Stanislas Dufour (feu Thérèse Duchesne), feu Blanche (feu Herménégilde St-Louis), feu Marie-Jeanne (feu Rosaire Dallaire), feu Edouard (feu Marguerite Robitaille), feu Marcel, feu Paul-Henri (Marianne Duchesne), feu Lucienne (feu Gaston Thibeault). Il laisse également dans le deuil plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation des ma-

ladies du coeur et de l'AVC sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Dufour et signer le livre des invités en ligne, visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

DUFOR (M. Jean-Paul)



Est décédé entouré de l'amour de sa famille, au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Centre d'hébergement le Beaumanoir, à l'âge de 94 ans et 5 mois, M. Jean-Paul Dufour, époux de feu Mme Geneviève Paradis, demeurant à Chicoutimi. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
825, Bégin, coin des Champs-Élysées
Chicoutimi

Les heures d'accueil sont le vendredi 20 janvier 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Samedi, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le samedi 21 janvier 2017 à 11 h à l'église Sacré-Coeur de Chicoutimi. Il fut ébéniste et luthier pendant de nombreuses années. Il était le fils de feu M. David Dufour et de feu Mme Irène Fortin. Il était le frère de: feu Mariette Dufour, feu Edith (feu Clément Poitras), feu Alain, Laurent (Pauline Lévesque), Yvon (feu Suzanne Bourassa), Candide (feu René Labege), Henriette (Maurice Aucoin), Lorraine (Gilles Turcotte), Pauline (Michel Bonneau). Il laisse également dans le deuil de nombreux parents et amis et tout spécialement Mme Elise Morin. La famille tient à remercier tout le personnel du Beaumanoir pour les bons soins et les attentions apportés. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la

Fondation de ma vie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Dufour et signer le livre des invités en ligne visitez notre site: www.graveletfilschicoutimi.com



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS

DUPERRÉ (M. André)
1938 - 2016

À l'Hôpital régional de Rimouski, le 30 décembre 2016, à l'âge de 78 ans et 10 mois, est décédé M. André Duperré, demeurant à Rimouski, autrefois de Saint-Valérien, époux de Mme Jacqueline Coats, fils de feu M. Osias Duperré et de feu Mme Marie-Laure Verreault.

La famille recevra les condoléances le samedi 21 janvier 2017 à compter de 13 h, au

Mausolée Saint-Germain
280, 2e Rue Est
Rimouski

Une célébration commémorative pour souligner le départ de M. Duperré aura lieu à 15 h, en la chapelle du mausolée Saint-Germain.

Il laisse dans le deuil son épouse Jacqueline; ses beaux-frères et ses belles-soeurs, ses neveux et ses nièces, ses cousins et ses cousines ainsi que ses nombreux ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Association du cancer de l'Est du Québec ou à La maison Marie-Elisabeth par l'entremise de l'hôtesse au salon ou par leur site: www.aceq.org ou www.maisonmarieelisabeth.ca

Merci du fond du coeur pour votre présence et votre soutien.

Un remerciement tout particulier s'adresse au personnel du 3e étage de l'Hôpital de Rimouski pour l'attention et les bons soins prodigués à notre cher André.

Jaqueline.

Direction funéraire: Coopérative funéraire du Bas-Saint-Laurent
286, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest, Rimouski (Québec) G5L 4J6
Téléphone (418) 722-7044 Télécopieur (418) 722-9033

Courriel: sympathiescoopbsl@globetrotter.net - Site internet: www.cfbsl.com

AVIS DE DÉCÈS

GILBERT (M. Raymond)



Est décédé entouré de l'amour de sa famille, au CIUSSS du Saguenay-Lac-St-Jean, Hôpital de La Baie, le 17 janvier 2017, à l'âge de 73 ans et 11 mois, M. Raymond Gilbert, époux de Mme Marie Ouellet, demeurant à La Baie. La famille accueillera parents et amis à la Résidence funéraire

Gravel & Fils, Réseau Dignité
873, de la Fabrique
La Baie

Les heures d'accueil sont le jeudi 19 janvier 2017 de 19 h à 22 h. Vendredi, le salon sera ouvert à compter de 9 h. Les funérailles auront lieu le vendredi 20 janvier 2017 à 11 h à l'église St-Alphonse.

Il était le fils de feu M. Henri Gilbert et de feu Mme Marie Larouche.

Il laisse dans le deuil outre son épouse Mme Marie Ouellet; ses enfants: Christine Gilbert (Patrice Rondeau), Stéphane, Janick (Stéphane Guay); ses petits-enfants: Etienne, Camille et Jérémie; ses frères et soeurs: Céline Gilbert (feu Antonin Tremblay), feu Roland (Claire Beauchemin), feu Benoit (Ghislaine Tremblay), Monique (Jean-Claude Durand), Jocelyn (Micheline Sénéchal), feu Pierre, Normand (Danielle Boivin), Camil (Lise Gilbert), Mario (Johanne Gagné); ses beaux-parents: feu M. Rosaire Ouellet et feu Mme Blanche-Alice Dallaire; ses beaux-frères et belles-soeurs: Adolphe Ouellet, Claire (Claude Tremblay), feu Camil (Louise Brouillette), Loretta (feu Réal Tremblay), feu Cyril, feu Marguerite, Jacinthe, Raymonde (Michel Chayer), Guylaine (Yvan Leduc), Manon (feu Yves Gobeil), Raynald, Michel, Nancy (Raynald Gagné). Il laisse également dans le deuil de nombreux neveux et nièces, parents et amis dont tous ceux de l'aréma Jean-Claude-Tremblay.

La famille tient à remercier tout le personnel de l'Hôpital de La Baie pour les bons soins apportés. Pour ceux et celles qui le désirent, une personne bénévole de la Fondation de l'Hôpital de La Baie sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Gilbert et signer le livre des invités en ligne visitez notre site: www.graveletfilsbaie.ca



Pour information: (418) 543-0755, sans frais: 1-800-260-1162
Pour vos messages de condoléances: télécopieur: (418) 543-7241
Courriel: info@graveletfils.com - Site internet: www.graveletfils.com
Direction funéraire: Résidences funéraires Gravel & Fils, Réseau Dignité.

AVIS DE DÉCÈS**JEAN (M. Dollard)**

Le 16 janvier 2017, est décédé à Alma, à l'âge de 81 ans et 10 mois, M. Dollard Jean, fils de feu M. Henri Jean et de feu dame Marguerite Gagnon, époux de feu dame Laurence Lavoie, demeurant à Alma. La famille recevra les condoléances le mercredi 18 janvier 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le jeudi 19 janvier 2017 à compter de 9 h à la

**Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma**

La célébration du dernier adieu aura lieu le jeudi 19 janvier 2017 à 10 h 30 à la chapelle de la Résidence Funéraire Lac St-Jean. M. Jean a été confié au crématorium et ses cendres seront déposées au columbarium Lac St-Jean.

Il laisse dans le deuil ses enfants: Caroline Jean (Stéphane Harvey) et Martin (Carolynne Martel); ses petites-filles: Sabrina Dionne (Samuel Laberge), Mélina Jean (Guillaume Labonté) et Laurie Jean (Jason Barrette) ainsi que les enfants de M. Stéphane Harvey: Maxime et Sara. Il était le frère de: Fleurette Jean, feu Félix (feu Lucienne Pedneault), Ida, Cécile, Renée, feu Odette (Gaétan Thivierge), Denis (Madelaine Simard), feu Thérèse (feu Vick Goulet), feu Lise (feu Alain Boivin) et Paule (Laurier Pelletier). Il était le beau-frère de: feu Victorien Lavoie (feu Marceline Harvey), Jeannine (feu Gabriel Larouche), Gaétane (feu Jacques Turcotte), feu Armand (feu Jacqueline Lapointe), feu Irène (feu Paul Dufour), feu Marcel (Reine-Alice Simard) et Roland (Paulette Gauthier). Il laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces, parents et amis.

La famille tient à remercier Madeleine et Denis pour l'accompagnement ainsi que le personnel du Centre d'hébergement Le Normandie pour les bons soins prodigués à M. Jean.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Société Alzheimer, 1657, avenue du Pont Nord, Alma, G8B 5G3. Une personne bénévole sera présente au salon afin de recueillir vos dons. Pour rendre hommage à M. Dollard Jean, visitez le site www.residencefunerairielacstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca

AVIS DE DÉCÈS**ROY (M. Jean-Marie)**

Est décédé dans la sérénité, le 17 janvier 2017, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement de Saint-Félicien, à l'âge de 86 ans, M. Jean-Marie Roy, époux de feu M. M. Solange Lefebvre, demeurant à Saint-Félicien. Il était le fils de feu M. Émilien Roy et de feu Mme Alphéda Harisson. La famille accueillera les parents et amis au

**Complexe Funéraire Marc Leclerc
961, boulevard Sacré-Coeur
Saint-Félicien**

le vendredi 20 janvier 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 8 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 21 janvier 2017 à 10 h 30 à l'église de Saint-Félicien. Par la suite, il sera confié au crématorium Leclerc et les cendres seront déposées au columbarium de la Maison Marc Leclerc de Saint-Félicien.

Il laisse ses enfants: Alain (Josée Girard), Denis (Guylaine Allard), Diane (Jean-Marc Vallée), Jean-Daniel (Nathalie Guay), Michel (Nathalie Simard), Jocelyn (Céline Vallée), Sylvain (Carole Bouchard), Lise (Martin Grondin), Sylvie (feu Claude Hébert, Martin Claveau); ses 16 petits-enfants ainsi que ses 7 arrière-petits-enfants. Il était le frère de: feu Léopold (feu Normande Boudreault), Isabelle (feu Alfred Briand), Jeanne-d'Arc (feu Xavier Leblanc), soeur Rose-Aimée, Aurore, feu Laurent (Janette Parisé), France (Hervé Pardiac), feu Gérard (Fernande Fournier), Gaston (Anne-Marie Lepage), feu Jacqueline (feu Alfred Tremblay), Ghislain (Huguette Bérubé), Bernard (Denise Gauvreault), Normand (Mariette); le beau-frère de: Robert Lefebvre (Anne-Marie Théberge), feu Colombe Lefebvre (feu Rodolphe Dubois), Roger Lefebvre (Thérèse Mimeault-Ruest), feu Raymond Lefebvre (Colombe Girard), feu René Lefebvre (Pierrette Tondreault), Ghislaine Lefebvre (Edmond-Louis Girard), Fernand Lefebvre (Micheline Bouchard), Jacques Lefebvre (Denise Lesculier), Rénauld Lefebvre (Hélène Jean), Daniel Lefebvre (Francine Bouchard) et Francine Lefebvre (Rémi Gervais). Également, il laisse ses neveux et nièces et autres parents et amis. Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Fondation du Centre d'hébergement de Saint-Félicien pour fins d'acquisition d'équipements spéciaux à l'usage des bénéficiaires, 1229, boulevard Sacré-Coeur, Saint-Félicien (Québec), G8K 1A5, (418) 679-1585, poste 8700.



Pour information: (418) 679-3333, télécopieur: (418) 679-1688
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS**MARTEL (Mme Jeannette Laperrière)**

Est décédée, entourée de l'amour des siens, au CIUSSS du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Centre d'hébergement de Normandin, le 16 janvier 2017, à l'âge de 83 ans et 5 mois, Mme Jeannette Laperrière, épouse de feu M. Raymond Martel, demeurant à Normandin et autrefois de La Doré. Elle était la fille de feu M. Émile Laperrière et de feu Mme Marie-Louise Gauthier. La famille accueillera les parents et amis au

**salon funéraire de La Doré
sous la direction de la
Maison Marc Leclerc Ltée**

le vendredi 20 janvier 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Le jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de 12 h 30. Les funérailles auront lieu le samedi 21 janvier 2017 à 14 h 30 à l'église de La Doré et l'inhumation aura lieu au cimetière de La Doré à une date ultérieure.

Elle laisse ses enfants: Paulin (Hélène Julien), feu Nicole, Jeannot (Chantale Perron), Lyne (Martial Tremblay), Gaétan dit Crapaud (Martine Garneau) et Johanne (Serge Cloutier); ses petits-enfants: Denis Martel (Linda Simard), Sylvie Martel, Catherine Martel (Philippe Gagné-Émond), Jean-François Martel (Nathalie Dufour), Alexandra Martel (Kévin Bégin), feu Yannick Tremblay, Kéven Tremblay (Céline Poirier), Claudie Tremblay (Mario Gerontis), Valérie Martel, Mario Martel, Nancy Martel-Leclerc (Pascal Lalancette) et Cindy Martel-Leclerc (Dominic Jacques) ainsi que ses 16 arrière-petits-enfants. Elle était la soeur: feu Joseph, feu Léon (Lucie Simard), feu Antoinette (feu Adéodat Simard), feu soeur Thérèse, feu Ludger (Imelda Michaud), feu Adrien (feu Gertrude Michaud) et feu Bernadette (Raymond Dufour); la belle-soeur de: feu Roger Martel (feu Jeanne-d'Arc Simard), feu Paul-Henri Martel, Olivette Martel (feu Jean-Marie Gauthier), Floribert Martel, Georgette Martel (Charles Pearson), feu Normand Martel (Floride Lavoie), feu Jeannine Martel (feu Cyrille Lantagne), feu Gilles Martel, André Martel, feu Rosanne Martel (Jocelyn Laflamme) et Gisèle Martel (feu Joachim Potvin). Également, elle laisse plusieurs neveux et nièces et autres parents et amis.

Ceux et celles qui le désirent peuvent faire un don à la Société Alzheimer, 1657, avenue du Pont Nord, Alma (Québec) G8B 5G2 (418) 668-0161.



Pour information: (418) 679-3333, télécopieur: (418) 679-1688
Courriel: mml@maison-marc-leclerc.com
Site web: www.maison-marc-leclerc.com

AVIS DE DÉCÈS**TREMBLAY (Mme Claudia)**

Le 15 janvier 2017, est décédée à Alma, à l'âge de 38 ans et 8 mois, Mme Claudia Tremblay, fille de M. Jean-Yves Tremblay et de dame Judith Lebel, conjointe de M. Pierre Tremblay, demeurant à Alma. La famille recevra les condoléances le jeudi 19 janvier 2017 de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h et le vendredi 20 janvier 2017 à compter de 9 h à la

**Résidence Funéraire Lac St-Jean
611, chemin du Pont Taché Nord
Alma**

Les funérailles auront lieu le vendredi 20 janvier 2017 à 10 h 30 à l'église St-Sacrement d'Alma. Mme Tremblay a été confiée au crématorium et ses cendres seront déposées au columbarium Lac St-Jean.

Outre ses parents et son conjoint, elle laisse dans le deuil ses enfants: Sara-Kym, Brandon et Lendon.

Elle était la soeur de: Steeve Tremblay (Mélicha Bergeron), David (Sharon Simard) et Pascal (Marie-Pier Savard).

Elle était la belle-fille de M. Ghislain Tremblay et de feu dame Lily Thivierge. Elle était la belle-soeur de: Sonia Tremblay (Jeannot Lebel) et Carole (Steeve Tremblay).

Elle laisse également dans le deuil ses neveux et nièces: son filleul Jazon, Savannah, Alexy, Maël et Laurie ainsi que Carol-Anne (Alex Desbiens), Jean-Daniel (Carolane Larouche), Joanie, Julie-Pier et Noémie de même que son petit-neveu Loïk; son parrain M. Gilles Boivin et sa marraine Mme Françoise Tremblay ainsi que de nombreux parents et ami(e)s.

Pour rendre hommage à Mme Claudia Tremblay, visitez le site www.residencefunerairielacstjean.com



Direction funéraire: Résidence funéraire Lac Saint-Jean.
Pour informations: (418) 668-8409, télécopieur: (418) 668-9200
Courriel: refulsj@cgocable.ca



UN AN, 18 MILLIONS \$

Bautista reste avec les Blue Jays



Le frappeur de puissance Jose Bautista a décidé de rester à Toronto pour au moins une autre saison. — ARCHIVES AP, CHRIS YOUNG

Presse canadienne

TORONTO - Les Blue Jays de Toronto ont déjà perdu une de leurs têtes d'affiche pendant la saison morte. Il semble que l'équipe veut s'assurer que Jose Bautista n'imites pas son ex-coéquipier Edwin Encarnacion.

Plusieurs médias ont rapporté mardi que Bautista sera de retour avec les Blue Jays la saison prochaine. L'entente serait d'une durée d'un an et le frappeur de puissance toucherait un salaire de 18 millions \$ US.

Elle comprendrait une clause d'option mutuelle pour deux autres saisons et si les deux parties se prévalent de leur clause d'option, l'entente pourrait rapporter 60 millions \$ à Bautista.

Ni l'équipe ni l'agent de Bautista Jay Alou n'ont voulu commenter le dossier.

Le Dominicain de 36 ans s'est avéré l'un des meilleurs frappeurs de puissance du Baseball majeur depuis qu'il a connu une saison de 54 circuits en 2010. Il a par contre maintenu une moyenne de ,234 avec 22 circuits et 69 points produits la saison dernière, au cours de laquelle il a été limité à 116 rencontres en raison de blessures.

Bautista a testé le marché des joueurs autonomes après avoir refusé une offre qualificative de 17,2 millions \$ des Jays à la fin de la saison.

En fin de compte, il semble que les deux parties aient mis de l'eau dans leur vin. Bautista devrait

apporter une certaine stabilité au sein du rôle offensif à la suite de la perte d'Encarnacion cet hiver.

Les Blue Jays souhaitaient offrir un nouveau pacte à Encarnacion, mais celui-ci a préféré une entente de trois ans avec les Indiens de Cleveland.

Le retour de Bautista avec les Jays lui permettrait de démontrer qu'il est encore l'un des frappeurs les plus dangereux des Ligues majeures, le plaçant en position de faire sauter la banque pour les saisons suivantes. En contrepartie, les Torontois combleraient un vide au champ extérieur, en plus de rapatrier le cœur de leur attaque et de compter sur un frappeur de puissance qui sera motivé en prévision de son prochain contrat.

Les Blue Jays ont participé à la série de championnat de la Ligue américaine pour une deuxième année consécutive la saison dernière, mais sont très discrets depuis le début de la saison morte. Ils ont conclu une entente avec le frappeur de puissance Kendrys Morales, le joueur d'utilité Steve Pearce et l'espoir Lourdes Gurriel fils, mais ont échoué dans leur tentative de rapatrier Encarnacion - une décision perçue de manière très négative dans le sud de l'Ontario.

La formation torontoise tentera maintenant d'améliorer sa profondeur dans l'enclos des releveurs, en plus de dénicher un receveur réserviste et des candidats pour occuper le champ gauche.

INTERNATIONAUX D'AUSTRALIE

Nishikori atteint la troisième ronde

Associated Press

MELBOURNE, Australie - Kei Nishikori a atteint la troisième ronde avec moins de difficultés que lors de son gain de lundi, aux Internationaux de l'Australie.

Le Japonais et cinquième tête de série a prévalu 6-3, 6-4, 6-3 contre le Français Jérémy Chardy, mercredi. Nishikori a eu le dessus 7-3 pour les bris.

En début de semaine, il a eu besoin de cinq manches et de trois heures et demie pour se défaire d'Andrey Kuznetsov.

« J'ai beaucoup mieux joué qu'à mon premier match, assurément, a dit Nishikori. C'était un peu irrégulier par contre... j'ai concédé un peu trop de bris à mon goût, mais ça fait du bien de régler ça en trois sets. »

Nishikori a accédé trois fois aux quarts de finale à Melbourne Park, mais ne s'est jamais rendu au-delà de cette étape.

Le Français Jo-Wilfried Tsonga n'a pas eu non plus besoin de forcer pour se qualifier pour la troisième tour aux dépens du Serbe Dusan Lajovic, 94^e mondial, en trois sets 6-2, 6-2, 6-3.

Tsonga, 12^e mondial, a toujours fait la course en tête grâce à six bris et à un bon service (15 as).

Chez les femmes, Elina Svitolina, 11^e tête de série, est passée au troisième tour en battant l'Américaine Julia Boserup 6-4 et 6-1, mercredi.

L'Ukrainienne a mis fin au débat en une heure et 16 minutes, après avoir mérité sept bris.

L'Américaine Venus Williams a prévalu 6-3 et 6-2 devant Stefanie Vogele de la Suisse, obtenant cinq bris. Williams a perdu dès le premier tour l'an dernier.

Angelique Kerber a dû composer avec plus de résistance que prévu, mais elle a obtenu son billet pour la troisième ronde, victorieuse 6-2, 6-7 (3) et 6-2 devant Carina Witthoef, compatriote allemande.

Favorite et championne en titre, Kerber a célébré son 29^e anniversaire en convertissant sept chances de bris sur neuf.

La Russe Svetlana Kuznetsova a éliminé Jaimee Fourlis, 6-2 et 6-1. La huitième tête de série a récolté six des sept bris du match, aidée par six doubles fautes de l'Australienne.

DJOKOVIC PASSE LE TEST

Dans les matchs disputés mardi, Novak Djokovic n'avait pas droit à l'erreur au moment d'entreprendre la défense de son titre. Surtout pas contre le joueur qui avait éliminé Rafael Nadal dès la première ronde à Melbourne l'an dernier.

Djokovic a fait la différence quand il en a eu besoin, maîtrisant Fernando Verdasco lors d'un deuxième set qui a duré 71 minutes avant de l'emporter 6-1, 7-6 (4), 6-2. On a eu droit à des moments de colère et de frustrations de la part de deux joueurs qui avaient livré une demi-finale sous haute tension plus tôt ce mois-ci à Doha, où Djokovic s'est

imposé après avoir sauvé cinq balles de match.

« Je suis très heureux de mon match, compte tenu du fait que j'avais l'un des matchs de première ronde les plus difficiles, a confié Djokovic, qui tente de devenir le premier joueur masculin à gagner sept fois le titre en Australie. Dans l'ensemble, je suis satisfait de ma performance. »

L'Espagnol Rafaël Nadal, lui aussi de retour à la compétition après quelques mois d'inactivité après les Internationaux des États-Unis en raison d'une blessure au poignet gauche, a signé une victoire de 6-3, 6-4, 6-4 aux dépens Florian Mayer. Il franchit une étape de plus que l'an dernier en Australie.

« Je suis content de m'adresser à vous. L'an dernier, je n'en ai pas eu l'occasion! » a confié Nadal lors de la période d'entrevue sur le court.

Lors d'une confrontation qui a duré cinq heures et 15 minutes sur le court no 19, Ivo Karlovic, âgé de 37 ans, a eu raison de l'Argentin Horacio Zeballos 6-7 (6), 3-6, 7-5, 6-2, 22-20. Ce match a établi un record pour le plus grand nombre de jeux (84) aux Internationaux d'Australie dans l'ère du bris d'égalité. Karlovic a également fini le match avec 75 as, un record du tournoi.

Lors d'un match tardif qui s'est conclu peu avant minuit, Agnieszka Radwanska, troisième tête de série, l'a emporté 6-1, 4-6, 6-1 contre Tsvetana Pironkova et Daria Gavrilova, no 22, a défait Naomi Broady 3-6, 6-4, 7-5.



Ivo Karlovic, à droite, a remporté un marathon de cinq heures et 15 minutes contre l'Argentin Horacio Zeballos. Grâce à 75 as, un nouveau record du tournoi, le géant croate l'a emporté en cinq manches de 6-7 (6), 3-6, 7-5, 6-2 et 22-20.

— PHOTO AP, AARON FAVILA

LNH

ASSOCIATION DE L'EST SECTION ATLANTIQUE

Table with 11 columns: Team, MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows include Montréal, Boston, Toronto.

SECTION MÉTROPOLITAINE

Table with 11 columns: Team, MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows include Columbus, Washington, Pittsburgh.

QUATRIÈME AS

Table with 11 columns: Team, MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows include N.Y. Rangers, Philadelphie, Caroline, Ottawa, Floride, New Jersey, Tampa Bay, Detroit, Buffalo, N.Y. Islanders.

ASSOCIATION DE L'OUEST SECTION CENTRALE

Table with 11 columns: Team, MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows include Minnesota, Chicago, St. Louis.

SECTION PACIFIQUE

Table with 11 columns: Team, MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows include Anaheim, Edmonton, San Jose.

QUATRIÈME AS

Table with 11 columns: Team, MJ, G, P, DP, DF, GRP, BP, BC, Pts, Dom., Étr., 10 Dern., Sér. Rows include Calgary, Los Angeles, Nashville, Vancouver, Dallas, Winnipeg, Arizona, Colorado.

LNH

Lundi 16 janvier

Dallas 1 Buffalo 4
N.Y. Islanders 4 Boston 0
Montréal 0 Detroit 1
Tampa Bay 2 Los Angeles 1
Winnipeg 2 San Jose 5
Washington 7 Pittsburgh 8 (P)
Arizona 1 Edmonton 3
Mardi 17 janvier
Dallas 7 N.Y. Rangers 6
Caroline 1 Columbus 4
Buffalo 3 Toronto 4
New Jersey 4 Minnesota 3
Ottawa à St. Louis, 20h.
Floride à Calgary, 21h.
Chicago au Colorado, 21h.
Tampa Bay à Anaheim, 22h.
Nashville à Vancouver, 22h.
Mercredi 18 janvier
Pittsburgh à Montréal, 19h30.
Arizona à Winnipeg, 19h30.
Boston à Detroit, 20h.
Floride à Edmonton, 21h30.
San Jose à Los Angeles, 22h30.
Jeudi 19 janvier
Dallas à N.Y. Islanders, 19h.
Ottawa à Columbus, 19h.
N.Y. Rangers à Toronto, 19h30.
Washington à St. Louis, 20h.
Arizona au Minnesota, 20h.
Nashville à Calgary, 21h.
Colorado à Anaheim, 22h.
Tampa Bay à San Jose, 22h30.
Vendredi 20 janvier
Chicago à Boston, 19h.
Detroit à Buffalo, 19h.
Pittsburgh en Caroline, 19h.
Montréal au New Jersey, 19h30.
Nashville à Edmonton, 21h.
Floride à Vancouver, 22h.
Samedi 21 janvier
St. Louis à Winnipeg, 15h.
Caroline à Columbus, 17h.
Los Angeles à N.Y. Islanders, 19h.
Buffalo à Montréal, 19h.
Ottawa à Toronto, 19h.
New Jersey à Philadelphie, 19h.
Washington à Dallas, 20h.
Tampa Bay en Arizona, 20h.
Anaheim au Minnesota, 21h.
Edmonton à Calgary, 22h.
Colorado à San Jose, 22h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 17 janvier.

Table with 3 columns: Player, B, A, Pts. Rows include McDavid, Crosby, Malkin, Kane, Burns, Tarasenko, Panarin, Marchand, Seguin, Backstrom, Scheifele, Kessel, Atkinson, Kucherov, Voracek, Carter, Pavelski, Ovechkin.

HOCKEY

RENDEMENT - CANADIEN

NOTE: en date du 17 janvier.

Table with 4 columns: Player, MJ, B, A, Pts. Rows include Pacioretty, Radulov, Weber, Byron, Galchenyuk, Danault, Petry, Markov, Plekanec, Gallagher, Beaulieu, Shaw, Lehtonen, Mitchell, Flynn, Desharnais, Carr, Emelin, Paterny, Andrighetto, Redmond, Terry, McCarron, Barberio, Montoya, Hudson, Scherbak, Price, Johnston, Hanley, Farnham, Sergachev, De La Rose.

GARDIENS

NOTE: en date du 17 janvier.

Table with 4 columns: Player, V, D, P, Pts. Rows include Price, Montoya.

COLL. MASCULIN

SECTION CENTRE DU QUÉBEC

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, P, Pts. Rows include Lennoxville, Sorel-Tracy, St-Hyacinthe, C. Lafèche.

SECTION NORD-EST

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, P, Pts. Rows include Sainte-Foy, St-Lawrence, Alma, Thetford.

SECTION SUD-OUEST

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, P, Pts. Rows include A-Laurendeau, St-Laurent, Lionel-Groulx, Dawson.

Mercredi 18 janvier

Lionel-Groulx A.-Laurendeau, 10h.
Jeudi 19 janvier
A.-Laurendeau Thetford, 19h30.
Vendredi 20 janvier
Ch.-St-Lawrence Sorel-Tracy, 19h30.
Lafèche Lennoxville, 20h.
St-Laurent Dawson, 20h.

RENDEMENT - SÉNATEURS

NOTE: en date du 17 janvier.

Table with 4 columns: Player, MJ, B, A, Pts. Rows include Karlsson, Stone, Turris, Hoffman, Dzingel, Brassard, Smith, Phaneuf, Ryan, Pageau, Pyatt, Wideman, Kelly, Ceci, Methot, Neil, Borowiecki, Condon, Lazar, Anderson, Claesson, McCormick, Terry, Englund, Varone, Robinson, Hammond, Harpur, Driedger, Chabot, Blunden.

GARDIENS

NOTE: en date du 17 janvier.

Table with 4 columns: Player, V, D, P, Pts. Rows include Anderson, Condon, Driedger.

LNAAH

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, P, Pts. Rows include Jonquière, Sorel-Tracy, St-Georges, Thet. Mines, Riv.-du-Loup, Laval, T.-Rivières.

Jeudi 19 janvier

Jonquière à Sorel-Tracy, 20h.
Vendredi 20 janvier
St-G. à Jonquière, 20h.
T.-Rivières à Laval, 20h.
Sorel-Tracy à Thet. Mines, 20h30.
Samedi 21 janvier
Thet. Mines à Riv.-du-Loup, 19h30.
Laval à St-Georges, 20h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 16 janvier.

Table with 3 columns: Player, MJ, B, A, Pts. Rows include Charpentier, Bellemare, Corbell, Carpentier, Deschatelets, Charette, Archambault, Kéven Cloutier.

HOCKEY

LHJMQ

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, P, Pts. Rows include Shawinigan, Victoriaville, Québec, Chicoutimi, Rimouski, B.-Comeau.

SECTION OUEST

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, P, Pts. Rows include R.-Noranda, B.-Boisbriand, Drum. Brook, Shawinigan, Gatineau, Val-d'Or.

SECTION MARITIMES

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, P, Pts. Rows include St-Jean, Charl., Cap-Breton, A.-Bathurst, Halifax, Moncton.

Dimanche 15 janvier

Victoriaville 3 Halifax 2
Cap-Breton 7 Saint-Jean 6
Québec 7 Rimouski 6
Shawinigan 2 Val-d'Or 3 (P)
B.-Boisbriand 4 B.-Comeau 3
Mardi 17 janvier
Halifax 5 Cap-Breton 4 (F)
Moncton 2 Saint-Jean 7
Gatineau 3 R.-Noranda 7
Québec 1 B.-Comeau 2
Chicoutimi 3 Rimouski 4
Mercredi 18 janvier
Shawinigan à Drummondville, 19h.
Victoriaville à B.-Boisbriand, 19h.
Gatineau à Val-d'Or, 19h30.
Jeudi 19 janvier
Chicoutimi à Halifax, 18h.
Vendredi 20 janvier
B.-Comeau à Halifax, 18h.
Chicoutimi à Saint-Jean, 18h.
Drummondville à Victoriaville, 19h.
R.-Noranda à Sherbrooke, 19h.
Charlottetown à Gatineau, 19h30.
Val-d'Or à Rimouski, 19h30.
Shawinigan à B.-Boisbriand, 19h30.
Samedi 21 janvier
Cap-Breton à Moncton, 15h.
R.-Noranda à Drummondville, 15h.
Charlottetown à Sherbrooke, 16h.
B.-Boisbriand à Gatineau, 16h.
Chicoutimi à A.-Bathurst, 18h.
B.-Comeau à Saint-Jean, 18h.
Val-d'Or à Québec, 19h.

MARQUEURS

NOTE: en date du 17 janvier.

Table with 4 columns: Player, MJ, B, A, Pts. Rows include Forier, Boland, Highmore, Hischer, Abramov, Beauchemin, Goulet, Beaudin, Fiore, Boivin, Waked, Montcalm, Joseph.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, P, Pts. Rows include St-François, N.-Dame, T.-Rivières, Lévis, Jonquière.

SECTION TACKS

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, P, Pts. Rows include Mag., C.C.-LeMoy., Lac-St-Louis, C.A.-Gir., Chât.

SECTION C.C.M.

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, P, Pts. Rows include St-Eustache, L.-Montréal, C.E.-Blondin, Gatineau, Amos.

Dimanche 15 janvier

C.C.-LeMoy. 1 St-François 5
C.A.-Gir. 0 T.-Rivières 3
Laval à St-Georges, 20h.
Mercredi 18 janvier
Chât. à Saint-Eustache, 19h15.
Vendredi 20 janvier
Magog au C.E.-Blondin, 19h.
Lévis à Jonquière, 19h.
Chât. au C.A.-Gir., 19h.
T.-Rivières à N.-Dame, 19h30.
L.-St-Louis au C.C.-LeMoy., 19h30.

LHJAAAQ

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, P, Pts. Rows include Terrebbonne, St-Léonard, Sainte-Agathe, Saint-Jérôme, Montréal-Est, Gatineau.

SECTION ALEX BURROWS

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, P, Pts. Rows include Longueuil, Granby, Valleyfield, Chambly, Princeville, V.-Dorion.

Mercredi 18 janvier

Longueuil à Ste-Agathe, 19h30.
Montréal-Est à St-Jérôme, 19h30.
Jeudi 19 janvier
Terrebbonne à Gatineau, 19h30.
Granby à Valleyfield, 19h30.
Vendredi 20 janvier
St-Jérôme à Montréal-Est, 19h30.
Ste-Agathe à Terrebbonne, 19h30.
Longueuil à Granby, 19h45.
St-Léonard à Gatineau, 20h.
Princeville à V.-Dorion, 20h.

FOOTBALL

NFL

ÉLIMINATOIRES SÉRIES DE DIVISION

Samedi 14 janvier
Seattle 20 Atlanta 36
Houston 16 N.-Angleterre 34
Dimanche 15 janvier
Pittsburgh 18 Kansas City 16
Green Bay 34 Dallas 31
FINALES D'ASSOCIATION
ASSOCIATION NATIONALE
Green Bay à Atlanta, 15h05.
ASSOCIATION AMERICAINE
Pittsburgh à N.-Angleterre, 18h40.

TENNIS

INTERNATIONALE D'AUSTRALIE

À MELBOURNE, AUSTRALIE
MESSIEURS
Simple - Premier tour
Ivo Karlovic (20), Croatie, bat Horacio Zeballos, Argentine, 6-7 (6-8), 3-6, 7-5, 6-2, 22-20.
Denis Istomin, Ouzbékistan, bat Ivan Dodig, Croatie, 6-1, 6-4, 3-6, 7-5.
Fabio Fognini, Italie, bat Feliciano Lopez (28), Espagne, 7-5, 6-3, 7-5.
David Ferrer (21), Espagne, bat Omar Jasika, Australie, 6-3, 6-0, 6-2.
Gael Monfils (6), France, bat Jiri Vesely, République tchèque, 6-2, 6-3, 6-2.
Grigor Dimitrov (15), Bulgarie, bat Christopher O'Connell, 7-6 (7-2), 6-3, 6-3.
Novak Djokovic (2), Serbie, bat Fernando Verdasco, Espagne, 6-1, 7-6 (7-4), 6-2.
Simple - Deuxième tour
Kei Nishikori (5), Japon, bat Jeremy Chardy, France, 6-3, 6-4, 6-3.
Malek Jaziri, Tunisie, bat Alexander Bublik, Russie, 6-2, 6-3, 7-5, 0-0.
DAMES
Simple - Premier tour
Caroline Wozniacki (17), Danemark, bat Arina Rodionova, Australie, 6-1, 6-2.
Heather Watson, Angleterre, bat Samantha Stosur (18), Australie, 6-3, 3-6, 6-0.
Timea Bacsinszky (12), Suisse, bat Camila Giorgi, Italie, 6-4, 3-6, 7-5.
Barbora Strýcová (16), République tchèque, bat Elizaveta Kulichkova, Russie, 6-3, 6-2.
Daria Gavrilova (22), Australie, bat Naomi Broady, Angleterre, 3-6, 6-4, 7-5.
Agnieszka Radwanska (3), Pologne, bat Tsvetana Pironkova, Bulgarie, 6-1, 4-6, 6-1.
Simple - Deuxième tour
Venus Williams (13), États-Unis, bat Stefanie Voegtle, Suisse, 6-3, 6-2.
Elina Svitolina (11), Ukraine, bat Anastasia Pavlyuchenkova (24), Russie, bat Natalia Vikhlyantseva, Russie, 6-2, 6-2.
Ying-Ying Duan, Chine, bat Varvara Lepchenko, États-Unis, 6-1, 3-6, 10-8.

LAH

ASSOCIATION DE L'EST SECTION ATLANTIQUE

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, P, Pts. Rows include Scranton, Lehigh Valley, Providence, Hershey, Bridgeport, Springfield, Hartford.

SECTION NORD

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, P, Pts. Rows include Syracuse, Albany, St. John's, Utica, Binghamton, Rochester, Toronto.

ASSOCIATION DE L'OUEST SECTION CENTRALE

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, P, Pts. Rows include G. Rapids, Chicago, Milwaukee, Iowa, Cleveland, Manitoba, Charlotte, Rockford.

SECTION PACIFIQUE

Table with 11 columns: Team, MJ, V, D, P, Pts. Rows include Ontario, San Jose, Tucson, Stockton, Texas, San Diego, San Antonio, Bakersfield.

Lundi 16 janvier

W./B. Scranton 1 Syracuse 4
Lehigh Valley 4 Springfield 3
G. Rapids 1 Rockford 3
Texas 4 San Antonio 3 (P)
San Diego 3 Iowa 1
Bakersfield 1 San Jose 7
Ontario 2 Tucson 3
Mardi 17 janvier
Utica 5 St. John's 2
Milwaukee 3 Charlotte 0
Mercredi 18 janvier
Utica à St. John's, 18h.
W./B. Scranton à Hershey, 19h.
Syracuse à Albany, 19h.
Rockford à Cleveland, 19h.
Milwaukee à Charlotte, 19h.
G. Rapids à Iowa, 20h.
Manitoba au Texas, 20h05.
Ontario à Tucson, 21h05.
Vendredi 20 janvier
Binghamton à Syracuse, 19h.
Chicago à G. Rapids, 19h.
Rockford à Cleveland, 19h.
Rochester à Providence, 19h05.
W./B. Scr. à Lehigh Valley, 19h05.
Bridgeport à Springfield, 19h05.
Toronto à Hartford, 19h15.

SOMMAIRE

Chicoutimi 3 Rimouski 4

Première période

1. Rimouski, Boland 31 (Cormier, D'Astous) 9:14
2. Rimouski, Boland 32 (Laberge, D'Astous) 13:11 (an)
Pénalité(s) — Dumulong Rimouski 4:26, Gagnon Chicoutimi 12:33, Cormier Rimouski 19:21.

Deuxième période

3. Chicoutimi, Ratelle 29 (Roy, Zhukenov) :58 (an)
4. Chicoutimi, Roy 17 (Simard, Tremblay-Lapalme) 14:11
Pénalité(s) — Bzowey Chicoutimi 3:06, Klima Chicoutimi 7:18, Gaipeux Chicoutimi 18:51.

Troisième période

5. Rimouski, Boland 33 (D'Astous, Montcalm) :43 (an)
6. Rimouski, Boland 34 (Laberge, Aucoin) 8:10 (an)
7. Chicoutimi, Nauss 2 (Marcoux, Carignan-Labbé) 10:02
Pénalité(s) — Klima Chicoutimi 2:01, Zhukenov Chicoutimi 6:05, Montcalm Rimouski 10:34, Banc (purgée par Klima) Chicoutimi Chicoutimi 14:34, Boland Rimouski 17:28.

Tirs au but

Chicoutimi 10 6 18 — 34
Rimouski 8 9 9 — 26
Gardiens — Chicoutimi: Julio Billia (P, 7-8-1) (18:20 3e période); Rimouski: Jimmy Lemay (G, 2-3-0).

Avantages numériques

Chicoutimi: 1-4; Rimouski: 3-7.
Arbitres — Jesse Gour, Guillaume Labonté.
Juges de lignes — Christophe Bélair, Jean-Philippe Michaud.
Assistance — 2,219.

BASKETBALL

NBA

ASSOCIATION DE L'EST SECTION ATLANTIQUE

Table with 4 columns: Team, G, P, Moy.Diff. Rows include Toronto, Boston, New York, Philadelphie, Brooklyn.

SECTION SUD-EST

Table with 4 columns: Team, G, P, Moy.Diff. Rows include Atlanta, Washington, Charlotte, Orlando, Miami.

SECTION CENTRALE

Table with 4 columns: Team, G, P, Moy.Diff. Rows include Cleveland, Indiana, Milwaukee, Chicago, Detroit.

ASSOCIATION DE L'OUEST SECTION SUD-OUEST

Table with 4 columns: Team, G, P, Moy.Diff. Rows include San Antonio, Houston, Memphis, La N.-Orléans, Dallas.

SECTION NORD-OUEST

Table with 4 columns: Team, G, P, Moy.Diff. Rows include Utah, Okl. City, Portland, Denver, Minnesota.

SECTION PACIFIQUE

Table with 4 columns: Team, G, P, Moy.Diff. Rows include Golden State, L.A. Clippers, Sacramento, L.A. Lakers, Phoenix.

Lundi 16 janvier

Atlanta 108 New York 107
Portland 101 Washington 120
Philadelphie 113 Milwaukee 104
La N.-Orléans 95 Indiana 98
Orlando 112 Denver 125
Charlotte 98 Boston 108
Cleveland 91 Golden State 126
Utah 106 Phoenix 101
Okl. City 98 L.A. Clippers 120
Mardi 17 janvier
Houston 103 Miami 109
Toronto 119 Brooklyn 109
Dallas 99 Chicago 98
Minnesota à San Antonio, 20h30.
Denver à L.A. Lakers, 22h30.
Mercredi 18 janvier
Portland à Charlotte, 19h.
Memphis à Washington, 19h.
Toronto à Philadelphie, 19h.
New York à Boston, 19h30.
Milwaukee à Houston, 20h.
Orlando à La N.-Orléans, 20h.
Atlanta à Detroit, 20h.
Indiana à Sacramento, 22h30.
Okl. City à Golden State, 22h30.
Jeudi 19 janvier
Phoenix à Cleveland, 19h.
Dallas à Miami, 19h30.
Washington à New York, 20h.
Denver à San Antonio, 20h30.
Minnesota à L.A. Clippers, 22h30.
Vendredi 20 janvier
Portland à Philadelphie, 19h.
Toronto à Charlotte, 19h.
Milwaukee à Orlando, 19h.
Brooklyn à La N.-Orléans, 20h.
Chicago à Atlanta, 20h.
Golden State à Houston, 20h.
Sacramento à Memphis, 20h.
Utah à Dallas, 20h30.
Indiana à L.A. Lakers, 22h30.

UNIVERSITAIRE

MASCULIN

Table with 5 columns: Team, MJ, V, D, PP, PC, Pts. Rows include McGill, UVAL, UQAM, Concordia, Bishop's.

Jeudi 19 janvier

McGill à Concordia, 20h.
Vendredi 20 janvier
UQAM à Bishop's, 20h.
Samedi 21 janvier
Concordia à McGill, 20h.
Bishop's à UQAM, 20h.

FÉMININ

Table with 5 columns: Team, MJ, V, D, PP, PC, Pts. Rows include Laval, UQAM, McGill, Concordia, Bishop's.

Jeudi 19 janvier

McGill à Concordia, 18h.
Vendredi 20 janvier
UQAM à Bishop's, 18h.
Samedi 21 janvier
Concordia à McGill, 18h.
Bishop's à UQAM, 18h.



Louis-Philippe Grégoire a posé avec le nouvel entraîneur des Gaiters de l'Université Bishop's, Cherif Nicolas, après avoir accepté l'offre de cette équipe, il y a quelques jours. — PHOTO COURTOISIE

FOOTBALL

Grégoire choisit les Gaiters

SERGE ÉMOND

semond@lequotidien.com

Pièce importante de l'attaque des Gaillards du Cégep de Jonquière pendant la saison 2016 de football collégial, Louis-Philippe Grégoire poursuivra sa carrière et ses études à l'Université Bishop's.

Le demi offensif a connu une dernière année extraordinaire avec les Gaillards. En dix parties, il a amassé pas moins de 1740 verges par la course. Son travail en attaque a largement contribué aux succès de l'équipe de François Laberge et à la conquête du Bol d'or de la division 3 du football collégial québécois.

L'automne prochain, Louis-Philippe Grégoire portera les couleurs d'une équipe qui vient de faire un virage important. Les Gaiters ont quitté la division québécoise du football universitaire canadien, où ils n'ont pas connu beaucoup de succès depuis 2001, pour se joindre à la section Atlantique. Ils seront dorénavant principalement confrontés aux universités Acadia, Mount Allison, St. Francis Xavier et Saint Mary's.

Les possibilités de jouer à l'extérieur du Québec, d'étudier en anglais et de bénéficier d'installations de qualité ont penché dans la balance de Louis-Philippe Grégoire, quand est venu le temps de faire un choix entre les différentes options qui s'offraient à lui.

«J'ai eu quelques offres, mais j'avais vraiment envie d'aller à l'extérieur du Québec, explique Louis-Philippe Grégoire. Je veux faire une carrière militaire (devenir pilote) et étudier en anglais me sera utile. J'ai aussi adoré les installations. Elles sont très impressionnantes. Les Gaiters ont un nouvel entraîneur (Cherif Nicolas, l'ancien du Cégep du Vieux-Québec). J'ai fait la visite des installations avec lui et j'ai bien aimé son enthousiasme. Je crois que c'est un très bon entraîneur.

«Le passage du collégial à l'universitaire ne m'inquiète pas vraiment. J'ai confiance en moi, confiance en mes moyens. Je vais me présenter à l'équipe en pleine forme et je vais tout faire pour me tailler un poste dès ma première saison avec les Gaiters.»



Badminton

Le troisième tournoi de la ligue régionale de badminton scolaire aura lieu le samedi 21 janvier, à la Commission scolaire De La Jonquière. L'École secondaire Kénogami accueillera les athlètes de catégorie benjamine alors que les athlètes de catégories cadette et juvénile sont attendus à l'École polyvalente Jonquière. Le tournoi débutera à 9h30 sur les deux sites de compétition. Après deux tournois, voici le classement des zones:

1. Pays-des-Bleuets 726,6 pts
2. Rives-du-Saguenay 630,8
3. Lac-Saint-Jean 579,9
4. Jonquière 484,3

Volleyball scolaire

Le dimanche 22 janvier, les équipes cadettes seront en action à la Polyvalente Jean-Dolbeau, à la Polyvalente Normandin et à la Cité étudiante de Roberval. Quarante-deux parties seront jouées lors de ce troisième tournoi qui débutera à 9h00 sur les trois sites de compétition. Voici les équipes qui occupent les trois premières positions après deux tournois:

Volleyball cadet féminin, division 2

1. Séminaire Chicoutimi 60 pts
2. École Kénogami 50
3. Porte-du-Nord 47

Volleyball benjamin féminin, division 3

1. Cité étudiante 39
2. Curé-Hébert 33
3. Séminaire Chicoutimi 31

Basketball

Voici les parties de basketball

de la semaine qui se dérouleront dans la région:

Benjamin masculin division 2

Vendredi 20 janvier
Sém. Chicoutimi vs Odyssee
19 h 30 Dominique-Racine

Benjamin masculin division 3

Samedi 21 janvier
Normandin vs Grandes-Marées
10 h 30
Normandin Grandes-Marées
213 h

Cadet féminin division 2

Vendredi 20 janvier
Kénogami vs Arvida 18 h
Charles-Gravel vs Odyssee
218 h Laure-Conan
Samedi 21 janvier
Kénogami vs Grandes-Marées
18 h 30

Cadet masculin division 2

Vendredi 20 janvier
Kénogami vs Arvida 19 h 30
Dimanche 22 janvier
Sém. Chicoutimi vs Kénogami
12 h

Juvenile féminin division 2

Vendredi 20 janvier
Riverside vs Odyssee 18 h
Dominique-Racine

Juvenile masculin division 2

Jeudi 19 janvier
Sém. Chicoutimi 2 vs Sém. Chicoutimi 19 h
Vendredi 20 janvier
Kénogami vs Odyssee 19 h 30
Laure-Conan
Dimanche 22 janvier
Sém. Chicoutimi 2 vs Kénogami
10 h 30

Cheerleading - vente de billets

Le deuxième événement de

cheerleading scolaire aura lieu les 4 et 5 février. L'événement, organisé en collaboration avec le Pavillon Wilbrod-Dufour, se déroulera à la Salle Michel-Côté d'Alma. Les billets sont présentement en prévente auprès des équipes. Voici l'horaire des deux journées:

Samedi 4 février BLOC 1

9 h Catégorie ouvert niveau 2 et 3

BLOC 2

11 h 15 Catégorie ouverte niveau 2 suite et juvénile niveau 3
BLOC 3

14 h Catégorie benjamin niveau 2 et Cadet niveau 3

Dimanche 5 février BLOC 1

13 h 30 Catégorie primaire niveau 1 et 2

Prix des billets:

13 ans et plus: 10 \$

12 ans et moins: 5 \$

Gratuit pour les enfants de 2 ans et moins

Athlétisme intérieur universitaire

Les Inuk de l'UQAC ont encore une fois bien fait la fin de semaine dernière, à l'occasion de l'invitation du Vert et Or à Sherbrooke. En plus de l'atteinte des objectifs personnels, trois records d'équipe ont été surpassés avec les performances de Bertrand Naon au triple saut, Florian Breaud au saut en longueur et Alexandre Paquet au lancer du poids. L'entraîneur en chef, Anne-Marie Fortin, se dit très satisfaite de la progression de ses étudiants athlètes. La troisième compétition de la saison se déroulera les 27 et 28 janvier, à l'Université McGill.

EN BREF

Patiner avec les Élites

L'activité «Viens patiner avec les Élites de Jonquière» se déroulera le samedi 21 janvier, sur l'anneau de glace extérieur du Foyer des loisirs. Responsable de l'événement, la Corporation de développement économique et culturel d'Arvida rappelle qu'il se veut à la fois familial, rassembleur, simple et gratuit. Il se déroulera de 14 h à 16 h. On promet de l'animation sur place. L'an dernier, la première édition de cette activité a connu un beau succès. Les gens qui souhaitent faire don de pièces d'équipements sportifs pourront

le faire à cette occasion via le programme Le Coffre aux Sports.

Patinage de vitesse

Le Club de patinage de vitesse Les F18 de La Baie sera l'hôte d'une compétition interrégionale, samedi, au Centre Jean-Claude Tremblay de La Baie. Environ 125 patineurs de 10 à 14 ans sont attendus pour l'occasion. Cette compétition fait partie d'un circuit qui regroupe neuf clubs de l'est de la province. Le club baierien invite toutes les personnes intéressées à y assister. **SERGE ÉMOND**

5088994

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

RSEQ

SAGUENAY—LAC-SAINT-JEAN

ÂME DU CENTRE JEAN-CLAUDE-TREMBLAY

Décès de Raymond Gilbert

SERGE ÉMOND

semond@lequotidien.com

Les habitués du Centre des sports Jean-Claude-Tremblay de La Baie ont moins le coeur à la fête cette semaine. Un véritable pan de mur de ce centre sportif est tombé au cours des dernières heures avec le décès de Raymond Gilbert.

Si vous avez mis les pieds une fois au Centre Jean-Claude-Tremblay au cours des 20 dernières

années, il est fort probable que vous ayez côtoyé Raymond Gilbert. Il était à la fois responsable du restaurant de l'endroit et beaucoup plus que cela. Pour les habitués, il était un ami, un collaborateur, un joueur de tours et un souffre-douleur.

Lors d'une entrevue qu'il accordait au *Quotidien* en octobre 2011, Raymond Gilbert racontait qu'il se sentait privilégié d'occuper un poste qui lui permettait de s'amuser et

de retrouver des amis quotidiennement. À l'époque, il faisait partie des meubles du centre sportif baieriverain depuis 17 ans. Chaque jour, il se présentait au restaurant tôt le matin et il n'en repartait souvent qu'à la fin des activités.

« Ce n'est pas un travail, avait-il mentionné. Je suis toujours content d'arriver à l'aréna le matin. Les journées ne semblent jamais longues. Je ne pourrais avoir de plus beau passe-temps.

Je m'entends bien autant avec les vieux fatigants des ligues d'adultes du matin qu'avec les jeunes.

« Je me considère choyé d'être entouré d'amis jour après jour. Je vais rester en place tant et aussi longtemps que la santé me le permettra. J'ai une belle équipe autour de moi... »

Se sachant malade, Raymond Gilbert avait laissé sa concession à son frère Normand, mais il a été fidèle au poste jusqu'au

28 décembre. Cette journée-là, il a participé à la fête annuelle des enfants organisée par le club des Amis bénévoles de La Baie.

« On a perdu un gros morceau, a laissé tomber André Boudreault, mardi, en parlant au nom de tous les adultes qui jouent au hockey au Centre Jean-Claude-Tremblay depuis des années. Ça fait 15 ans qu'on se voyait pratiquement tous les jours. On a vraiment perdu un gros morceau... »

TOURNOI DE SAINT-FÉLICIEN

Bonne soirée pour les Sabres

SERGE ÉMOND

semond@lequotidien.com

Deux versions des Sabres de Roberval ont participé avec succès à la deuxième soirée de la 37^e édition du Tournoi provincial de hockey pee-wee et bantam de Saint-Félicien, mardi. Elles l'ont emporté à la fois en division pee-wee B et en catégorie bantam B. Dans le premier match au programme, les Sabres pee-wee B ont blanchi les Sénateurs de Saint-Félicien 2-0. Charles Grenier et Marc-Olivier Langlais ont pris soin de l'attaque des vainqueurs et le gardien Simon Guay n'a rien donné à ses rivaux.

Au tableau bantam B, les Sabres ont gagné 4-1 sur les Bulldogs de Saint-Félicien. Raphaël Corneau a terminé la rencontre avec un but et deux passes. Simon Thériault, Bradley-Allen Germain-Awashish et Olivier Girard ont aussi marqué. La seule réplique est venue de Zachary Gagnon.

Les Bulldogs ont eu un peu plus de succès dans la division pee-wee BB puisqu'ils ont fait match nul 2-2 avec les Rapides de Dolbeau-Mistassini. Pour ces derniers, Anthony Simard et Christopher Minier ont trouvé le fond du filet. Mathis St-Hilaire et Tomy Néron ont donné du travail au marqueur officiel pour les Bulldogs.



Les Bulldogs de Saint-Félicien et les Rapides de Dolbeau-Mistassini ont fait match nul 2-2, mardi soir, lors d'un match de calibre pee-wee BB du Tournoi provincial de hockey pee-wee et bantam de Saint-Félicien. — PHOTO LE QUOTIDIEN, LOUIS POTVIN



Le joueur des Blue Jays de Toronto Josh Donaldson (au centre) sur le plateau de la série *Vikings*. — PHOTO PC

5141892

Donaldson joue aux vikings

Presse canadienne

TORONTO - Avec sa coupe de cheveux ainsi que sa passion pour l'histoire et la série « Vikings », le troisième-but des Blue Jays de Toronto Josh Donaldson était le candidat idéal pour faire une apparition dans la série présentée sur la chaîne History.

Mais celui qui a pris part à deux

matchs des étoiles a dit de son caméo dans l'épisode qui sera diffusé mercredi qu'il ne s'agit pas nécessairement du début d'une nouvelle carrière.

« J'ai toujours beaucoup aimé l'histoire, et particulièrement cette production. J'ai tout de suite senti que c'est une série que j'allais adorer, a déclaré Donaldson au cours d'un entretien téléphonique. Je trouvais

qu'il s'agissait d'une superbe occasion. Je ne dirai pas que je ne le referai plus jamais, mais je ne sais pas si je vais tenter de provoquer d'autres occasions comme ça dans l'avenir. »

Dans cet épisode, Donaldson, joueur par excellence de l'Américaine en 2015, joue le rôle de Hoskuld, un guerrier viking de grand talent.

Ses coéquipiers l'ont encouragé dans ce projet.

MERCREDI 18 janvier 2017

CE SOIR

18 H

Midget BB
Marco's Pub
De St-Félicien VS
Orioles Jonquière

19 H 30

Juvenile Division 1
Mustang de L'Odyssee
de Chicoutimi VS
Lynx PWD Alma

21 H

Midget BB
Saguenéens
de Chicoutimi VS
Marquis de Jonquière

HORAIRE ET RÉSULTATS
tpmalma.qc.ca





Les Islanders ont congédié leur entraîneur-chef Jack Capuano et c'est l'ancien joueur Doug Weight qui assumera l'intérim. — ARCHIVES AP

ISLANDERS

Capuano congédié

Presse canadienne

BROOKLYN, N.Y. - Les Islanders de New York ont congédié l'entraîneur-chef Jack Capuano et a été remplacé par le directeur général adjoint Doug Weight de façon intérimaire, a fait savoir mardi le directeur général, Garth Snow.

L'équipe a un dossier de 17-17-8 pour 42 points jusqu'ici cette saison. Elle occupe le dernier rang de l'Association Est.

Capuano avait été nommé entraîneur-chef par intérim le 15

novembre 2010. Les Islanders lui avaient retiré cette étiquette le 12 avril 2011. Il venait de mener l'équipe à deux saisons consécutives de 100 points ou plus et à trois participations en séries.

Il vient d'ailleurs au deuxième rang de l'histoire du club avec 482 matchs dirigés et 227 victoires. Il complète son séjour à la barre des Islanders avec une fiche de 227-191-64. Seuls Claude Julien, Joel Quenneville et Dave Tippett dirigeaient leur formation respective depuis plus longtemps que Capuano.

La Fédération internationale de hockey honorera Saku Koivu

L'ex-capitaine du Canadien de Montréal, Saku Koivu, fera partie d'un groupe de cinq joueurs qui seront intronisés au Temple de la renommée du hockey de la Fédération internationale de hockey sur glace (IIHF).

L'ex-vedette des Nordiques de Québec et de l'Avalanche du Colorado Joe Sakic, Teemu Selanne, Uwe Krupp et l'Américaine Angela Ruggiero seront également honorés, en compagnie de l'Autrichien Dieter Kalt, à titre de bâtisseurs.

La cérémonie d'intronisation aura lieu le 21 mai à Cologne, en Allemagne, ville natale de Krupp.

Koivu a mené la Finlande à sa première médaille d'or au Championnat du monde, en 1995, avant de se joindre au Tricolore la saison suivante. Il sera le capitaine de la formation pendant 10 saisons. Il a remporté huit médailles au hockey international au cours de sa carrière, dont l'argent aux Jeux olympiques de 2006, aux Mondiaux de 1999, ainsi qu'à la Coupe du monde de hockey 2004.

Sakic est membre « Club triple médaille d'or », ayant remporté la

coupe Stanley (en 1996 et 2001), le Championnat du monde de 1994 et les Jeux olympiques de 2002. Le Britanno-Colombien, qui est maintenant vice-président aux opérations hockey pour l'Avalanche, a remporté le trophée Conn-Smythe à titre de joueur par excellence des séries éliminatoires de la LNH en 1996, en plus d'être nommé joueur par excellence des Jeux de 2002.

En 1378 matchs de la LNH, Sakic a marqué 625 buts et s'est fait complice de 1106 autres. Il a été admis au Temple de la renommée du hockey en 2012.

Selanne est le recordman avec 43 points en six Jeux olympiques, dont ceux de 2014, à Sotchi, où il a été nommé joueur par excellence. Il a aussi été très productif dans la LNH, amassant 1457 points, dont 684 buts, en 1451 rencontres.

Krupp a disputé 14 saisons dans la LNH. Il a marqué le but gagnant en prolongation qui a permis à l'Avalanche de mettre la main sur la coupe Stanley de 1996, devenant ainsi le premier Allemand à y voir son nom gravé. ASSOCIATED PRESS

Les Penguins ont des ennuis défensifs

Presse Canadienne

MONTREAL - Si l'on se fie à ce qui s'est passé au cours dix derniers jours, l'attaque du Canadien de Montréal est productive un match sur deux. Si cette tendance se maintient, les hommes de Michel Therrien pourraient connaître une soirée faste face, mercredi, à une formation qui ne connaît pas ses meilleurs moments en défensive.

Les Penguins de Pittsburgh se présenteront au Centre Bell après avoir mis fin à la séquence de neuf victoires des Capitals de Washington, lundi. Les hommes de Mike Sullivan ont renversé l'équipe de l'heure dans la Ligue nationale, l'emportant par le score de 8-7 en prolongation, après avoir concédé les trois premiers buts du match en moins de 22 minutes.

Ce gain a permis aux Penguins de stopper une série de trois revers, mais il n'a pas aidé à solutionner les récentes carences défensives de l'équipe de la Pennsylvanie. Lors de leurs sept dernières sorties, les Penguins ont concédé une moyenne de 34,4 tirs, incluant 40 au Canadien dans un gain des Penguins, 4-3 en prolongation, le 31 décembre.

« Nous voulons faire la distinction entre pratiquer un jeu axé sur la rapidité et afficher un style

trop ouvert, a expliqué Sullivan mardi, avant le départ de l'équipe vers Montréal.

« Nous ne voulons pas être une équipe qui échange occasions de marquer pour occasions de marquer. Nous voulons nous assurer de faire preuve de rapidité, mais aussi de jouer de façon responsable en limitant les occasions de contre-attaque de nos adversaires et en les empêchant de générer de la vitesse.

« Nous voulons faire la distinction entre pratiquer un jeu axé sur la rapidité et afficher un style trop ouvert. »

— Mike Sullivan

Les Penguins, qui ont alloué 22 buts à leurs quatre derniers matchs, ont perdu leurs trois dernières rencontres à l'étranger et affichent un dossier de 1-4-1 à leurs six dernières sorties à l'extérieur du PPG Paints Arena.

De plus, ils se présenteront au Centre Bell sans les services de Kristopher Letang, victime d'une blessure au genou gauche en première période du match de

samedi, à Detroit. La malchance continue de s'acharner sur l'as défenseur québécois, qui a raté cinq matchs en octobre et sept autres en décembre.

Les Penguins ont également appris qu'ils allaient devoir se passer du vétéran Matt Cullen, blessé à un pied contre les Capitals. Il ratra de trois à quatre semaines.

EN DENTS DE SCIE

Quant au Canadien, il connaît des moments en dents de scie en attaque. Après une explosion de trois buts en 62 secondes qui lui a valu une précieuse victoire de 5-4 samedi, contre les Rangers de New York, le Canadien a été limité à 18 tirs face aux Red Wings de Detroit et a perdu par jeu blanc pour la deuxième fois de la saison moins de 48 heures plus tard.

« On s'est améliorés dans notre jeu défensif. C'est une chose à laquelle on voulait porter attention, a déclaré Therrien après la défaite. Offensivement, on n'a pas créé beaucoup. Je sentais que l'énergie de nos joueurs était à sec. »

Lors de ses deux rencontres précédentes, le Canadien avait libéré deux autres prestations contrastantes. Après une explosion de sept buts contre les Jets de Winnipeg, le Canadien s'était incliné 7-1 le lendemain soir face au Wild du Minnesota.



Adversaires du Canadien ce soir, les Penguins de Pittsburgh marquent beaucoup de buts, mais ils en accordent aussi beaucoup. Au cours des quatre derniers matchs, la bande à Crosby a alloué 22 buts. — PHOTO AP, PAUL SANCYA



Trois joueurs de l'Océanic de Rimouski ont pris d'assaut l'espace défendu par Julio Billia, en première période. — PHOTO COLLABORATION SPÉCIALE, RÉMI SÉNÉCHAL

LES SAGS BATTUS 4-3 À RIMOUSKI

Tyler Boland fait la fête

SERGE ÉMOND

semond@lequotidien.com

Première étoile de la dernière semaine dans la Ligue de hockey junior majeur du Québec, Tyler Boland a déjà pris une option sur le prochain titre hebdomadaire. Il a donné des maux de tête aux Saguenéens de Chicoutimi en marquant quatre buts, mardi soir, à Rimouski, et il a mené l'Océanic à une victoire de 4-3.

Sans enlever à Boland le mérite qui lui revient, l'entraîneur des Saguenéens, Yanick Jean, n'a pas expliqué la défaite de son équipe uniquement par ses quatre buts. Il a aussi mis en lumière le pauvre travail des unités spéciales de la formation chicoutimienne.

«C'est l'histoire de nos unités spéciales, a laissé tomber Yanick Jean. Notre désavantage numérique est atroce. Nous faisons des erreurs, ça n'a pas de bons sens. Nous avons donné trois buts en désavantage numérique. Notre avantage numérique est atroce aussi. On refuse de lancer. Nous avons un joueur qui a fait trois fois le même jeu, la même passe, sur la ligne des buts au lieu de lancer pendant un avantage numérique de quatre minutes en troisième période...»

Pour les Saguenéens, cette deuxième visite à Rimouski en trois semaines n'a vraiment pas bien débuté. Ils le doivent en bonne partie à leur façon de jouer et à Tyler Boland. L'attaquant de l'Océanic a repris là où il avait laissé la semaine passée en battant Julio Billia à deux reprises

en première période. À la première occasion, il a eu raison du gardien chicoutimien à l'aide d'un bon tir du poignet dans la partie supérieure du filet. Il a ensuite tiré profit d'un jeu de puissance pour doubler la priorité de son équipe.

«Notre désavantage numérique est atroce. Nous faisons des erreurs, ça n'a pas de bons sens.»

—Yanick Jean

Pour vous donner une idée des ennuis des Saguenéens en première période, ils ont alors commis pas moins de 19 revirements...

«En novembre, quand notre équipe était sur la même page, nous avons connu deux matchs de sept revirements», a noté Yanick Jean.

«Nous avons deux gars sur trois sur une ligne qui appliquent le plan de match. L'autre joue tout seul. Ça prend de la coordination. Il faut que tout le monde soit sur la même page. Tu dois t'oublier et jouer en équipe. Il y en a qui ne comprennent pas encore qu'ils seront meilleurs ensemble.»

Au tout début du deuxième tiers, Joey Ratelle a profité d'un jeu de puissance pour déjouer Jimmy Lemay. Ce but a fait du bien aux Saguenéens, qui ont un peu mieux paru dans les minutes suivantes. Avec six minutes à faire à

l'engagement, quelques instants après avoir vu Samuel Laberge toucher la barre horizontale après s'être présenté sans surveillance devant Billia, Nicolas Roy est entré dans la danse à son tour en créant l'égalité. Il a surpris Lemay d'un solide tir du revers après avoir servi toute une tasse de café à un rival.

Comme l'avaient fait les Saguenéens en début de deuxième période, l'Océanic a entamé le troisième tiers en avantage numérique et il en a profité. Boland n'a eu besoin que de 43 secondes pour marquer son troisième but de la soirée. Et dans les mêmes circonstances, moins de huit minutes plus tard, il en a ajouté un quatrième...

Le quatrième but de Boland a été marqué sur une pénalité inutile prise par un joueur des Saguenéens en zone offensive. Les pénalités inutiles, elles ont été nombreuses dans la défaite.

«Il y en a qui sont frustrés parce

que ça ne marche pas, a expliqué Yanick Jean. Ça ne marche pas parce qu'ils ne jouent pas en équipe. Ce sont les mêmes qui écopent de pénalités. Quand ça ne va pas à ton goût, tu dois travailler encore plus fort.»

Malgré tout, Morgan Nauss a redonné espoir aux Saguenéens au milieu de la période. Son lancer d'un angle fermé a dévié sur le patin d'un joueur de l'Océanic avant de déjouer Lemay. La formation chicoutimienne a ensuite laissé filer une chance en or de créer l'égalité quand Dylan Montcalm a écopé d'une double pénalité mineure. Scénario similaire avec un peu plus de deux minutes à jouer lorsque le héros de la soirée pour les vainqueurs, Tyler Boland, a pris le chemin du cachot après être entré en contact avec Billia. Même en retirant leur gardien à la faveur d'un sixième attaquant, les Saguenéens n'ont pu donner un départ positif à leur voyage de cinq jours.

POINTES DE PLUME

- Ancien attaquant des Saguenéens, Ryan Verbeek a été nommé capitaine des Voltigeurs de Drummondville, mardi. À ce poste, il remplace celui que les Saguenéens ont obtenu en retour de ses services et de quelques choix au repêchage, Joey Ratelle. Verbeek connaît de bons débuts avec les Voltigeurs. Le joueur de 20 ans a amassé neuf

points (trois buts et six passes) en autant de parties...

- Après le match de mardi contre l'Océanic, les Saguenéens ont passé la nuit à Rimouski. Ils reprendront la route mercredi matin en prévision des parties qu'ils disputeront à Halifax, jeudi, Saint-Jean, vendredi, et Bathurst, samedi... **SERGE ÉMOND**

BASEBALL
BAUTISTA
RESTE À
TORONTO
34

FOOTBALL
GRÉGOIRE
AVEC LES
GAITERS
36

facebook/
LeQuotidien
ProgresDimanche

@lequotidien_cyb

Sports



Jean Tremblay
Maire de Saguenay

« Nous pouvons être fiers du travail accompli. »

« Je suis fier du travail accompli pour les citoyens de Saguenay. »

VILLE	POPULATION EN 2016	CHARGE FISCALE MOYENNE EN 2016
GATINEAU	278 589	2 879 \$
LAVAL	424 203	3 129 \$
LÉVIS	144 147	2 696 \$
LONGUEUIL	242 701	2 729 \$
MONTRÉAL	1 753 034	3 462 \$
QUÉBEC	540 994	3 289 \$
SHERBROOKE	163 623	2 698 \$
TROIS-RIVIÈRES	135 054	2 825 \$
TERREBONNE	112 191	3 290 \$
SAGUENAY	145 850	2 525 \$

EN COMPARAISON AVEC LA MOYENNE DES GRANDES VILLES DU QUÉBEC, CHAQUE CONTRIBUABLE DE SAGUENAY PAIE 539 \$ DE MOINS DE CHARGE FISCALE.

539 \$
DE MOINS

SAGUENAY
CONSTRUIT L'AVENIR

Ville de
Saguenay
au service du citoyen

Source : Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), basé sur le rapport financier consolidé 2015.

